# L'ETOILE DU NORD

AU SERVICE DE JOLIETTE ET DE LA REGION DEPUIS PLUS DE 50 ANS

54ème ANNEE, No 33

JOLIETTE, JEUDI, LE 20 JANVIER 1938

LE NUMERO : 2 SOUS

Service de 12 heures Tél. 484—485
**Pharmacie O. GADOURY**
(Porte voisine du Bureau de Poste)
Kodaks, Films, Développements et Impressions.
● OUVRAGE GARANTI ●
29 NOTRE-DAME, JOLIETTE

## D'UNE ETOILE A L'AUTRE

*Au cours d'une élection*

*Le candidat: Je me présente indépendant, je veux la justice pour..*

*Un spectateur: Je voudrais vous poser une question? Vous dites que vous êtes indépendant, c'est très bien. Mais vous savez qu'à la Chambre, il y a les rouges qui sont assis à droite, et les bleus qui sont assis à gauche. Alors, de quel côté allez-vous vous asseoir? ...... ........*

*Le candidat, avec un sourire: Messieurs, je ne vais pas là, pour faire comme les rouges et les bleus; je ne vais pas là pour m'asseoir, moi; je vais là pour travailler!*

*Hourrah!*

★

*Lu sur l'album d'un fonctionnaire du gouvernement:*

*"Les gens malades suivent un traitement; les fonctionnaires ont un traitement qui les suit. On a donc avantage à être fonctionnaire. C'est pourquoi je le suis".*

★

*Voici un très court discours qui ne manque pas de piquant. Un pasteur, faisant ses adieux à ses ouailles d'une ville de l'ouest canadien, s'exprimait ainsi:*

*"Paroissiens, mes frères; notre séparation ne me semble pas très pénible, et pour trois raisons: 1— Vous ne m'aimez pas; 2— Vous ne vous aimez pas entre vous; 3— Le Seigneur ne vous aime pas.*

*"Si vous m'aimiez, vous m'auriez payé mes services de ces deux dernières années; si vous vous aimiez entre vous, j'aurais eu plus de mariages à célébrer; et si Dieu vous aimait, il aurait appelé à lui un plus grand nombre d'entre vous, et j'aurais eu plus d'obsèques à conduire".*

★

*Il ne manquait pas d'intelligence celui qui a défini ainsi le mot "viveur": Un monsieur qui se dépêche de mourir.*

★

*Réflexion mélancolique d'un mari:*

*"Avant mon mariage, ma femme m'était chère et j'étais son trésor.*

*"Maintenant, elle m'est encore plus "chère", et je suis son trésorier".*

★

*Horrible coquille.*

*Un journal raconte un incendie qui vient de détruire une maison habitée par six femmes.*

*"On a retrouvé sous les décombres les corps complètement carbonisés des plus jeunes. Il ne reste plus que les quatre "mûres".*

★

*La langue française a souvent des bizarreries pour le moins amusantes. En voici une preuve.*

*Premier notaire:— Cher confrère, passez-moi votre minute.*

*Deuxième notaire:— Dans une seconde, cher confrère.*

★

*Les jeunes gens disent ce qu'ils font; les vieillards ce qu'ils ont fait; les sots ce qu'ils feront.*

★

*Qui a bien pu inventer cette idée de boire à la santé de quelqu'un? C'est ridicule en somme, puisque chaque fois que nous buvons à la santé de quelqu'un, nous altérons notre propre santé........*

★

*Un brave homme de X........ qui eu le malheur de perdre sa femme, il y a quelques mois, disait qu'elle était morte de "Pépisserie effrayante". C'est "apoplexie foudroyante" qu'il voulait dire.*

★

*Dans un journal Suisse, ("Le Journal du Jura"), M. Marcel Besançon évoque la vie âpre et aventureuse de Mussolini en Suisse.*

*L'auteur du reportage cite une lettre que le duce envoyât de Lausanne en **1902.***

*—"Je n'avais mangé qu'un morceau de pain le matin, écrivait-il. J'ignorais où j'allais dormir le soir. Désespéré, me demandant en vain où je pourrais trouver quelques secours, j'allai m'asseoir sur le socle du monument de Guillaume Tell, dans le parc de Montbenon. Je n'en pouvais plus; la faim ne cessait de me tenailler l'estomac. Mon regard, en ce moment pénible, devait avoir quelque chose de terrifiant, car les passants qui s'arrêtaient devant la statue me considéraient d'un air soupçonneux et inquiet. Ah! si à cet instant là, quelqu'un s'était avisé de me venir prêcher la morale, avec plaisir je l'aurais étranglé".*

*Toute la journée Mussolini tenaillé par la faim, déambule dans les rues.*

*"Cependant, sur les sentiers du lac, une foule heureuse se promenait; J'entendais le frou-frou des robes de soir et le murmure de langues que je ne comprenais pas. Un couple déjà vieux passa devant moi, tout près. Je voulus demander de l'argent pour aller dormir ce soir, mais les mots expiraient sur mes lèvres. Il me sembla que c'était des Anglais. La femme, une courtisane, resplendissait d'or et de pierres précieuses. Je n'avais ni argent, ni lit, ni pain......... Je m'enfuis en blasphémant. O sainte idée de l'anarchie de la pensée et de l'action! L'homme que l'on foule aux pieds n'a-t-il le droit de mordre son oppresseur?"*

*Note:— A ce moment-là le duce avait un diplôme en poche. Il avait pu gagner sa vie. Il préférait vivre libre et souffrir.*

*Ce sont les hommes qui sont capables de telles souffrances qui arrivent aux sommets. Ces hommes sont formés au creuset de la misère, leur âme en demeure trempée pour la vie.*

CHRONIQUE MUNICIPALE

# Le présent conseil a siégé lundi pour la dernière fois

**Homologation de différents rôles. — Le Dr Pelletier nommé maire-suppléant. — Les débiteurs retardataires. — Les locataires de l'arena. — Autres questions de routine.**

Lundi soir dernier, notre présent conseil municipal siégeait pour la dernière fois tel qu'actuellement constitué. En effet, trois échevins terminent leur terme d'office avec le présent mois, ce sont MM. Hector Mainville, Guy Guibault et Adrias Ricard. Le premier briguera de nouveau les suffrages populaires tandis que les deux derniers ont laissé la politique municipale. Il y aura donc au moins deux nouvelles figures après les élections du premier février prochain.

Son H. M. le maire J.-C. Perrault présidait les délibérations de lundi et y assistaient MM. les échevins Pelletier, Hector et Louis Mainville, Avila Savignac, Noé Riopel et Narcisse Hottin.

Immédiatement après la lecture et l'adoption des minutes de la dernière séance, M. le maire suspendit l'ordre du jour pour présenter les sympathies de l'hôtel de ville à la famille Goulet à l'occasion du décès récent de M. Lactance Goulet. Nos lecteurs trouveront dans la présente édition les remarques que fit M. le maire, remarques que le conseil entier fit siennes.

L'ordre du jour prévoyait l'audition des plaintes à l'encontre des rôles de confection des trottoirs et des entrées de cours. Le conseil entendit une seule plainte et pour se conformer aux règlements dut la renvoyer. Il s'agissait d'un propriétaire qui avait fait construire une bordure de trottoir aux abords de sa propriété en même temps que la ville avait construit le trottoir public. Comme cette partie de trottoirs avait déjà été faite par la ville, il y a une vingtaine d'années, ce propriétaire demandait au conseil cette reconfection gratuitement, alléguant dans sa demande que ce trottoir avait été mal construit. Le conseil homologua ces deux rôles tel que les employés municipaux les avaient préparés.

M. l'échevin Pelletier fut élu maire-suppléant pour les prochains trois mois, c'est-à-dire de février à mai.

M. Pierre Gravel, charretier, rappela au conseil que les charretiers qui ont payé leurs droits à la ville en mai devraient avoir la préférence sur ceux qui ne les ont payés qu'en automne ou même cet hiver. Le conseil promit de prendre les remarques de M. Gravel en sérieuses considérations et de donner justice à qui de droit.

Le chef Simard présenta au conseil le rapport des opérations du département du feu et de la police pour 1937. On trouvera dans une autre colonne de la présente édition un compte rendu de ce rapport.

Les propriétaires qui ont négligé de payer leurs taxes à la ville ou encore qui sont dans l'impossibilité de le faire devront prendre des arrangements avec les autorités le plus tôt possible ou verront leurs propriétés vendues.

Les avocats qui ont commencé les procédures contre certains magasins à chaines qui ont négligé de payer leurs licences sont avisés de continuer leurs démarches et d'agir le plus promptement possible.

Les locataires actuels de l'arena informent par lettre le conseil qu'ils n'ont pas l'intention de continuer leur bail pour la location de la salle municipale, bail qui se termine en mai prochain. Les locataires actuels souhaitent que leurs successeurs soient plus favorisés qu'eux dans leurs conditions de location.

Comme la ville ne fait faire que l'enlèvement de la neige absolument nécessaire, les rues transversales se trouvent très enneigées. Pour parer à ces inconvénients, le directeur des services reçoit l'autorisation de faire charroyer la neige afin de permettre des rencontres à certains endroits.

Le conseil entend la lecture du bilan de l'Union Musicale de Joliette et en accepte les chiffres.

Le Service de la Santé de la province donne le classement du lait distribué par les laitiers dans notre ville.

Sont acceptés pour $3,106.01 de comptes payés et pour $266.35 de comptes à payer.

# 50 ans de progrès

*Il y a eu cinquante ans le 18 janvier que Joliette a son réseau téléphonique.*

Il y a eu exactement un demi-siècle, mardi de cette semaine, que furent entreprises les premières démarches pour joindre Joliette au réseau de communications orales. Depuis lors, la trame de ce réseau s'est accrue de nombreux fils, si bien que les secteurs téléphoniques et les centraux interurbains des villes et villages de 72 pays forment un vaste treillis mondial, dont quelque 37,000,000 de postes peuvent être reliés l'un à l'autre.

Le 18 janvier 1880, le regretté C.-F. Sise, père du président actuel de la Compagnie de Téléphone Bell, inscrivait la note suivante dans son journal:

"Me suis entendu pour que M. C.-A.-A. Jeffreys se rende à Trois-Rivières et autres centres du Québec, singulièrement à Joliette et Berthierville, pour recruter des abonnés au service téléphonique Bell."

Notre ville comptait quelques téléphones avant 1888, mais on ne trouve aucune mention de l'existence d'un tableau de distribution à Joliette avant cette année-là. Il existait des postes téléphoniques aux gares de chemin de fer et aux bureaux de télégraphe de la Great North-West Telegraph. Grâce à ces postes il était possible de communiquer avec quelques centres voisins. Il se peut que la G.N.W.T. ait assuré un service de communications téléphoniques entre Joliette et les villages environnants avant l'ouverture du premier central téléphonique de notre ville.

Un des premiers pionniers du téléphone dans notre ville fut un nommé Robitaille. Vers 1885, M. Robitaille avait posé une ligne reliant sa ferme, située à deux milles au nord de Joliette, à sa pharmacie de la rue Notre-Dame. Les deux appareils étaient branchés sur un seul fil accroché aux arbres et à divers poteaux sur le parcours.

La ferme fut vendue, et l'appareil téléphonique échoua à la pharmacie. Après le décès de M. Robitaille la pharmacie fit place à un immeuble moderne, appartenant à un pharmacien maintenant décédé, M. Treffié Gaudet. Celui-ci offrit les deux appareils à M. Joseph Delisle, gérant de la Compagnie Bell dans notre ville, qui, à son tour, en fit don au musée historique de sa compagnie.

Le téléphone fut inventé à Brantford, Ont., au cours de l'été de 1874, par Alexander Graham Bell. L'inventeur passa les deux années suivantes à fabriquer et à mettre au point des modèles de téléphones, et à convaincre les sceptiques que son invention n'était pas un simple jouet, sans valeur pratique.

Deux événements, survenus à deux mois d'intervalle au cours de 1876, contribuèrent largement à vaincre le scepticisme du public à l'égard du téléphone. Le premier fut une démonstration donnée par l'inventeur durant l'exposition centenaire de Philadelphie, à laquelle assistait une réunion nombreuse et distinguée, comprenant des personnages tels que l'empereur Dom Pedro, du Brésil, Lord Kelvin et Sir William Thompson. Tous furent vivement émerveillés. Le second fut la réussite de la première transmission à distance de la voix humaine. L'expérience eut lieu entre Brantford et Paris, Ontario, une distance de 8 milles.

L'élan était donné et les réseaux téléphoniques, comme entreprises particulières ou comme filiales de compagnies de télégraphe, surgirent comme des champignons un peu partout au pays. M. C.-F. Sise lui-même entreprit la tâche de coordonner ces réseaux et de poursuivre les travaux d'amélioration du service.

La formation de la Compagnie de Téléphone Bell du Canada, laquelle fut constituée en société le 29 avril, 1880, marqua le premier pas dans cette voie.

La mission de M. Jeffreys à Joliette fut couronnée de succès. On en trouve la preuve dans le fait que la première liste d'abonnés de Joliette, publiée l'année qui suivit la campagne de recrutement entreprise par M. Jeffreys, contenait les noms et adresses de 53 citoyens et établissements commerciaux pourvus du service téléphonique. Nous avons composé en caractère spécial les numéros et noms de ceux qui ont encore leur même numéro de téléphone.

JOLIETTE, QUE.

J. J. Prévost, gérant local.

5 Asselin, Eusèbe, marchand
23 Banque d'Hochelaga, J. H. Ostiguy, gérant
47b Beaudoin, C.-H.-B., notaire
22 Bolduc, E., marchand
30 Bonin, D., ferblantier
**16 Canadian Pacific Railway, station**
31 Champoux, S. P., liqueurs
42 Champoux, Gaspard, provisions
36 Champoux & Préville, marchands
4 Chevalier O. & Co., épiciers
38 Chevigny, J. B., notaire
47a Hôtel de ville, C. G. H. Beaudoin, sec.-trésorier
10 Copping & Rowan, provisions
24 Palais de Justice, bureaux du protonotaire et shérif
40 Desroches, Geo., marchand
21 Ducondu, L. N., ferronneries
14 Dugas, F. O., avocat
35 Dupuis, J. E., brasserie Joliette
7 Station d'Electricité
50 Feu et Police, station
43 Gervais, Albert, libraire, imprimeur et éditeur
28 Goulet, C. A., marchand
32 Guilbault, Edouard, maire, résidence
18 Guilbeault, Edouard, chaussures
41 Guilbeault, N. A. & Co., épiciers
8 Ecole Industrielle, Rév. D. Turcotte, directeur
6 Bureau de l'Accise, R. M. Leprohon, collecteur
45 Joliette Collège, Rév. C. Beaudry, supérieur
33 Joliette Foundry, F. X. Lasalle, gérant
13 Joliette Hotel, Aimé Riopel, propriétaire
11 Joliette Lumber Co., C. Lafrenière, gérant
26 Joliette Tobacco Factory, L. C. Rivard, gérant
19 Know & Stafford, épiciers
12 Labrèche, Camille, marchand
29 Lafortune, Gilbert, épicier
39 Larochelle, J. A., marchand
49 Lavallée, L. A., liqueurs
34 McArthur, Alex. & Co., moulin à papier
25 Magnan, L. Z., biscuiterie
2 Migné, Edouard, épicier
17 Noviciat, Rév. D. Ducharme, directeur
9a Piché, Urgel, résidence
48 Presbytère, Rév. P. Beaudry, curé
15a Prévost, J. J., résidence
15b Prévost, J. J., assurance
15c Renaud, J. E., résidence
9b Renaud & Piché, comptables
20 Richard, J. B. A., marchand
1 Rivard Hotel, Joseph Rivard, propriétaire
3 Rivest, François, provisions
37 Robitaille, Louis, pharmacien
46 Tellier, J.-M., avocat
27 Aqueduc, P. Laforest, surintendant.

M. Arthur HERARD, candidat au siège No 2, dans la présente élection municipale.

# La mise en nomination mardi, le 25

C'est mardi prochain, à 2 heures, à l'hôtel de ville de Joliette, qu'aura lieu la mise en nomination des candidats pour les présentes élections municipales. La votation aura lieu, le mardi suivant, le 1er février. M. Camille Bonin remplit les fonctions d'officier-rapporteur dans la présente élection.

On s'attend à une forte assistance à l'hôtel de ville lors de la nomination. Les candidats en lice auront certainement quelques déclarations à faire.

# Procès enfin terminé

Le procès intenté par un certain groupe de propriétaires contre la Cité afin de faire maintenir l'injonction interlocutoire prohibant l'émission de $45,000 d'obligations empruntés en vertu de la loi du chômage, s'est terminé mardi de cette semaine devant le juge Cousineau au palais de justice de Joliette. Les avocats n'ont pas argumenté à la fin du procès mais l'hon. juge leur a demandé un factum. A la demande de Me Robert Tellier, le juge accorda jusqu'au 1er février pour la préparation de ce mémoire. Comme les élections municipales doivent se tenir à cette date, le juge n'aura pas le temps de rendre son jugement pour cette occasion.

# Nouvelles de St-Alexis

**Naissances:—**

M. et Mme Jean-Paul Allard, (Lorette Beaudoin) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les noms de Marie, Louise, Huguette, Ghislaine. Parrain et marraine, M. et Mme Napoléon Allard. Porteuse: Mme Vve Sylvio Perreault, tante de l'enfant.

Mlle Pauline Ethier, de Montréal a passé quelques jours chez sa cousine, Mlle Etiennette Contant.

# Partie samedi soir

Samedi soir, le 22 janvier, à l'arena de Joliette, il y aura partie de hockey entre le Séminaire et une équipe de la ligue locale, tout probablement les Chevaliers de Colomb. L'admission est gratuite.

Le Séminaire aligne une forte équipe. Il compte sur son alignement des Pouliot, Théoret, Gendron et Racette qui sont actuellement les pivots de l'équipe du Christ-Roi.

# Mention honorable pour Joliette

Le commissariat fédéral de la prévention contre les incendies a publié son rapport annuel. On y voit que la ville de Joliette a obtenu une mention honorable dans les villes de la classe D, comprenant les cités et villes de moins de 10,000 habitants. C'est par erreur que notre ville a été ainsi classée et Joliette aurait certainement obtenu encore une meilleure position vu que le classement s'opère proportionnellement aux feux et à la population comme aux précautions prises par le département du feu de chaque ville afin d'éviter les incendies.

Dans une lettre de ce Commissariat adressée à l'hôtel de ville, on constate que le travail fait à Joliette et les résultats obtenus ont grandement contribué à classer la province de Québec au premier rang de toutes les provinces du Dominion sous le rapport de la prévention des incendies.

M. le chef Simard a également reçu des félicitations pour le travail qu'il a fourni.

# Froid très vif

Depuis quelques jours notre région est affectée par un froid sibérien qui ne semble pas encore devoir "casser". Des prophètes de "malheur", comme disent quelques-uns, nous avaient prédit un hiver doux, comme ils se sont trompés!!! Nombreux sont les jours depuis le début de décembre où le thermomètre est descendu et resté en-dessous de zéro.

# Succès et remerciements

Les Autorités de l'Hôpital St-Eusèbe remercient sincèrement la population joliettaine de sa coopération au succès de leur récente organisation de Charité, le Bazar qui a rapporté le montant de $1,030.00

Un merci tout spécial est décerné aux dames organisatrices de la partie de cartes et à tous ceux qui y ont pris part par leur présence ou l'offrande d'un prix.

# Dernière heure

**Au moment d'aller sous presse, nous apprenons de bonne source qu'une rumeur circule à l'effet que le Dr Geoffroy se retirerait de la lutte en faveur du Dr Ed. Gervais; que MM. Hector Mainville et Arthur Hérard en feraient autant, laissant place à un troisième candidat qui rallierait le suffrage populaire; ce qui, avec le choix du candidat de la paroisse St-Pierre, amènerait des acclamations aux trois sièges.**

M. Hector MAINVILLE, échevin sortant de charge et candidat au siège No 2, dans la présente élection municipale.

# Réunion de la Chambre de Com. jr

C'est lundi soir prochain, le 24 janvier, que les jeunes de la Chambre de Commerce Jr de Joliette, tiendront leur première assemblée de 1938. Dès le début de la séance, il y aura installation des nouveaux officiers qui prendront leurs fonctions respectives pour l'année qui commence.

Déjà plusieurs membres ont payé leur contribution pour 1938 et ont reçu leur carte de membre. Membres ou non, tous les jeunes, commis et employés de bureaux spécialement, sont invités à cette première séance de l'année.

Les principales questions à l'étude comporteront sur l'étude de la présente charte, l'opportunité de la bibliothèque municipale, l'organisation du prochain grand banquet annuel et d'autres questions de routine. Me Maurice Breton donnera une courte conférence sur l'organisation actuelle de la bibliothèque municipale et les volumes qu'elle contient.

M. Conrad Boisvert, nouveau président de la Chambre, présidera cette séance.

Que tous les jeunes se le disent pour lundi soir prochain, à 8.30 h., dans les salles de l'hôtel de ville.

# Nombreux appels

Nos pompiers ont eu à répondre à de nombreux appels depuis la semaine dernière. Le froid sibérien qui visite notre région a été la cause de bien des tuyaux et cheminées surchauffés. Les dommages dans ces cas ont été minimes.

En deux endroits différents seulement le feu a fait un peu plus de dommages: au garage Beaulieu, rue St-Charles, et à une résidence, rue de Lanaudière. A ces deux endroits, le feu avait eu pour origine, l'électricité.

# Résultat des élections dans nos campagnes

Notre journal rapportait, dans sa dernière édition, les résultats des élections municipales dans 23 paroisses du district. Ces élections avaient eu lieu par acclamation. Nous complétons cette semaine cette liste et donnons les résultats des élections tenues lundi dernier. Nous profitons de l'occasion pour féliciter tous les élus.

ST-ESPRIT:
Léo Desrochers, acc., Raphael Martin, acc.; M. Victor Perrault l'emporta sur M. Armand Vézina, 171 à 152.

ST-JACQUES:
Patrick Mondor, acc., Albert Leblanc, acc.; M. H. Thériault l'emporta sur M. D. Dupuis, 151 à 111.

RAWDON:
Tous par acclamation: MM. Henry Rothdram, Emery Leblanc et Alfred Lane.

ST-ROCH:
Par acclamation: MM. Paul Duhamel et Frédéric Gariépy. M. Luc Henri l'emporta sur son adversaire M. Napoléon Vézina, 160 à 66.

ST-IGNACE:
Tous par acclamation: MM. Cuthbert Laforest, Alfred Bergeron et Donat Chevalier.

Ville de L'ASSOMPTION:
Tous par acclamation: MM. Fernand Bleau, Gustave Jacques et J.-Edouard Lavallée.

ST-GABRIEL (paroisse):
Tous par acclamation: MM. Omer Binette, Albert Bacon et Wilfrid Comtois.

ST-LIGUORI (paroisse):
Tous par acclamation: MM. Armand Mirault, Georges Auger et Conrad Dupuis.

LANORAIE:
Tous par acclamation: MM. Armand Laroche, Philippe Beauparland et Louis-J. Riquier.

ST-SULPICE:
Tous par acclamation: MM. Paul Archambault, Emile Champagne et Ernest Chicoine.

ST-ROCH OUEST:
Tous par acclamation: MM. Armand Lafortune, Gaspard Théoret et Joseph Duval.

ST-CLEOPHAS:
Tous par acclamation: MM. Adélard Coutu, Antonius Poirier et Rodolphe Bruneau.

ST-CHARLES DE MAND.:
Tous par acclamation: MM. Eugène Desalliers, Alphonse Lafrenière et Joseph Desjardins.

STE-EMELIE DE L'E.:
Tous par acclamation: MM. L.-Philippe Robillard, Pierre Bellerose et Nap. Beaupoin.

ST-ZENON:
Tous par acclamation: MM. Georges Dubeau, Roméo Rivest et Wilfrid Dénommé.

ST-ALEXIS (paroisse):
Tous par acclamation: MM. Azarias Leblanc, Emile Thériault et Joseph Pelletier.

ST-ALEXIS (village):
Tous par acclamation: MM. Ls. Beauchamp, Albéric Venne et Lothère Breault.

ST-PAUL L'ERMITE (par.):
Tous par acclamation: MM. Archambault Joseph et Adrien, et Auguste Therrien.

STE-BEATRIX:
Tous par acclamation: MM. Henri Desroches, Léo Bordeleau et Joseph Bélanger.

ILE-DU-PAS:
Tous par acclamation: MM. H. Chevalier, H. Richard et Norbert Drainville.

ST-CUTHBERT:
Tous par acclamation: MM. Antonio Durand, Arthur Aubuchon et Philippe Destrempes.

MASCOUCHE (paroisse):
Tous par acclamation: MM. Albert Chartrand, Geo. Alexander et Alexandre Guilbault.

LAVALTRIE (paroisse):
Tous par acclamation: MM. N. Lacombe, Adélard Lahaise et Le. Lacombe.

SUR LA SCENE MUNICIPALE

# La Ligue des Propriétaires choisit ses candidats

**A sa grande assemblée tenue à la Salle du Marché, jeudi soir dernier. — M. Adrien Forest, boucher, succéderait à M. Ricard, à St-Pierre. — M. Hérard ferait la lutte à M. Mainville et le Dr Geoffroy brigueraient les suffrages contre le Dr Gervais.**

**Nos lecteurs constateront qu'au cours du rapport de l'assemblée, nous avons cru devoir faire certaines remarques et mises au point (caractère italique) sur certains faits que l'électeur doit connaître. — Aux électeurs de juger s'il existe du parti pris chez certains membres de la Ligue....**

**D'ailleurs, nous sommes informés qu'au cours d'une grande assemblée, la situation réelle sera exposée aux électeurs.**

Cette assemblée convoquait tous les électeurs, propriétaires et locataires. Le but de l'assemblée, comme l'annonçait la circulaire, était de choisir des candidats aux trois sièges laissés vacants. MM. les avocats d'un certain groupe de propriétaires qui poursuivent actuellement la Cité pour empêcher l'émission d'un lot d'obligations au montant de $45,000, montant emprunté en vertu de la loi du chômage, devaient aussi donner des détails de ce procès.

Mtre J.-A. Piette, président de la Ligue, présidait cette assemblée et en fut le principal orateur. La circulaire avait demandé, des candidats probables, l'acceptation de trois conditions: Premièrement, administrer sans emprunt supplémentaire; Deuxièmement, la promesse de prendre en sérieuse considération les suggestions de la Ligue des Propriétaires; Troisièmement, tenir des séances publiques. — *Disons immédiatement que le Dr Gervais avait rendu publique dans l'édition du même jour de "L'Etoile du Nord", l'acceptation de ces trois conditions et avait même été plus loin en offrant à la Ligue des Propriétaires de se faire l'interprète de la Ligue auprès de ses collègues du Conseil.*

Après avoir expliqué les avantages pour tous d'une saine administration, M. Piette invite l'assistance à procéder au choix des candidats. M. Emile Boulard, appuyé par M. Jos. Lanctôt, propose la candidature de M. Adrien Forest comme représentant du quartier St-Pierre. Cette candidature est acceptée à l'unanimité. M. Jos. Lanctôt avait secondé cette proposition en autant que M. Forest accepterait le programme de la Ligue. — *A date, nous ne savons pas que M. Forest ait accepté officiellement le programme de la Ligue.*

M. Piette demande ensuite à l'assemblée si l'on a quelqu'un à suggérer pour faire la lutte à M. Hector Mainville, échevin sortant. M. Jos.-T. Robert, à titre d'ouvrier et d'employé du C.N.R. propose M. Arthur Hérard. Cette proposition est secondée par M. J.-R. Meagher. M. Hérard, présent, à l'assemblée, s'avance sur le théâtre et se déclare honoré de cette marque de confiance, mais avant d'accepter, veut connaître quel sera le candidat du Centre.

M. Piette dit que M. Guibault a refusé de retourner à l'Hôtel de Ville. M. Guibault, dit-il, n'avait pas d'ennemi et a dû consacrer à l'administration de la ville le meilleur de lui-même. — *Nous, de "L'Etoile du Nord", lui connaissons un ennemi sur les affaires municipales, car à la première assemblée de la Ligue, le même M. Piette se prononçait contre le Conseil actuel et tout échevin sortant qui déciderait de briguer de nouveau les suffrages.*

Mais revenons encore une fois à l'assemblée. M. W.-Z. Miron propose comme candidat Mtre Robert Tellier, proposition secondée par M. W. Désilets. Mtre Robert Tellier remercie pour cette belle marque de confiance, mais refuse à cause de ses multiples occupations. M. Tellier dit n'avoir pas d'expérience dans les affaires municipales et voit un avantage à retourner au Conseil une personne d'expérience, un ancien échevin, qui s'est mis en évidence et qui partage les idées de la Ligue: le Dr Albert Geoffroy.

M. Piette revient à la charge pour essayer à nouveau de faire revenir M. Tellier sur sa décision. "Bien qu'il appartienne au président de ne rien dire" — *disons en passant ici que M. Piette le constate un peu tard, il avait parlé presque tout le temps,* — M. Piette fait ses observations sur les raisons données en disant qu'en très peu de temps, M. Tellier pourrait se mettre au courant du rouage municipal et que la gravité de la situation nécessite des sacrifices. "Je n'ai aucun doute, de déclarer M. Piette, que le Dr Gervais reconnaîtra en M. Tellier un représentant mieux entraîné dans les affaires municipales. — *Ici encore, disons en passant que le Dr Gervais, à deux personnes qui touchent de près à M. Tellier, avait déclaré, avant l'assemblée, que si M. Tellier était le choix de l'assemblée, le candidat de l'Association des Jeunes Gens d'Affaires, reconnaissant tous les mérites de M. Tellier, était prêt à se retirer, et ladite Association voulait lui rendre sa parole d'aller jusqu'au bout.* — La décision de M. Tellier reste irrévocable.

M. Piette déclare regrettable pour la Cité cette décision bien résolue de M. Tellier et prend en considération la suggestion de ce dernier de présenter le Dr Geoffroy. M. Alexandre Dugas seconde la proposition. Quelques faibles applaudissements soulignent cette proposition.

M. le Dr Geoffroy accepte à trois conditions: 1. L'approbation des électeurs présents; 2. Que les deux autres candidats de la Ligue soient satisfaits de sa candidature et 3. Qu'il n'aille au Conseil que pour un an. M. Hérard, seul candidat présent, accepte de faire la lutte avec le Dr Geoffroy. "Je n'irai pas à l'Hôtel de Ville pour couper les salaires, dit le Dr Geoffroy, mais je ne veux pas d'employés supplémentaires. Je suis pour l'économie. Le travail sera dur, car M. Hérard, de par ses occupations, sera souvent absent au Conseil".

M. Arthur Hérard accepte alors la candidature et les trois conditions de la circulaire. M. Hérard dit qu'il n'avait pas l'intention de se présenter mais qu'il doit céder aux instances de ses nombreux amis. "Mon adversaire, M. Mainville, déclare qu'il en coûte beaucoup de sacrifices d'être échevin. Pourquoi ne reste-t-il pas chez lui? Est-ce que M. Mainville s'est dévoué de son mieux durant ces douze années? A vous de répondre. M. Mainville se présente comme le candidat des ouvriers et moi aussi. Je m'engage à protéger les ouvriers et me déclare en faveur des salaires raisonnables. Aux chômeurs, j'essaierai d'obtenir des octrois".

M. Hérard se prononce contre le "fameux emprunt" et termine en faisant appel aux ouvriers dont il favorise les différentes organisations.

# M. Hérard, candidat à l'échevinage

M. Arthur Hérard, employé au C.N.R. depuis 23 ans, a accepté de se porter candidat à l'échevinage aux prochaines élections municipales. Il fera la lutte à M. Hector Mainville dans le quartier No 2. M. Hérard a été choisi lors de l'assemblée convoquée jeudi dernier par la ligue des propriétaires et à laquelle assistaient plusieurs centaines d'ouvriers. Ce choix a rencontré l'unanimité de l'assistance comme il fut salué par des acclamations répétées de l'assemblée.

Nous donnons plus bas la liste de ceux qui ont signé le bulletin de présentation de M. Hérard, citoyen avantageusement connu de notre ville. Nous rapportons ses déclarations dans le compte-rendu de l'assemblée de la ligue des propriétaires, publié dans la même colonne de la présente édition.

Louis Durand, J.-R. Charette, I. Bordeleau, Léon Boucher, Isaï Boucher, Lomer Brunelle, Maurice Tellier, J.-Thomas Robert, Lionel Rabouin, Omer Loyer, Jos. Desrosiers, Jos. Bordeleau, Geo. Bernard, Arthur Chartier, René Rondeau, Paul-E. Brunelle, Paul Adam, Antonio Rondeau, Donat Charland, Jack Farbstein, Louis-Jos. Champagne, Sam Farbstein, Rosaire Mandeville, Willie Zatz, Joseph Arsenault, Gérard Malo, Philippe Rivest, Andréas Joly, Sylva Coulombe, Mastaï Barrette, Clément Larochelle, Henri Moore, Lionel Faust, Thos. Lemay, J.-A. Paré, Gaspard Pelletier, J.-A. Rainville, Henri Frappier, Rosaire Marcil, J.-B. Durand, Edmond Marcil, Antonio Smart, A. Lechasseur, Sinaï Perrault, Napoléon Hérard, J.-C. Baillargeon, M. Habbotte, Emile Laporte, Raymond Goulet, Eugène Olivier, Viateur Bellemare, Emile Longpré, Charles St-Jean, Joseph Gravel, Josaphat Jetté, Aldéric Latendresse, Philippe Loyer, Paul Villeneuve, J.-D. Fisette, Hector Bourgeois, Robert Tellier, Edmond Gagnon, J.-P. Trudeau, Léon Brousseau, Joseph Joly, Camille Latendresse, Ovila Beaudoin, J.-H. Champoux, Alphonse Bellerose, Hildège Tessier, Charles Giroux, Anthime Masse, Joseph Lauzon, Hildège Thouin, Sylva Lauzon, Clovis Hénault, Arthur Lambert, Donat Roberge, J.-O. Lépine, C.-A. Desmarais, Rodolphe Sylvestre, Joseph Rondeau, Oscar Latendresse, Anthime Martin, Ulric Champagne, L.-P. Germain, Jos. Lanctôt, Edmond Dauphinais, Robert Meagher, Albert Mailhot, William Richard, Eugène Mousseau, Emile Boulard, J.-A. Piette, J.-P. Malo, Osias Brault, Henri Coulombe, Zénon Bellerose, Francis Roch, Octavien Lavallée, Mathias Latendresse, Ovila Champagne, Hercule Ducharme, Willie Pelletier, Alphonse Rivest, Agnus Laporte.

DANS UN ATELIER

— Qu'est-ce que représente votre toile?
— La terre.
— Ah! oui, la croûte... terrestre.

MAZDA
MEILLEURE LUMIÈRE MEILLEURE VUE
Les LAMPES MAZDA pour nous
Donnez-nous un MEILLEUR ÉCLAIRAGE

L'armée des enfants s'est levée pour exiger un meilleur éclairage. Ils demandent que leurs yeux soient protégés contre les périls de l'étude et de la lecture sous une lumière inadéquate. Ils ne veulent pas souffrir de maux de tête et d'engourdissement du cerveau qui résultent de l'épuisement visuel.

Il appartient aux parents de protéger leurs enfants contre les effets d'un éclairage suranné. Cette protection est assurée par l'emploi des lampes I-E-S pour l'étude et la lecture. Voyez à ce que votre foyer soit brillamment éclairé par les lampes Mazda de 60 watts—toute la famille appréciera la note de gaieté qu'elles apporteront.

La valeur des yeux est inestimable—celle de la lumière est minime. N'économisez pas la lumière au détriment de la vue.

*Soumettez vos problèmes d'éclairage au personnel de notre Service d'Éclairage. Renseignez-vous auprès de notre bureau local.*

LES LAMPES I-E-S de $3.50 en montant chez votre marchand ou à notre bureau local.

The SHAWINIGAN WATER & POWER COMPANY

# Prix recueillis par l'Ass. sportive de Saint-Esprit

M. le chan. E. Lachapelle, curé, cendrier sur pied; M. le notaire J.-F. Daniel, C.L., une urne; M. Dosithée Villemaire, un dollar; M. l'abbé Victor Amyot, Plume et crayon; M. l'abbé Lionel Lusignan, vicaire, $2.00; M. l'abbé Joseph Perrault, M. le Dr et Mme Joseph Lamarche, douillette; M. le Dr et Mme Bruno Charbonneau, potiche; M. le notaire et Mme Jean Durand, cendrier sur pied; Les Rvdes Soeurs du Couvent St-Esprit, frileuse, centre, porte mouchoirs, chandail, chaussettes; de Rawdon: Centre au filet; de St-Lin-Hospice: mouchoirs, de St-Lin, Couvent: écharpe en laine; M. Roch Perrault, cendrier, porte allumettes; Beaudoin & Frère, réveille-matin; Maxime Charbonneau, Ste en porcelaine; Mme Vve Lamarche, statue du Sacré-Coeur; Raphaël Charbonneau, set à cocktail; Mlles Laporte, pot; Dominat Bélanger, bonbonnière; MM. Henri Morissette, cape-boudoir; Wilbrod Perrault, plusieurs rasoirs, blaireau, Lotion; Mme Vve Tellier, statue du Sacré-Coeur; Moïse St-Jean, plateau; Mlle Adrienne Majeau, corbeille en argent; Arcade Roch, lampe électrique; M. et Mme Eugène Desrochers, douillette; Mandoza Sicard, pot à fleur; MM. Georges Beaudoin, cabaret; Wilfrid Allard, miel; M. et Mme Samuel Pellerin, nappe brodée; MM. Avila Lachapelle, boîte de biscuits; M. et Mme Roméo Lamarche, assiette à hors-d'oeuvre; Mlle Lucie Lachapelle, poudre et parfum; Mme Bernard Lafortune, boîte de chocolat; M. Joseph Savoie, un plateau; M. et Mme Jos. Latendresse, cartes de visites; Mlle Isabelle Gagnon, Lotion; Mme Victor Perrault, serviette; M. Avila Vézina, pot à fleurs; Mme Romuald Durand, .50c; Mlle Corbin, boîte à lettres; M. Rosaire Vézina, plateau; Mme Eusèbe Piché, boîte de cigares; Mlle Maria Grégoire, plateau; M. Léo Desrochers, miel; Mme Alfred Latendresse, huilier; M. Charles Trudel, bon pour 10 gros pains; Amie du sport, boîte de poudre; MM. Omer Grégoire, Salière et poivrière; Bernard Marsolais, pot à lait et sucrier; Léo-Paul Latendresse, Miroir; Alfred Roch, pain de sucre; Odilon Grégoire, bouteille de sirop; Amie du sport, liqueurs; Amie du sport, conserves; Mme Léo-Paul Latendresse, pots à fleurs, tasse et soucoupe; M. Rosario Aumont, lampe; Cercle des Fermières, plateau; Mme William Marsolais, salières en argent; MM. Victor St-Jean, beurrier; Adhémar Sicard, théière; Mme Léo-Paul Perrault, pot à fleurs; Mmes Odilon Désormiers, bouquet; Eugène Lafortune, couverture; Azarie St-Jean, carafe; Mlles Albine Lamarche, pots de fleurs, Berthe Mireault, petit coffret; Madeleine Marsolais, tapis de table; M. Hormisdas Lachapelle, corbeille à fruits, Mme Léo Desrochers, couvre-pieds; Mme Adonias Plouffe, petit set; M. Antonio Desroches, 2 vases; Mme Moïse Marsan, centre brodé; MM. Stanislas Pichette, écharpe et gants; Eusèbe Pichette, voyage gratis; Joseph St-Yves, 5 aiguisages de patins; Mlle Aurore Allard, 2 médaillons; Mmes Hermas Martineau, 4 petits cendriers; Clodomir Vézina, 8 verres; Antonio Grégoire, corbeille; M. et Mme C.-E. Desrochers, set à dépecer; M. Laurent Sicard, miel; Mme Jos. Vézina, conserves; MM. Ubald Sansregret, $1.00; Adélard Sicard, $0.50; Armand Sansregret, voyage gratis; Mme Arthur Perrault, saucière; Mme C.-I. Germain, appui-livres; MM. Lionel Lesage, set; Hermas Perrault, écharpe; Louis St-Jean, sirop; Mme A. Lapointe, lampe; Mlle Elodia Vézina, sucrier; M. Moïse Lagrenade, pot à lait; Mme Hermas Ethier, statue du Christ-Roi; M. Auraldi Bertrand, frileuse; M. et Mme Oscar Majeau, petit set blanc; M. Athanase Côté, taill ur, écharpe en soie; Mme Jos. Brouillette, plat à confitures; V. C. C. Cercle local, 125 lbs d'engrais-chimique.

Ont aussi fourni les liqueurs diverses: M. Raoul Pelletier, Mmes Ephrem Vézina, Augustin Grégoire, Amédée Bédard, Dononat Collin, Alcide Collin, Fortunat Lachapelle, MM. Misael Grégoire, Gustave Latendresse, Euclide Grégoire, Mme Zéphirin Martineau, Ami du sport, Côté St-Louis; Mmes Roch Martin, Léonidas Charbonneau, M. Etienne Collin, M. Dufault, M. Ange-Albert Lapalme, M. Médard Dufresne, M. Elie Majeau, Bijouterie Lachapelle, Joliette, assiette à hors-d'oeuvre; Restaurant Broadway, Joliette, boîte de chocolat; Mme Jos. Forget, Ste-Julienne, boîte de poudre; M. Roy, Joliette, caisse de liqueurs; M. Omer Boucher, St-Ambroise, 2 lbs de beurre; M. Avila Généreux, St-Ambroise, boîtes de conserves; Mme Maurier, L'Epiphanie, un collier; Chevalier & Pauzé, Joliette, sucrier, pot à lait, plateau; M. Zénon Bellerose, Joliette, pantouffles; Boulard & Frère, Joliette, cravate; M. Oscar Landry, Joliette, Lotion; Hôtel Royal, Ste-Julienne, cendriers; M. Ernest Lambert, Ste-Julienne, cravate et jarretières; M. Massicotte, Rawdon, pot de Cold Cream, Mme Paul-E. Marin, Joliette, sac de farine, Garage Moreau, St-Lin, chien "Bull Dog"; John Monahan, St-Lin, nappe; M. R.-E. Locas, St-Lin, lotion; M. Antonio Morel, St-Lin, beurrier en argent; M. le Notaire et Mme C.-E. Pauzé, de St-Lin, gravures; MM. Félix Joly, de St-Lin, table de bout; Roch Locas, St-Lin, assiettes à gâteaux; M. Zemel, St-Lin, cravate et mouchoir; aussi de St-Lin: MM. Philias Morin, plateau en verre; C. St-Jean, jarre à biscuits; Hôtel Victoria, verres; MM. Lin Archambault, pot de moutarde; Emile Pichette, croix de bois; D. Pichette, conserves; Mlle Joly, mouchoir; M. Henri Desjardins, boîte de chocolat; Mme Lalonde, essoreuse; Dr Beaudoin, cravate, Restaurant Piché, miroir; MM. Zénon Dugas, Mascouche, cravate et mouchoir; Joseph Dugas, serviettes; Dr Melançon, St-Jacques, sirop pour le rhume; Monahan & Morin, bain-marie; M. Emery Riopel, boîte de biscuits; M. Hermas Giroux, Joliette, boîte de cigares; Pharmacie Gadoury, Joliette, eau de Cologne; Mlle Berthe Dorval, St-Calixte, plat à hors-d'oeuvre; Mme Rodrigue Dufresne, Rawdon, moutardier; M. Marcel Ethier, Rawdon, boîte de chocolat; M. Désormeaux, Joliette, caisse de liqueurs; M. Aquain, St-Lin, miroir; Mlle Aumont, Montréal, Poudre et houppe; Mlle R.-A. Collin, Montréal, vase à fleur; Bijouterie Caron, Joliette, pendatif; M. Philippe Tinkler, Rawdon, allumeur électrique; M. Guy Forest, Rawdon, musique à bouche; M. Ethier Marcil, Rawdon, boîte de chocolat; M. W. Paradis, Rawdon, foulard; Restaurant Jolicoeur, Rawdon, boîte de chocolat; R. F. J.-O. Laplante, de Rawdon, raquette de tennis; Médard Brault, Rawdon, porte-cigarettes; Mlle Bernadette Morin, Rawdon, boîte de poudre; Dr A. Coupal, Rawdon, sac à glace; M. Haddad, Rawdon, boîte de bonbons; M. Louis Desrochers, Joliette, lampe torchière; M. Adrien Charbonneau, Rawdon, Ciseau et coupe-papier; M. Paul-Emile Gingras, St-Ambroise, sac de fleur; MM. Joseph Hétu, plateau; Oscar Préville, plateau; Donat Robert, rasoir; Marché de Joliette, Z. Dufort, prop., percolateur; M. Jos. Frenette, Joliette, jardinière; Mme Jean Brouillet, L'Assomption, grille-pain; de Joliette: MM. Albert Joly, pantouffles, Brisson, théière, Chartrand, pot à mayonnaise; Bijouterie Lechasseur, pendatif; Desmarais, panier de fruits; Jacques Delorme, St-Jacques, $2.00; M. P.-E. Perrault, Ste-Thérèse, cendriers, pot à tabac, porte-cigarettes, poudre de bain, serviettes.

Encore une fois, l'organisation remercie bien sincèrement tous ceux qui d'une façon ou d'une autre ont contribué à faire de l'oeuvre, un réel succès.

**Lionel LUSIGNAN, ptre.**

## St-Ambroise

**ELECTIONS:—**

MM. Camille Sicard, Parfait Perreault et Avila Beaudry ont été élus lundi le 17, comme conseillers municipaux.

**MARGUILLER:—**

M. Wilfrid Larivière est le nouveau marguillier choisi en remplacement de M. H. Savoie sortant de

## ST-DONAT

Résultats des concours trimestriels à l'école No 2, dirigée par Mlle Diana Simard.

| | % |
|---|---|
| 5ème ANNNEE | |
| Gilberte Robert | 92.8 |
| 4ème ANNEE | |
| Véronique Godon | 90.4 |
| Georgette Charrette | 88.1 |
| Robert Godon | 85.3 |
| Léonne Simard | 85 |
| Rose-Aimée Charette | 82.4 |
| Marie-Paule Simard | 81 |
| Roger Riopel | 77.5 |
| Moise Morin | 71.5 |
| Eddé Morin | 67.2 |
| 3ème ANNEE | |
| Janine Morin | 94.9 |
| Donat Mousseau | 90.2 |
| Irène Lambert | 88 |
| Armand Lambert | 86.1 |
| Marie-Joseph Morin | 82.2 |
| Léo Houle | 79.1 |
| René Riopel | 77.9 |
| Bernard Mousseau | 76.8 |
| Emilien Simard | 73.9 |
| Huguette Beaudoin | 72.3 |
| Eddé St-Amour | 66.1 |
| Roger Houle | 63.7 |
| Roch Lambert | 61.5 |

## Demeloizes, Ont.

MARIAGE:—

Le 29 décembre en la chapelle de Desmeloize, fut béni le mariage de M. Yvon Thériault de Macamic, fils de M. et Mme Freddy Thériault, avec Mlle Imelda Marion, fille de M .et Mme Ovila Marion de Desmeloize. MM. F. Thériault et Ovila Marion servaient de témoins à leur enfant respectif.

---

M. Armand Marion de Montréal ainsi que sa soeur Mme Emilio Gauthier, sont venus assister aux noces de leur soeur.

## St-Félix de Valois

**Noces de fer-blanc:—**

Samedi, le 15 janvier, M. et Mme Roméo Desroches ont été l'objet d'une belle fête à cachet bien intime. De nombreux parents et amis étaient réunis chez M. Desroches. MM. les vicaires G. Marsolais et S. Pellerin avaient daigné rehausser cette agréable soirée. Il y eut d'abord chant par quelques jeunes enfants, puis adresses et petits débits composés pour la circonstance.

Enfin, M. W. Gagné au nom de l'assemblée offrit les meilleurs voeux aux heureux de la fête. M. l'abbé Pellerin répondit à l'adresse, sur demande de M. Desroches, et le fit en termes élogieux et bien sentis. Ensuite tout le monde s'en donna à coeur joie pendant plusieurs heures. Le piano n'eut pas beaucoup de repos, sous les doigts agiles de M. Tellier, organiste de Ste-Mélanie.

A cette occasion, M. et Mme Desroches eurent de nombreux cadeaux. Mais je m'en voudrais de ne pas féliciter d'une manière toute spéciale Mme William Benny, mère de Mme Desroches, qui fut la véritable organisatrice de cette fête. Nos meilleurs voeux à M. et Mme Desroches.

---

FETE AUX COMMISSAIRES A L'ECOLE DU VILLAGE:—

A l'époque des fêtes, M. W. Gagné, professeur à St-Félix, offrit ses meilleurs voeux aux autorités scolaires en les invitant à l'école pour une partie de cartes. MM. les vicaires, M. le maire G. Dufresne, M. Onias Hénault, sec., faisaient partie de la fête. Un peu avant minuit il y eut collation et soupe aux huîtres. M. Horace Coutu, un de nos dévoués commissaires fut couronné roi. On trinqua à la santé du nouveau roi et chacun se retira ensuite content de la réception. Merci à nos autorités locales.

---

SUCCES:—

M. Ange-Albert Joly, élève de 7ième année vient de recevoir la médaille qui le fait membre de l'Association des Dactylographes du Canada. Félicitations.

## Heure Catholique

**Au poste CKAC, à 5.45 hrs.**

Les causeries de l'Heure catholique, organisée par le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal, sous le patronage de Son Exc. Mgr Gauthier, consacrées de janvier à mai à l'encyclique Divini Redemptoris sur le communisme. Celle du 23 janvier sera donnée par le R. P. Lévi Côté, O. M. I. Il expliquera la diffusion du communisme. Cette causerie commence à 5 h. 45. Elle dure vingt minutes. A 6h.05 programme musical exécuté par le Choeur paroissial de St-Jean-Baptiste, sous la direction de M. Germain Lefebvre.

## Aide..... ou adoption ?

Il existe chez nombre de colons et de ceux qui aspirent à le devenir une opinion pour le moins erronée. Plusieurs considèrent, en optant pour la vie de colon, faire au pays et à tous ceux qui s'occupent de colonisation une véritable faveur.

La province a besoin de colons, c'est un fait, le pays a besoin de colons; eux, ils se font colons, donc ils rendent service à tous. Qu'est-ce qui découle de cette conception? Il est juste et normal que les pouvoirs publics reconnaissent le service qui leur est rendu. Comment se traduira cette reconnaissance? Il faudrait que dorénavant, du moment où l'on a vu son application adoptée, on soit, au sens le plus strict du mot, l'enfant, la chose du gouvernement. Il faudrait qu'on en reçut toute chose: la nourriture, le logis, le vêtement, l'argent pour tous ses besoins et même ses plaisirs. Il faudrait que le temps venu où les travaux sur le lot ne sont plus pratiques, les divers ministères soient prêts à offrir tout de suite des travaux pour employer tous les hommes de la colonie, des travaux plus ou moins pratiques, à cause de la saison, mais des travaux avec une liste de paye tout de même. Tout cela, sans parler des secours directs.

Il existe dans cette conception une imprécision, pour le moins. Si le pays a besoin de colons, il n'en est pas moins vrai que le colon a lui aussi, et beaucoup, besoin de l'aide des pouvoirs publics. C'est l'autre façon d'envisager la situation. Un homme n'a plus rien ou à peu près. Il veut s'établir, défricher un lot qu'il puisse léguer à ses fils. Sa situation financière ne lui permet pas une telle entreprise. Or les gouvernants, persuadés que c'est un moyen d'accroître la richesse nationale, consentent à aider l'aspirant. Cela ne veut tout de même pas dire qu'ils l'adoptent comme leur fils.

Le colon doit donc aussi reconnaître les dons qu'on lui fait. Le moyen le plus sur, c'est bien, je pense, de ne pas demander plus qu'il n'est raisonnable, de donner, pour sa part tout ce qu'on peut. Rien n'empêche qu'un colon, pendant les premières années, du moins, saisisse toutes les occasions de faire quelque argent, dès qu'il a fait tout ce qui, raisonnablement, peut se faire sur son lot.

Les pouvoirs publics n'ont pas pour rôle de détruire toute initiative privée. Ils ne sont institués que pour protéger et favoriser le libre exercice des activités normales des particuliers. D'ailleurs, s'il fallait toujours revenir demander toute chose aux gouvernements, il est facile de comprendre qu'avant longtemps, ils ne pourraient plus y suffire.

Quand donc on fait le premier pas, qu'on a décidé de faire le geste sauveur, de songer à sa descendance de la façon la plus efficace, il faut avoir le courage de continuer son oeuvre par soi-même autant que possible, de compter sur soi-même d'abord; il faut bien distinguer entre une aide toute simple et une adoption complète.

**J.-B. LANCTOT**

## Décès de Me Maximilien Coupal

### NOTAIRE A ST-REMI

Nous avons le regret d'apprendre le décès de Me Maximilien Coupal, Notaire, de St-Rémi de Napierville, survenu à sa résidence lundi, le 17 janvier courant, à l'âge de 76 ans, 4 mois, 4 jours, après une grave maladie de 2 années.

Né à St-Michel de Napierville, en 1861, Me Coupal était le quinzième et dernier survivant des enfants de Camille Coupal, ancien capitaine de milice et de Sophie Lefebvre.

Ses études élémentaires terminées à l'école de son village, Me Coupal avait fait ses études secondaires au Séminaire de Ste-Thérèse de Blainville, et sa cléricature comme clerc-notaire, au bureau de feu Me Charles Bédard, Notaire, du village St-Rémi. Admis à l'exercice du notariat le 20 octobre 1886, il s'est fixé d'abord dans sa paroisse natale, où il remplit les offices de Secrétaire Trésorier de la Corporation municipale et scolaire pendant de nombreuses années. En 1905, il vint pratiquer sa profession à St-Rémi de Napierville. A l'automne de 1936, un groupe de confrères du district d'Iberville se réunissait chez lui à St-Rémi pour fêter son cinquantenaire d'admission à la pratique du notariat, et en mai 1937, ses plus proches parents eurent le plaisir de fêter ses noces d'or.

Me Coupal avait fait partie de la Chambre des Notaires de la Province de Québec. Ses loisirs lui ont fourni l'occasion de publier vers 1900, un formulaire du Code Municipal, et même nos périodiques ont recueilli certains de ses essais poétiques.

Avec quelques autres, Me Coupal avait entrepris aux environs de 1900 de ressusciter la culture du ginseng dans la Province de Québec, culture qu'il a menée à bonne fin jusqu'en 1912 environ. Conservateur en politique, il fut candidat aux élections générales de 1900 et de 1904, contre les anciens députés, MM. Dominique Monet et Roch Lanctôt. A plus d'une reprise, Me Coupal fut l'officier-rapporteur des Comtés de Laprairie-Napierville.

Membre des Sociétés Historique, d'Archéologie et de Numismatiques, de Montréal, Me Coupal s'était employé durant ses loisirs, à constituer un musée des choses et des objets du terroir.

La carrière de Me Coupal a été constamment marquée d'une haute distinction et d'une grande intégrité professionnelle; il était un excellent citoyen et un parfait notaire. Dans la vie sociale, il a atteint un sommet des plus enviables.

Lui survivent, son épouse, née Caroline Bédard, fille de feu Me Charles Bédard, deux fils, Pacome G. Coupal, Notaire de St-Rémi de Napierville et Isidore Coupal, Notaire de Montréal, tous deux anciens élèves du Séminaire de Joliette., et une fille, Antoinette Coupal (Mme Louis Martin), ainsi que sept petits-enfants, Guy, Claude, Mireille, Monique Yves Coupal, Lucie et Jean Martin.

## Ste-Marie-Salomé

Le 8 janvier, M. Narcisse Gaudet, fils de M. Eugène Gaudet et de feu Eugénie Johnson conduisait à l'autel Mlle Marie-Anne Brien, fille de M. Octave Brien et de feu Ernestine Mireault. Les deux pères servaient de témoins. MM. Paul et Marie-Joseph Gaudet étaient garçons d'honneur.

Le diner fut servi chez M. Eugène Gaudet, puis les nouveaux époux partirent en voyage. Le R. P. Antonio Desrochers, de Charlemagne, avait béni le mariage.

---

Le 10 janvier, un incendie, dont on ignore l'origine, détruisait de fond en comble la maison et les dépendances, ainsi que le poulailler de M. Jean-Baptiste Larivière

Ce dernier et son épouse échappèrent aux flammes en sautant du deuxième étage par une fenêtre brisée. Au bas de la maison se trouvait une dame malade âgée de 88 ans à demi asphysiée par la fumée, que M. Larivière parvint à sauver des flammes. M. Larivière et sa dame (Philomène Gagnon) ont les sympathies de toute la paroisse. Les bâtisses portent $800 d'assurance paroissiale. Le même jour, 10 janvier, décédait M. Joseph Gagnon, à l'âge de 87 ans, chez son neveu Hidalla Bourgeois. C'était un des plus vieux citoyens de notre paroisse. Homme de jugement sain, tenace dans ses idées et bon chrétien. Son service eut lieu le 12 janvier. M. le curé officiait à l'autel. Les porteurs étaient MM. Euclide Joseph et Jean-Paul Gagnon, et Amable, Roland et Armand Bourgeois, tous ses neveux.

Paix à son âme.

---

Le 12 janvier, s'éteignait, après une longue maladie, Mme Jean-Louis Riopel, née Emilia Gagnon, à l'âge de 65 ans. La défunte, quoique de condition modeste était aimée et respectée de tout le monde pour sa probité et ses vertus chrétiennes. Aussi une foule de personnes ont tenu à honorer de leur présence ses imposantes funérailles.

Elle laisse après elle, son époux M. J.-Ls Riopel; un fils, Albert, 4 filles: Mmes Adélard Grenier et Ephrem Provost, de Rawdon, Lucien Gagnon et Mlle Clara Riopelle de Ste-Marie Salomé. Ses obsèques eurent lieu le 14 janvier. Le service fut chanté par M. l'abbé Philippe Melançon. Les porteurs étaient ses gendres, M. Lucien Gagnon et Adélard Grenier, ses neveux MM. Alban Grenier, Euclide, Joseph et Jean-Paul Gagnon.

A la famille, si cruellement éprouvée, vont nos plus vives condoléances.

## Rapport du Chef Simard

**$12,309.00 de dommages causés par le feu en 1937 dans notre ville.**

A S. H. M. le Maire
et MM. les échevins de la Cité.

Messieurs,

J'ai l'honneur de soumettre à votre conseil le rapport détaillé des opérations des départements de la police et des incendies pour l'année 1937.

Les services des constables ont été requis 126 fois pour des personnes ivres; 37 fois pour des personnes louches; 82 fois pour des enfants; 126 fois pour des querelles; 48 fois pour des accidents d'automobiles; 17 fois pour des colporteurs sans licence; 38 fois pour vols et 75 fois pour des causes de peu d'importance.

80 portes de magasins ont été laissées ouvertes.

25 bicyclettes trouvées ont été remises à leur propriétaire.

13 enfants égarés ont été rendus sans délai à leurs parents.

17 mendiants ont été arrêtés et traités selon la loi.

10 personnes ont été arrêtées et traduites devant le bureau de la Paix.

$57.00 ont été payés en amendes et frais.

10 personnes également ont été arrêtées et traduites devant le Magistrat de district dont une fut renvoyée aux assises.

440 chômeurs ont couché dans les cellules de l'Hôtel de Ville et 348 repas leur ont été servis.

38 voyages en dehors de la ville ont été faits avec l'automobile "Dodge" pour conduire des malades dans différents hôpitaux.

2 hommes ont été tués.

2 détectives ont travaillé sur les enquêtes des chômeurs.

La brigade des pompiers a répondu à 130 appels dont 20 pour feux de tuyaux; 45 pour feux de cheminées et 65 pour causes différentes.

Les matériaux employés sont: 40 extincteurs; 18 seaux d'eau; 890 pieds d'échelle et 9,100 pieds de boyaux.

Les dommages s'élèvent à environ $12,309.00.

Le tout humblement soumis,

Vincent SIMARD,
Chef de la Police et des Incendies.

GRATIS
Flacon d'essai d
KRUSCHEN
• Procurez-vous-en un
Demandez chez votre pharmacien le "gros paquet" de Kruschen à 75c, contenant un flacon ordinaire et un flacon d'essai. Employez d'abord celui-ci et, si vous n'êtes pas satisfait, renvoyez le flacon régulier non ouvert. Votre argent vous sera remboursé.

*Une belle page littéraire*

## L'enlisement

Il arrive parfois, sur de certaines côtes de Bretagne ou d'Ecosse, qu'un homme, un voyageur ou un pêcheur, cheminant à marée basse sur la grève loin du rivage, s'aperçoit soudainement que depuis plusieurs minutes il marche avec quelque peine. La plage est sous ses pieds comme de la poix; la semelle s'y attache; ce n'est plus du sable, c'est de la glu. La grève est parfaitement sèche, mais à tous les pas qu'on fait, dès qu'on a levé le pied, l'empreinte qu'il laisse se remplit d'eau. L'oeil, du reste, ne s'est aperçu d'aucun changement; l'immense plage est unie et tranquille, tout le sable a le même aspect, rien ne distingue le sol qui est solide du sol qui ne l'est plus; la petite nuée joyeuse des pucerons de mer continue de sauter tumultueusement sur les pieds du passant. L'homme suit sa route, va devant lui, appuie vers la terre, tâche de se rapprocher de la côte. Il n'est pas inquiet. Inquiet de quoi? Seulement il sent quelque chose comme si la lourdeur de ses pieds croissait à chaque pas qu'il fait. Brusquement, il enfonce. Il enfonce de deux ou trois pouces. Décidément il n'est pas dans la bonne route; il s'arrête pour s'orienter. Tout à coup il regarde à ses pieds. Ses pieds ont disparu. Le sable les couvre. Il retire ses pieds du sable, il veut revenir sur ses pas, il retourne en arrière; il enfonce plus profondément. Le sable lui vient à la cheville, il s'en arrache et se jette à gauche, le sable lui vient à mi-jambe, il se jette à droite, le sable lui vient aux jarrets. Alors il reconnait avec une indicible terreur qu'il est engagé dans de la grève mouvante, et qu'il a sous lui le milieu effroyable où l'homme ne peut pas plus marcher que le poisson n'y peut nager. Il jette son fardeau s'il en a un, il s'allège comme un navire en détresse; il n'est déjà plus temps, le sable est au-dessus de ses genoux.

Il appelle, il agite son chapeau ou son mouchoir, le sable le gagne de plus en plus; si la grève est déserte, si la terre est trop loin, si le banc de sable est trop mal famé, s'il n'y a pas de héros dans les environs, c'est fini, il est condamné à l'enlizement. Il est condamné à cet épouvantable enterrement long, infaillible, implacable, impossible à retarder ni à hâter, qui dure des heures, qui n'en finit pas, qui vous prend debout, libre et en pleine santé, qui vous tire par les pieds, qui, à chaque effort que vous tentez, à chaque clameur que vous poussez, vous entraîne un peu plus bas, qui a l'air de vous punir de votre résistance par un redoublement d'étreinte, qui fait rentrer lentement l'homme dans la terre en lui laissant tout le temps de regarder l'horizon, les arbres, les campagnes vertes, les fumées des villages dans la plaine, les voiles des navires sur la mer, les oiseaux qui volent et qui chantent, le soleil, le ciel. L'enlizement, c'est le sépulcre qui se fait marée et qui monte du fond de la terre vers un vivant. Chaque minute est une ensevelisseuse inexorable. Le misérable essaye de s'asseoir, de se coucher, de ramper; tous les mouvement qu'il fait l'enterrent; il se redresse, il enfonce; il se sent engloutir; il hurle, implore, crie aux nuées, se tord les bras, désespère. Le voilà dans le sable jusqu'au ventre; le sable atteint la poitrine; il n'est plus qu'un buste. Il élève les mains, jette des gémissements furieux, crispe ses ongles sur la grève, veut se retenir à cette cendre, s'appuie sur les coudes pour s'arracher de cette gaine molle, sanglote frénétiquement; le sable monte. Le sable atteint les épaules, le sable atteint le cou; la face seule est visible maintenant. La bouche crie, le sable l'emplit; silence. Les yeux regardent encore, le sable les ferme: nuit. Puis le front décroît, un peu de chevelure frissonne au-dessus du sable; une main sort, troue la surface de la grève, remue et s'agite, et disparaît. Sinistre effacement d'un homme.

Quelquefois le cavalier s'enlise avec le cheval; quelquefois le charretier s'enlise avec la charrette; tout sombre sous la grève. C'est le naufrage ailleurs que dans l'eau. C'est la terre noyant l'homme. La terre, pénétrée d'océan, devient piège. Elle s'offre comme une plaine et s'ouvre comme une onde. L'abîme a de ces trahisons.

**Victor HUGO**

La Farine Robin Hood moulue de blé lavé

Chronique hebdomadaire

# LA FOLLE

Droits réservés

Par YVONNIC

Si j'étais marchand de bonheur!

C'est le regret que je me fais à moi-même, tout particulièrement quand les circonstances me permettent de toucher à des misères humaines. Le bonheur, ici-bas, n'est pas toujours prodigué en bienfaits; il a ses favoris et ses privilégiés. Quand ici on rit, là on pleure. C'est ça la vie. Chacun a ses misères, ses soucis, ses souffrances, mais il est exact que le malheur s'acharne sur certains êtres avec une obstination qui nous stupéfie et nous fait poser cette brutale question: Pourquoi pas nous? Si peu que nous ouvrons les yeux, la réalité nous apparait rigide et sévère, et nous allons cependant à travers les rangs de ces malheureux, tout entiers à nos affaires, indifférents, insouciants presque des infortunes d'autrui, ne pensant qu'au bonheur qu'il faut chasser, conquérir, gagner.

Pourtant, d'autres le désirent le bonheur et ne le trouvent jamais. Infirmes cloués à la chaise-longue, boiteux impuissants, malades que la douleur tiraille, pauvres gueux qui n'ont pas de parents, pas d'amis, pas de gite et rien que des déboires, orphelins que la vie brutalise. L'existence en est pleine de ces misères humaines, et l'on passe auprès d'elles et on hausse les épaules. Mais si les souffrances que nous remarquons chez les grandes personnes nous laissent pour le moins indifférents, il n'en est pas de même des misères que subissent les enfants. Il nous semble un non-sens que des enfants puissent souffrir manquer de pain, être battus comme des chiens par des parents sans-coeur; il nous semble une monstruosité que des enfants soient infirmes, sourds, boiteux, surtout aveugles. Précisément parce que nous considérons la jeunesse comme l'âge du bonheur, l'âge du rire, l'époque des illusions heureuses. Et quand on voit des enfants pris dans les filets de la folie, tout de suite on maudit la vie, tant sur ce point elle nous semble aussi odieuse que brutale.

La semaine dernière, je causais avec un enfant de quinze ans, joli et bien constitué, mais aux yeux égarés, aux paroles confuses et dont les moindres gestes dénotaient ceux d'un déséquilibré et d'un anormal. Il faisait pitié à voir. Sa simple vue faisait frémir; l'entendre parler suffisait à arracher des larmes. Il parlait sans suite dans les idées, avec incohérence, de mille choses stupides, et je l'écoutais me dire par exemple qu'il allait mourir et qu'il s'en irait au ciel tout droit escorté par les deux anges qui sans cesse se tenaient à ses côtés. Et ceci me rappelle la belle page d'un auteur français du siècle dernier, qui relate l'entrevue qu'il eut avec une folle dans la cour d'un asile. Cette pièce littéraire, dont l'auteur est mort, il y a quelque soixante ans, reste toujours d'une étonnante simplicité, d'un réalisme frappant et il faudrait avoir un coeur de pierre pour ne pas en être ému.

Toute jeune,—dix-sept ans à peine,—et si jolie, quoique chétive et pâle, avec ses cheveux défaits et ses yeux bleus tout humides de larmes, pareils à deux petits ciels mouillés la folle était assise sur un banc de pierre, dans la grande cour de l'Asile.

Autour d'elle, le soleil d'hiver blanchissait les hautes murailles, mettait sa nappe argentée sur les dalles et sur le sable, où quelques rares arbres, noirs et secs, étiraient, écartelaient le reflet de leurs squelettes. Un souffle vif passait, plus frais que froid, alerte et clair, joyeux; çà et là piaulaient des moineaux. S'il y avait eu quelques feuilles aux branches, on aurait pu croire qu'avril était revenu. Janvier a de ce printemps d'une heure.

Mais la pauvre jeune folle ne prenait pas garde à ce furtif renouveau. Ramassée, se faisant petite dans l'enveloppement d'un étroit tartan d'Ecosse, avec l'air craintif de quelqu'un qu'on va battre, elle se tenait assise tout au bord du banc, et, la tête un peu penchée, pressait contre ses lèvres un bouquet de myosotis, où ses larmes tombaient une à une.

L'interne qui me guidait dans le séjour de folie et de désolation me fit signe que je pouvais m'approcher de l'enfant et lui parler. En effet, elle ne devait pas être méchante,—si triste et si faible. Au bruit de mes pas, elle leva le front très vivement et me regarda en face, tout à coup contente, avec ses doux yeux où la joie sécha les pleurs, comme le soleil boit la rosée.

—Vous venez me chercher? dit-elle en joignant les deux mains, avec l'air de prier. Vous allez m'emmener, m'emmener tout de suite? Oh! que je suis heureuse! C'est qu'il faut que je sorte d'ici, voyez-vous, aujourd'hui même, avant le soir. Il y a si longtemps que je ne suis pas allée lui parler, le consoler, il doit tant s'ennuyer et souffrir, tout seul!

—Qui donc voulez-vous aller rejoindre? demandai-je.

—Lui, dit-elle.

—Lui?

—Robert Daniel.

—Votre amoureux, votre fiancé, peut-être?

—Oh non? Le fiancé de Jane.

Je répétai, *un peu surpris:*

—Le fiancé de Jane?

—Oui.

—Il vous attend?

—Tous les jours, depuis six mois.

—Et où donc vous attend-il?

—Eh bien, où il est. Au cimetière. Dans son tombeau. Vous ne connaissez pas sa tombe? Elle est jolie. En marbre blanc, qui parfois au soleil est un peu rose. Le nom de Robert Daniel est gravé sur la stèle, et il y a au-dessus, entre les branches retombantes, une petite urne d'albâtre que l'eau du ciel a remplie, et où les oiseaux viennent boire.

Je le regardais, étonné, attendri.

—Ah oui! dit-elle, vous ne comprenez pas, vous non plus. Vous croyez que tout est fini, quand la vie est finie, qu'on ne pense plus, qu'on ne remue plus, quand on est enterré, que les morts sont morts, enfin? Ce n'est pas vrai, monsieur. Vous ne savez pas les choses, c'est que jamais vous n'avez mis l'oreille à la fente d'un sépulcre pour écouter ce qui se passait dedans. Moi aussi, avant ce qui m'est arrivé, j'ignorais comme vous que les trépassés sont vivants. Je ne vous en veux pas, vous ne pouvez pas savoir ce que je sais.

Elle s'interrompit un instant, baisa la petite touffe de fleurs bleues et, très lentement, continua:

—Une fois, j'étais allée au cimetière du Père-Lachaise, toute seule, pour porter une couronne à une amie de couvent que j'avais eue, et que je n'avais plus. J'avais mis l'offrande à la grille, je m'en retournais. Il y avait dans l'air, sous l'azur et les nuages, beaucoup de clarté, et, par places, un peu d'ombre; entre les tombes, des rayons brusques allaient, venaient, s'échappaient, revenaient, comme des enfants qui jouent en se courant après. Il faisait si doux, si pur, si beau, que je me sentais heureuse dans ce lieu de tristesse,—heureuse et toute gaie. Alors comme je passais près d'une tombe, où fleurissaient beaucoup de fleurs, j'eus l'envie de cueillir une. Ce n'était pas un sacrilège, n'est-ce pas? J'étendis le bras. Je m'arrêtai, effrayée, toute tremblante. Là, sous la pierre, quelqu'un avait parlé, parlé d'une voix douce. Oh! je ne m'étais pas trompée, j'avais bien entendu! La voix avait dit, d'un ton de plainte et d'espérance: "Jane, est-ce toi enfin?" Je m'inclinai pour écouter. Elle murmura encore, cette voix: "Oh! Jane, est-ce enfin toi? Réponds." D'abord, j'avais eu grand'peur; maintenant c'était fini. Aucune crainte. Une grande pitié seulement et une grande tendresse. Je levai les yeux. Je lus le nom de Robert Daniel sur la stèle, et je vis qu'il était mort à vingt ans. Je compris tout. Celui que l'on croyait endormi dans cette tombe, et qui ne dormait pas, avait eu une fiancée qui s'appelait Jane, qui lui avait promis de venir le voir au cimetière, et qui ne venait pas. Il l'attendait toujours, chaque fois qu'un bruit de pas lui arrivait à travers la terre, il croyait qu'elle tenait enfin sa promesse, et il demandait: "Est-ce toi?" Mais personne ne lui répondait. Moi, je lui répondis. Il devait éprouver tant d'angoisse, là, dans la nuit, dans le froid, dans l'étroitesse rigide du cercueil! Est-ce que j'avais tort de vouloir le consoler un peu?

Je lui parlai et je mentis. "Oui lui dis-je, en mettant ma bouche aussi près que je pus de la pierre, c'est moi, c'est moi, ta Jane". Oh! j'avais une grande inquiétude: à cause de ma voix, il allait peut-être reconnaitre ma tromperie; il ne croirait point que c'était Jane qui était là. Mais sans doute, à travers l'épaisseur du marbre, le son ne lui arrivait que très atténué, peu distinct, changé. Car j'entendis un long et profond soupir de consentement. Il croyait, il croyait! Et nous nous mines à causer, doucement de la conversation, je ne disais que des choses assez vagues, qui pouvaient se rapporter à presque tous les amours, à presque toutes les fiançailles. Surtout, je le laissais parler, réfléchissant sur les moindres mots, notant les détails, afin de recomposer l'histoire et de pouvoir parler à mon tour, plus longuement, comme quelqu'un qui est tout à fait au courant. C'eût été un si grand chagrin pour lui s'il avait découvert ma fraude! Enfin, au bout d'une heure, je savais tout ce qu'il fallait savoir et j'aurais été Jane elle-même que je n'aurais pas pu lui répondre avec plus d'à-propos. Et je restai là jusqu'à l'heure où l'on ferme les portes du cimetière. Et le lendemain je revins. Pendant trois mois, tous les jours, nous nous sommes dit de chères et douces paroles. Nous parlâmes du passé heureux avant qu'il tomba malade. Nous nous racontions nos anxiétés et nos vaines espérances pendant la longue maladie! Mais eux-mêmes, ces souvenirs amers nous étaient doux. Hélas! un jour que j'allais sortir pour retourner au cimetière, et pour rapporter à Robert une touffe de myosotis qu'il m'avait demandée,—c'étaient les fleurs qu'il préférait depuis qu'il était mort,—ma mère entra dans ma chambre avec deux hommes que je ne connaissais pas. On me prit, on m'emporta. C'est ici que l'on m'a mise. C'est beaucoup plus triste qu'au cimetière.

Elle se tut dans un sanglot. Quand elle releva la tête, elle vit sans doute que j'avais l'air triste, elle comprit que je n'étais pas venu pour l'emmener.

—Au moins, me dit-elle, vous voudrez bien vous charger d'une commission pour Robert? Il est au Père-Lachaise, je vous l'ai dit. La place n'est pas difficile à trouver. C'est à gauche de la grande allée, en montant. Vous frapperez deux fois sur la pierre, parce qu'il dort quelquefois. C'était le signal convenu entre nous. Vous lui direz que Jane reviendra dans une semaine ou deux. Vous lui direz aussi qu'elle vous a chargé de lui apporter le bouquet, et vous le placerez sur la lame de marbre, au milieu. Cela lui fera plaisir.

Je pris le bouquet, je m'éloignai. Et l'histoire est finie. Pourtant, il me reste quelque chose à dire, au risque de vous paraître un peu ridicule: c'est que j'ai fait la commission.

Cette histoire arrache le coeur, ne trouvez-vous pas? Pauvre petite! Son bonheur à elle consistait dans cette unique pensée pour cet homme qu'elle aimait sans le connaitre et qui, couché dans la tombe froide, lui parlait quand elle passait. Il y avait même du malheur dans son coeur de folle puisqu'elle possédait une grande illusion insatisfaite, un vaste amour inexprimé, des désirs qui ne pouvaient être comblés. Le petit que j'ai rencontré voulait, lui, franchir d'un bond la voûte du ciel. C'était là toute son ambition, et la terre ne l'intéressait plus. Il n'avait d'ailleurs plus de parents, et il ne se souvenait même plus d'en avoir eu. Les ailes bleues qu'il me montrait, que je ne voyais pas, pas plus que je ne voyais les anges qui les portaient, lui, il les contemplait. Ses yeux devenaient vifs parfois quand l'admiration lui arrachait des cris, et moi, je restais là rivé au sol, des larmes dans les yeux, en face de cet infortuné de quinze ans, créé pour être heureux, pour rire, pour courir dans la plaine comme tous ceux de son âge..... Pauvre petit! Tout jeune, le malheur l'a pris, et le malheur sera son compagnon de route jusqu'à la mort, qui ressemblera peut-être à sa vie.....

Les desseins de Dieu sont mystérieux et grands. A divers moments, je me demande pourquoi Dieu veut tant de souffrances, tant de misères, tant d'infortunes, sur les mêmes têtes? ..... Je me demande aussi pourquoi il frappe les petits qu'il aimait tant? ..... Plus j'y pense, et moins la réponse ne vient. S'il en est ainsi, c'est Dieu qui le veut, et dans tout ce qu'il fait Dieu a ses vues, ses desseins, qui sont éternels comme lui. Dans son ciel, par delà les nuages, il réserve peut-être à ces infortunés de la terre des bonheurs futurs auxquels, nous, nous ne serons pas conviés. Du bonheur, nous en prenons, nous, à la vie qui passe. Mais ceux-là que le mauvais sort tient pour toujours où peuvent-ils en prendre? Comme tout est compté dans la balance divine, s'ils n'en prennent pas ici-bas, ils en prendront beaucoup plus que nous croyons dans cet inconnu que nous désirons tous .....

Janvier 1938. YVONNIC

Conservez cette annonce!
ELLE VOUS VAUT 25 cts
sur chaque réparation de matelas, ou bourrures de meubles, que vous ferez exécuter chez
GABRIEL LIPPE
183 ST-VIATEUR, JOLIETTE
Satisfaction à prix modérés

CANADIEN NATIONAL
Excursions
ALLER ET RETOUR DE JOLIETTE A
Montréal - 75c
QUEBEC $2.60
SAM. 29 JANV.
Par tous les trains
DIM. 30 JANV.
Par les trains du matin
(là où ils circulent)
RETOUR jusqu'au LUNDI, 31 JANV., par tous les trains
● Carnaval des Raquetteurs
Montréal
29, 30 janvier
Hockey à Montréal
"Maroons" vs Boston "Bruins"
Samedi, 29 janvier
Voitures ordinaires. Pour renseignements consultez J.-A. Blais, agent
CANADIEN NATIONAL

Maux de Tête
Pour prompt soulagement, prenez un verre de
ABBEY'S
Le sel de santé

La reconnaissance est pareille à cette liqueur d'Orient qui ne se garde que dans des vases d'or; elle parfume les grandes âmes, elle s'aigrit dans les petites.

(Jules Sandeau)

## ST-ALEXIS

**Naissance:—**

Le 3 janvier, par M. l'abbé Alcidas Allard, a été baptisé Joseph, Normand, Roger, enfant de M. et Mme Edouard Dupuis (Armandine Provost). Parrain et marraine: M. Ernest Dufort, grand-oncle de l'enfant, Mlle Gilberte Dufort, sa cousine. Porteuse: Mlle Simonne Dufort.

**Mariage:—**

Le 4 janvier, M. l'abbé Eugène Desrochers, bénissait l'union de Mlle Lorenza Wolfe, fille de M. et Mme Albert Wolfe, avec M. Paul Trudel, fils de M. et Mme Ernest Trudel, de St-Esprit. Après la cérémonie, un copieux diner fut servi chez M. et Mme Albert Wolfe, parents de la mariée. Une magnifique soirée s'en est suivie et un grand nombre d'invités y prirent part.

Mme Alexis Robert, de Montréal rendait visite la semaine dernière, à son beau-frère et sa belle-soeur M. et Mme Avila Bertrand.

**Décès:—**

Nous apprenons avec regret la mort de Mme Vve Odilon Magnan, de Montréal (Zénoïda Trépanier), décédée à l'âge de 87 ans et 8 mois. Elle laisse dans le deuil quatre filles: Mlles Dorilla et Almaïde, Mme Théodore Riva (Adonilda); Mme Chamberland (Magda); trois fils: Floribert, Olidore et Edgar; une soeur, Mme Avila Venne, de Montréal, et un frère M. Ernest Trépanier de Ste-Julienne. Deux beaux-frères, M. Avila Venne, de Montréal et M. Claude Bourgeois, de St-Alexis.

Les funérailles ont eu lieu la semaine dernière, en l'église de St-Stanislas de Koska.

LA CONSTIPATION VAINCUE!
La constipation est souvent due au manque de volume dans l'alimentation. Rendez ce volume à votre alimentation, et la constipation disparait.
All-Bran de Kellogg est tout indiqué. C'est une céréale croustillante qui absorbe facilement l'eau et sa masse spongieuse facilite l'évacuation. All-Bran est également riche en vitamine B, qui tonifie en même temps les parois intestinales.
Mangez-en un peu chaque jour sous une forme ou une autre, buvez quelques grands verres d'eau, et vous aurez bientôt retrouvé vos "habitudes régulières"
Fabriqué par Kellogg.

## Aucune réduction

L'hon. Fisher, trésorier provincial, a laissé entendre lundi matin qu'une réduction sur l'essence, les permis et les licences d'automobiles ne serait pas accorder cette année, parce qu'une commission qui étudie cette question n'a pas encore fait rapport et qu'il sera conséquemment trop tard cette année pour mettre à exécution une recommandation en ce sens de ladite Commission. Ce ne serait alors qu'en 1939 qu'une telle réduction serait accordée.

## Le prix du pain

L'hon. M. Joseph Bilodeau, présentera à la prochaine session une loi l'autorisant à nommer une commission de trois membres qui seront chargés de faire enquête sur les conditions actuelles de l'industrie du pain dans notre province. Cette commission s'occupera de prendre les mesures nécessaires pour améliorer les conditions de la fabrication et de la distribution du pain. Elle obligera les fabricants à se munir du permis, à se conformer aux règlements d'hygiène, à maintenir les prix uniformes. En un mot, cette industrie sera réglée de façon à protéger le boulanger lui-même et sa clientèle.

## Rapport sur les mines pour 1935

Le Département des Mines et des Pêcheries dont l'honorable Onésime Gagnon, C.P., C.R., est le ministre, vient de publier la partie "B" du rapport annuel du Service des Mines pour l'année 1935. C'est une forte brochure in-octavo de 126 pages, où sont compilés les résultats d'études détaillées faites sur le terrain par trois géologues du Service des Mines durant l'été de 1935. La partie "A" (version française) publiée il y a quelques mois est déjà épuisée.

Cette deuxième partie du rapport annuel du Service des Mines qui en comprendra cinq est spécialement consacrée à trois régions de l'Ouest de Québec, dont plusieurs propriétés ont pris à date une belle expansion. Ce sont:

Partie Nord de la région de Dubuisson, comté d'Abitibi, par L. V. Bell.

Canton de Guillet, comté de Témiscamingue, par Bertrand-T. Denis.

Région du canton de Currie, district d'Abitibi, par G. S. Mackenzie.

Trois cartes géologiques à grande échelle accompagnent ces rapports techniques, divisés chacun en trois sections: géologie générale, tectonique et géologie appliquée ou description des propriétés. Dix-sept autres illustrations (planches, cartes et plans) accompagnent ces textes de valeur. On peut obtenir cette brochure, en français ou en anglais, du Directeur du Service des Mines, Hôtel du Gouvernement, Québec.

(Comm.)

TEL. 142
J.-U. LEPINE
Courtier en Assurances
FEU - VIE - ACCIDENTS
Garanties - Automobiles
Bureau: 54 St-Barthélemi, JOLIETTE

## ST-ESPRIT

**OUBLI:—**

Lorsque dernièrement nous avons publié la liste des généreux donateurs qui ont bien voulu aider de leur argent ou de leur travail l'organisation sportive, nous avons malheureusement oublié de publier les noms de certains donateurs qui ont grandement contribué au succès que nous connaissons. Nous nous excusons d'avoir fait cet oubli et nous le réparons volontiers.

Ainsi M. Raphaël Charbonneau fournit l'eau gratuitement pour l'arrosage de la patinoire.

MM. Wilbrod Perrault et Romuald Lafortune ont souscrit chacun $5.00, M. Théodore Corbin a fourni une bonne partie du bois nécessaire à la construction du chalet projeté. Sous la direction de M. Gustave Latendresse, MM. Antonio Grégoire, Max. Charbonneau, P.-E. Wolfe se sont chargés du transport de ce matériel.

**RECTIFICATION:—**

On est aussi prié de prendre note que M. le Dr Jos. Lamarche est le vice-président actif de l'organisation.

**GOURET:—**

Notre équipe n'a connu que des succès jusqu'ici. Une fois, les porte-couleurs de St-Jacques annulèrent avec les nôtres. Moins chanceux une seconde fois, le St-Esprit les battit par 4 à 1. St-Lin dut aussi baisser pavillon par le score de 1 à 0.

Une partie entre les "Bons à rien" et les "Pas capables" n'a pas manqué de fournir des émotions.

PROTEGEZ vous CHEZ
FRENETTE & FILS
COURTIERS EN ASSURANCES
Feu, Vie, Accidents, etc.
Représentants de
Mutual Life of Canada
96 Manseau Tél. 750 Joliette
Casier postal 70

## St-Paul de Joliette

### DECES DE M. L. LACHAPELLE

Jeudi dernier, le 13 janvier, après quelques jours de maladie seulement, est décédé M. Lucien Lachapelle, fils de M. Francis Lachapelle, âgé de 38 ans.

Le défunt qui était célibataire, laisse dans le deuil, outre son père et sa mère, un frère, M. Albert Lachapelle, de St-Paul et une soeur, Mme Alp. Beaudoin, de Montréal.

Une foule considérable de parents et d'amis ont assisté à ses imposantes funérailles qui eurent lieu lundi, le 17 courant, à 10 hres.

M. le curé Eugène Guilbault, a chanté le service assisté de MM. les abbés Rondeau, de Crabtree et Yvon Vandal, de St-Pierre, comme diacre et sous-diacre, cependant que MM. les abbés Lucien Dion, de St-Pierre et Albert Laporte, de St-Paul disaient des messes basses aux autels latéraux.

Les porteurs étaient: MM. Albert et Henri Chalut, Emile Sansregret, Emile Coderre, Patrick Riel et Emilien Beaudoin.

La chorale de St-Paul aidée de quelques étrangers, fit les frais du chant au service.

Nous présentons nos vives sympathies à la famille Lachapelle si cruellement éprouvée.

La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathies dont nous publions la liste.

**Offrandes de messes:** M. et Mme Joseph Lachapelle, Mme Joseph Laurin, MM. et Mmes Jean Venne, Viateur Longpré.

**Bouquets spirituels:** Famille Alp. Beaudoin, Mlles Berthe et Lucienne Lachapelle, familles J.-B. Sansregret, Léopold Lapointe, MM. et Mmes Albert Jodoin, Joseph Venne, Joseph Lachapelle, Mme Vve Arthur Malo, M. et Mme Roland Joly.

**Sympathies :** Famille J.-B. Chalut, Mmes Elisabeth Jetté, Stanislas Rivest, familles A. Lapierre, Alb. Lachapelle, MM. Albert Chalut, Roger Forget, Raynald Lachapelle, Patrick Perrault, MM. et Mmes Camille Riel, Donat Malo, Omer Lorrin, Albani St-Jean, Donat Piette, Adrien Perrault, Fernand Chevalier, Josaphat Gauthier, Léo Desormeaux, Victor Bonin, Léo Lavallée, Lucien Lorrin, Viateur Sansregret, Donat Boulard, Adonias Moreau, Hermas Giroux, Viateur Longpré, Mlle Rose Malo, familles Raymond Beaudoin, Rodrigue Perrault, Nap. Bourgeois, MM. Albert Chalut, Patrict Brunet, Jos. Lachapelle, M. et Mme Wellie Ricard, familles Hervé Laurin, David Lachapelle, Mlle Germaine Bourgeois, Mme Joseph Laurin.

### REMERCIEMENTS

La famille Lachapelle remercie toutes les personnes qui leur ont témoigné des sympathies de quelque manière que ce soit, à l'occasion du décès de M. Lachapelle.

Dimanche matin, le 9 janvier, à l'âge de 85 ans et après une maladie de plusieurs mois, est décédé M. Médard Prud'homme, époux de feu Julie Forest.

Il laisse dans le deuil sept enfants dont quatre filles: Mme Edmond Latendresse (Cordélia), Mme Arthur Forest (Mathilde), Mlles Marie-Anne et Albina; et trois fils: MM. Avila Prud'homme, de Joliette, Edmond et Emile de Saint-Paul.

D'imposantes funérailles lui furent faites, mardi matin, le 11 janvier, à 9 h. 30, à l'église paroissiale de St-Paul de Joliette, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. La levée du corps fut faite par M. le curé Eugène Guilbault, qui chanta aussi le service, assisté de diacre et sous-diacre.

Agissaient comme porteurs: MM. Emile Prud'homme, Arthur Forest, Mastaï Forest, Aza et Mandoza Latendresse.

A cette occasion, la famille a reçu de nombreux témoignages de sympathies auxquels nous joignons les nôtres.

## ST-COME

**FUNERAILLES:**

Le 5 janvier, est décédée Mme Alphonse Labine, née Azilda Mireault, à l'âge de 77 ans et 2 mois. Etaient porteurs et porteuses: M. et Mme Armand Riopel, M. et Mme Ernest Riopel, M. et Mme Lionel Laforest, M. et Mme Paul-Emile Gaudet, de St-Alphonse, M. Tancrède Gaudet et Mme Emilien Riopel. La bannière des Dames de Ste-Anne était portée par M. Angelbert Riopel; les porteuses de rubans étaient Mmes Théophile Gauthier, Euclide Gauthier, Ovide Mailloux et Olivier Lepage.

**MARIAGE:**

Le 5, fut béni le mariage de M. Valmore Morin, à Mlle Marie-Berthe Bordeleau. M. Wilfrid Morin servait de témoin à son fils et M. Juste Bordeleau accompagnait sa fille. Nos voeux de bonheur.

Le 3 janvier, fut baptisé Joseph, Hector, René, enfant de M. et Mme Léon Bordeleau (Rosalma Gaudet). Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Gaudet, oncle et tante de l'enfant.

**BAPTEMES:**

Le 8 janvier, fut baptisé Joseph, Rolland, enfant de M. et Mme Gilbert Morin (Azanna Larochelle). Parrain et marraine, M. et Mme Arvin Morin, oncle et tante de l'enfant.

**RECENSEMENT:**

Recensement de la paroisse pour l'année 1937:

*Village*—95 familles, 353 communiants, 103 non communiants: Total 456.

*Rangs*—93 familles, 441 communiants, 118 non communiants: Total 559.

*Total*—185 familles, 794 communiants, 221 non communiants: Total de la population: 1,015.

Pendant l'année, il y eut 24 baptêmes, 13 mariages et 8 sépultures.

AU PREMIER FRISSON
PRENEZ
Painkiller
(PERRY DAVIS')
PREVIENT
RHUMES, GRIPPE, BRONCHITE

## St-Jean de Matha

M. Joseph Beaulieu, meunier, époux de Poméla Provost, est décédé à l'âge de 65 ans et 10 mois, après une maladie de quelques jours seulement. Il avait été conseiller municipal durant deux termes.

Outre son épouse, il laisse sept enfants pour pleurer sa perte, dont deux fils: Paul-Emile et Roméo Beaulieu et cinq filles: Mme Louis Lachapelle (Marie-Reine), de St-Félix, Mme Antonio Laplante (Eglantine), de Trois-Rivières, Mme Edgar Guertin (Gabrielle), de St-Jean de Matha, Mme Armand Boisjoli (Laurette), de Montréal et Mlle Marie-Ange Beaulieu.

D'imposantes funérailles lui furent faites mardi matin, le 11 janvier, en l'église paroissiale de St-Jean de Matha, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. M. le curé Alcide Dufort officiait.

A la famille éprouvée, "L'Etoile du Nord" présente l'hommage de ses sincères condoléances.

Pour Vous Aider à EVITER des RHUMES
Au moindre reniflement ou irritation du nez, mettez du Vicks Va-tro-nol—quelques gouttes seulement dans chaque narine. Employé à temps, il aide à éviter complètement nombre de rhumes.
VICKS VA-TRO-NOL

## ST-ESPRIT

**Naissances:—**

A M. et Mme Alphonse Collin (Gabrielle Majeau), une fille baptisée Marie, Claire, Lise, Estelle. Parrain et marraine, M. et Mme Osias Majeau, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Adrienne Majeau, tante de l'enfant.

A M. et Mme Oscar Majeau (Lorette Collin), un fils baptisé Joseph, Jacques, Bernard. Parrain et marraine, M. et Mme Elie Majeau, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Noella Majeau, cousine.

## Condoléances

**Province de Québec
Municipalité de St-Ambroise de Kildare**

A une session générale du Conseil municipal de St-Ambroise de Kildare tenue à la salle publique de cette Municipalité lundi le trois janvier mil neuf sent trente-huit, à laquelle session sont présents: M. Adélard Chevrette, maire et MM. les conseillers Arthur Forest, Gaspard Ducharme, Camille Sicard et Alexandre Laporte.

Il a été résolu unanimement sur proposition de M. le conseiller Arthur Forest appuyé par Monsieur le conseiller Gaspard Ducharme que les membres de ce conseil ont appris avec regret le décès de M. Japhet Perreault, ex-conseiller, et offrent à la famille leurs sincères sympathies.

Que copie de la présente résolution soit transmise à Mme Japhet Perreault et à "L'Etoile du Nord".

(Signé) J. J. A. Fitzpatrick,
Sec.trésorier.

Vraie Copie:
J. J. A. Fitzpatrick,
Sec.-trésorier.

## Décès de Mme Damase Loyer

Nous avons le regret d'annoncer la mort de Mme Vve Damase Loyer, née Célina Trudel, survenue à Joliette le 6 janvier, après une très longue maladie soufferte avec résignation. Elle était âgée de 87 ans et 6 jours.

Elle laisse pour pleurer sa perte, trois fils: Joseph, de Montréal, Philias et Henri, de Joliette, et une fille, Madame Wilfrid Gravel (Rosanna), de St-Jean de Matha, ainsi qu'un grand nombre de petits-enfants et arrière petits-enfants.

Les funérailles ont eu lieu samedi, à 9 hres, en l'église Saint-Pierre, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

MM. Ovila Héroux, Vital Marcil, Joseph Brisson, Adem Allard, Arthur Morin et Arthur Loyer agissaient comme porteurs.

La famille remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie de quelque façon que ce soit.

## Alfred-P. Sloan a touché en 1936 un salaire de $561,311.

**Un comité d'enquête du Congrès a révélé le nom du citoyen américain recevant le salaire le plus élevé.**

C'est Alfred-P. Sloan, fils, qui vient en tête de la liste des plus hauts salariés avec une enveloppe de paye annuelle de $561,311 pour l'année 1936.

Treize personnes reçoivent plus de $300,000 par année et neuf d'entre elles sont intéressées de même que M. Sloan dans la compagnie d'automobiles General Motors. William S. Knudsen, son vice-président, touche $459,878.

Dans le monde du cinéma c'est Gary Cooper qui touche le plus avec $370,214. Deux artistes de l'écran et de la radio reçoivent plus de $200,000 annuellement. Outre Gary Cooper on relève les noms de Ronald Colman, $362,500; Claudette Colbert, $350,833; Mae West, $323,913; Warren Baxter, $289,364; Madeleine Carroll, $287,913; Marlene Dietrich, $269,333; Ruth Chatterton, $249,145, et Rudy Vallée, $238,957.00.

Eugène G. Grace, président de Bethlehem Steel, a touché en 1936 *$180,000; Charles-M. Schwab*, de la même compagnie, $150,000, M. C. W. Dayo, président de F.-W. Wool-

## St-Lin des Laurentides

Dimanche dernier, le 16 janvier 1938, une belle et grandiose manifestation organisée par les directeurs et organisateurs du Cercle sportif de St-Lin, s'est déroulée à 3 hrs de l'après-midi, sur la patinoire. C'était l'ouverture officielle de la saison de gouret. On a choisi Mlle Claire Pichette pour "Reine des Sports" de cette saison. Montée sur une estrade la reine accompagnées de ses demoiselles d'honneur, Mlles Mary Lawruck et Yvette Trudeau, était vêtue d'un magnifique accoutrement tout blanc, tandis que ses demoiselles étaient vêtues de riche étoffe noire. Mgr E. Dugas, MM. les abbés Mailhot, Fafard et Rorest étaient présents à cette manifestation. Mgr adressa la parole et en une courte allocution félicita les directeurs de leur dévouement, les joueurs de leur esprit sportif, et l'assistance nombreuse de l'encouragement réel et sincère qu'elle donne aux jeunes. Et comme encouragement personnel et don individuel il remit au directeur une enveloppe cachetée qu'il offrait, dit-il, comme dédommagement d'abord, et ensuite comme preuve de l'intérêt qu'il porte aux jeunes qui sous l'habile directive de M. le vicaire Z. Mailhot, ont su trouver des jeux sains et divertissants. Le Club de Saint-Lin pour la corconstance recevait la visite du Club de Saint-Jérôme. Le jeu fut de toute beauté, mais malheureusement par manque de pratique, perdirent la partie par le score de 2 à 1. Le seul point du St-Lin fut fait par Roger Arquin, après une montée individuelle de toute beauté. Les autres joueurs comme les deux Lamarche, Pichette, Léonard, Théorêt et autres malgré l'énorme somme d'efforts qu'ils dépensèrent durent capituler devant les joueurs du Saint-Jérôme. St-Jean dans les buts du St-Lin, joua une très bonne partie. M. Leslie Monahan était arbitre; il remplit son rôle à la grande satisfaction de tous.

La semaine dernière, à Saint-Lin est décédée à l'âge de 32 ans, Mlle M. Vézina, et dimanche, Mgr Dugas, après sa recommandation aux prières, ajouta: "Vous saves que je n'ai pas l'habitude de faire des commentaires sur les décès, mais dans la circonstance, je me fais un devoir de donner comme exemple aux jeunes filles, Mlle Vézina qui durant sa courte existence sema partout l'exemple de ses vertueuses qualités et de sa vie de chrétienne". "Elle nous a quittés contente d'avoir rempli ses devoirs, et vous jeunes filles menez comme elle une vie exemplaire et sainte pour avoir le bonheur de n'avoir aucun regret sur votre lit de mort".

## AVIS

Avis vous est donné que la société légale de messieurs Ferland & Bourgeois, avocats, a été dissoute le 31 décembre 1937.

Monsieur Charles-Edouard Ferland, avocat et député du comté de Joliette-l'Assomption-Montcalm, maintient ses bureaux au No 78a Boulevard Manseau, à Joliette, téléphone 304.

Comme par le passé, monsieur Charles-Edouard Ferland sera à son bureau de Joliette durant la prochaine session du Parlement, tous les samedis et les lundis jusqu'à 3 heures p. m.

# FOYER DES LECTRICES

## "Souvent femme varie"

Dédié à "Denise"

Souvent femme varie! Et vous voulez que je vous dise ce que j'en pense?

C'est un vieux dicton. Aussi vieux que le monde et aussi jeune que lui puisque sans cesse on en a parlé et continue d'en parler encore. En soi, il n'est peut-être pas très aimable pour le beau sexe, mais dame! il est si peu malin que les circonstances se chargent elles-mêmes, et combien fréquemment!, de le refuter et de confondre ceux qui s'obstinent à le croire vrai.

C'est sans doute un homme qui l'inventa. Ces vilains hommes, on les trouve à la base de toutes les méchantes paroles écrites sur les femmes. C'est du dépit, de la jalousie, de l'envie. Et ce qui me surprend le plus, c'est ceci: Tous ceux qui dénigrent les femmes sont précisément ceux-là qui ne sauraient se passer d'elles. "Souvent femme varie". Ce défaut que les hommes attribuent aux femmes, à tout propos, à propos de rien, ne proviendrait-il pas de la malignité même des hommes, et ne sont-ce pas *les hommes qui en sont responsables?*

Les hommes disent: "Les femmes sont inconstantes!" Les hommes disent: "Les femmes sont bavardes!" Les hommes disent: "Les femmes sont coquettes!" Petits défauts qui ne nuisent à personne. On voudrait que les femmes ne fussent ni capricieuses, ni bavardes, ni coquettes. Mais c'est les dépouiller de tout ce qui fait leur charme. Et Mme Necker de dire: "Les défauts des femmes leur ont été donnés par la nature pour exercer les qualités des hommes".

Les hommes sont bien jaloux, allez! La jalousie, comme la jaunisse, fait tout voir sous de vilaines couleurs. Aussi, ne vous étonnez pas, mesdames, des propos des hommes. Peut-être sont-ils irrités de ce que les écrivains parlent si souvent de vous et jamais d'eux? Pourquoi donc? L'homme serait-il une énigme indéchiffrable? Serait-il demeuré, en dépit des siècles, sous l'égide de quelque déesse charmante? Serait-il parfait puisque jamais la plume de l'écrivain n'ose sur lui écrire le moindre petit bout de prose? Et pourtant c'est l'homme qui affirme que la femme est un mystère, et Marivaux de dire lui-même: "Notre siècle peut commencer la définition de la femme, mais je soutiens qu'on en verra le bout qu'à la fin du monde". Une femme-écrivain soutient toutefois que l'homme est réellement une énigme. Sait-on toujours ce qui se passe au fond de cet être dont les actes sont si souvent mystérieux, si souvent étranges? Sait-on jamais ce que disent ses yeux, même quand ils regardent avec chaleur? Sait-on jamais ce qu'il pense, rumine, complote? Et elle notait: "Ces langueurs caressantes qui le voilent, ces vivacités troublantes qui l'enflamment, ces lueurs irradiées qui le divinisent, toutes ces choses que dans ses yeux on croit lire, ne sont-elles pas trop souvent que mensonges? Comment discerner la sincérité des uns de la fourberie des autres puisque tous ont à peu près les mêmes procédés?"

Mais halte! Cette troublante question me surpasse. "Souvent femme varie!" Les hommes diront que c'est vrai, mais ils n'auront point raison. Ségur affirmait: "Les hommes disent des femmes tout ce qui leur plait et les femmes font des hommes tout ce qu'elles veulent". Et comme un vieux proverbe assure que l'homme ne sait jamais bien vivre à moins qu'une femme ne s'en soit mêlée, n'allez pas vous chagriner, Mesdames ......

D'ailleurs, même s'ils ne l'affirment jamais ouvertement, les hommes savent bien que vous valez beaucoup mieux qu'eux, et si souvent femme varie, c'est uniquement quand il s'agit de mode. La femme a l'amour du foyer et elle ne songe qu'à le constituer. Elle a la tendresse, le dévouement, l'esprit de sacrifice, d'abnégation, d'héroisme. La femme a un sourire pour toutes les joies, une larme pour toutes les douleurs, une consolation pour toutes les souffrances, une excuse pour toutes les fautes, une prière pour toutes les infortunes, un encouragement pour toutes les espérances. De cela, elle n'a jamais dévié, et ne déviera: c'est son rôle. Si elle change de mode à chaque saison, elle le fait pour sa parure. Tout simplement aussi, et c'est Lucien Romier qui le souligne avec tant de vérité, dans le sens que l'homme lui indique par ses attitudes et ses préférences plus ou moins conscientes; elle change très souvent parce que l'homme est lui-même inconstant.

Cette dernière appréciation contient toutes les autres et me semble la meilleure!

Janvier 1938 **YVONNIC**

Droits réservés.

## Or et bijoux ne valent pas

Jeunes beautés, vous à qui la nature
A prodigué mille attraits séduisants;
Pourquoi du fard d'une vaine imposture
Vouloir flétrir ses plus riches présents?
Or et bijoux ne valent pas quinze ans.

Que l'éclat seul des fleurs fraiches écloses
Prête son charme à vos appas naissants;
Ne voit-on pas que les lis et les roses
Sont la parure et l'honneur du printemps?
Or et bijoux ne valent pas quinze ans.

Quand de vos traits la fraîcheur passagère
S'envolera sur les ailes du temps,
A la toilette empruntez l'art de plaire;
Mais jusque-là fuyez ses faux brillants:
Or et bijoux ne valent pas quinze ans.

**DESAUGIERS (1772-1827)**

## Tarif des petites annonces

Le tarif des petites annonces ordinaires dans "chez nous" et "autour de nous" est maintenant le suivant:

Chaque annonce est chargée au minimum de 30 centins pour 30 mots ou moins.

Si la même annonce est répétée 4 fois: minimum $1.00 pour les quatre insertions. S'il y a plus de 30 mots: 1 centin par mot.

## Tarif relatif aux décès

Pour la publication de résolutions de condoléances: $1.00
Publication de témoignages de sympathies: $1.00.
Remerciements pour sympathies: $0.50.

MARIAGES: Publication de listes de cadeaux de noces $1.00
Défense d'avancer: 50 centins par insertion.

Les annonces de naissances, mariages et décès sont publiées

## Conseils de santé

**Contre le froid:** Par les grands froids, les personnes que leurs occupations obligent à sortir dès le matin éprouvent souvent un malaise assez grand, une sorte de vertige produit par le froid. Le moyen infaillible de l'éviter consiste à prendre, en se levant, une cuillerée d'huile de foie de morue. On sait, en effet, que c'est grâce à l'huile de poisson qu'ils absorbent que les Esquimaux peuvent supporter les plus basses températures.

---

**A mort les cache-nez:** On ne saurait croire combien l'habitude de porter de la laine autour du cou pour se protéger du froid engendre de maux de gorge en amenant le sang de ce côté. L'usage du cache-nez doit être absolument abandonné; un léger foulard de soie *suffit pour procurer* de la chaleur sans présenter les inconvénients d'un tissu de laine.

---

**Position du corps pendant le sommeil:** Il vaut toujours mieux dormir du côté droit; l'estomac a ainsi la position d'une bouteille renversé et le contenu est aidé à sortir par la gravitation. Si l'on se couche du côté gauche, l'opération ressemble plutôt à celle qui consiste à prendre de l'eau d'un puits. Une fois endormi, laissez au corps liberté entière de position. Si l'on dort, couché à plat sur le dos, surtout après un repas copieux, le poids des organes digestifs et celui de la nourriture, reposant sur la grande veine du corps près de l'épine dorsale, la comprime et arrête, plus ou moins, la circulation du sang. En cas d'arrêt partiel, le sommeil est troublé par des rêves désagréables, et après un repas récent et copieux, des sensations diverses telles que la chute dans un précipice, la chasse d'un animal sauvage, ou tout autre grand danger imminent, avec les efforts désespérés de se tirer de là, nous réveillent en sursaut, tremblants, en transpiration, éreintés. On ne doit jamais manger avant de se coucher; cette mauvaise habitude est la cause des cauchemars, des morts subites même.

---

**Contre l'enrouement, l'extinction de voix:** Mettez un citron au four, comme vous le feriez pour une pomme. Pressez ensuite ce citron et versez le jus épais sur des morceaux de sucre que vous croquerez de temps à autre.

## Qu'en pensez-vous, Mesdames ?

### CAPRICES DE FEMMES.

Les journaux rapportaient, il y a quelque temps déjà, que six jolies Américaines, appartenant toutes à un club de jeunes filles, dans une des plus grandes villes des Etats-Unis, firent le tour du monde afin de faire enquête sur le caractère des hommes de chaque nation et de ses possibilités de devenir le mari par excellence. Une telle idée ne pouvait, et ce sera admis!, ne germer ailleurs que dans le cerveau d'Américaines, qui ordinairement recherchent la publicité par les millions de façons ou de manières. Or, ces six jolies filles ont fait le tour de l'Europe, et bien discrètement ont mené l'enquête dont les avaient chargées les membres de leur club. Après avoir beaucoup flirté et étudié les hommes que le hasard leur présenta, elles sont revenues dans leur pays avec un volumineux rapport dont voici un très explicite résumé. Elles ont découvert que l'Anglais est autoritaire et brutal, et qu'il serait insensé de le considérer comme un mari idéal; il en est de même de l'Allemand qui aime beaucoup mieux manger que s'intéresser aux choses de l'amour. Le Français est un charmant compagnon, mais il a de l'égoïsme, et ces gentilles Américaines lui ont découvert ce vilain défaut. L'Italien est trop amoureux, il ennuie par ses airs langoureux. Le Russe aime la boisson et est brutal. L'Autrichien est orgueilleux, et l'Irlandais trop prompt. Et le rapport se termine par ses édifiantes paroles que l'Américain reste de tous les hommes de la terre celui que la Providence a choisi pour être dans cette vallée de misère le mari par excellence.

C'est bien mon impression qu'il n'était pas du tout nécessaire que ces demoiselles aillent faire le tour de l'Europe pour en venir à cette conclusion. C'était prévu d'avance! C'était jugé même avant leur départ! Et ce qui m'étonne le plus dans tout ceci, c'est qu'il ne serait surprenant qu'un jour ou l'autre, un de ces oiseaux féminins traverse les mers à la recherche sur le continent européen de quelque duc, de quelque comte, de quelque marquis. Ah! qu'elles tentent de nous en faire avaler de bonnes, de temps en temps, ces bonnes petites Américaines!

Du mari canadien, elles n'ont pas parlé. Et cela m'étonne largement. Nous avons dans notre pays des hommes fort jolis, très instruits, très gentils et fort sociables. Elles n'ont pas jugé bon de venir s'enquérir sur place de notre sexe fort. Quant à nous, les Canadiennes, je crois bien que notre choix est d'avance fait, et qu'il ne nous sera pas nécessaire d'envoyer des délégations pour faire enquête sur l'élément masculin de chaque pays du globe. Nous n'avons qu'à étendre a main pour cueillir nos compagnons de route. Et je voudrais bien voir les autres femmes du monde qui viendraient nous nier que c'est nous qui possédons les meilleurs maris du monde.

Ils ont bien, comme les autres hommes, leurs petits caprices, leurs menus défauts, leurs légères imperfections; s'ils n'en possédaient point nous les aimerions peut-être beaucoup moins. Mais somme toute, que nos voisines d'outre-frontière ne viennent pas nous casser les oreilles avec leurs propos extravagants, puisqu'il nous serait assez facile de prouver que le divorce est chez nous fort rare et bien commun au contraire dans leur pays.

Mais il n'y a pas que les Américaines qui se piquent d'extravagance. Les Londonniennes elles aussi. Il y a quelques années, une douzaine de jeunes filles fondaient un club, dont chaque membre devait s'engager aux résolutions suivantes:

"Je m'engage à n'embrasser personne, excepté mon père, ma mère, mes frères et soeurs, mon mari et mes enfants. Je m'engage encore à n'embrasser mon fiancé que lorsqu'il sera mon mari. Si je manque à ces engagements, je paierai la somme de 125 francs, et le club aura le droit de rayer mon nom de la liste de ses membres".

Le club n'a vecu que quelques mois, puis a disparu. Les membres auraient-ils tous manqué à leurs engagements? C'est là probablement l'unique raison, et la plus plausible également. Pourquoi se donner tant de mal à prendre des résolutions qu'il est impossible de tenir?

Qu'en pensez-vous, Mesdames?

**FANTINE**

## Pacifique Canadien

"HEURE SOLAIRE"

LA SEMAINE SEULEMENT

| Départ de Joliette | Arrivent à destination |
|---|---|
| 10.03 A.M. pour Québec, rapide | 1.10 P.M. |
| 10.03 A.M. pour Montréal, Viger | 12.06 P.M. |
| 10.55 A.M. pour St-Gabriel | 11.45 A.M. |
| 3.38 P.M. pour Montréal, Wind. | 5.30 P.M. |
| 6.00 P.M. pour Montréal, Viger | 8.35 P.M. |
| 6.00 P.M. pour Québec, local | 9.45 P.M. |
| 6.55 P.M. pour St-Gabriel | 7.45 P.M. |
| **Arrivent à Joliette** | **Départ de destination** |
| 10.00 A.M. de St-Gabriel | 9.10 A.M. |
| 10.55 A.M. de Montréal, Windsor | 9.10 A.M. |
| 10.55 A.M. de Québec, local | 7.35 A.M. |
| 3.35 P.M. de St-Gabriel | 2.40 P.M. |
| 4.30 P.M. de Québec, Rapide | 1.30 P.M. |
| 6.55 P.M. de Montréal, Viger | 5.15 P.M. |

DIMANCHE SEULEMENT

| Départ de Joliette | Arrivent à destination |
|---|---|
| 10.30 A.M. pour St-Gabriel | 11.25 A.M. |
| 7.35 P.M. pour Montréal, Viger | 9.15 P.M. |
| **Arrivent à Joliette** | **Départ de destination** |
| 10.30 A.M. de Montréal, Viger | 8.50 A.M. |
| 7.35 P.M. de St-Gabriel | 6.40 P.M. |

A NOTER:

Le nouveau train pour St-Gabriel à 10.55 A.M. et retour à 3.35 P.M. [illegible] en vigueur à condition qu'il soit [illegible].

J.-E. [illegible]
Téléphone 30

Un thé pour tous les goûts

THÉ "SALADA"

503F

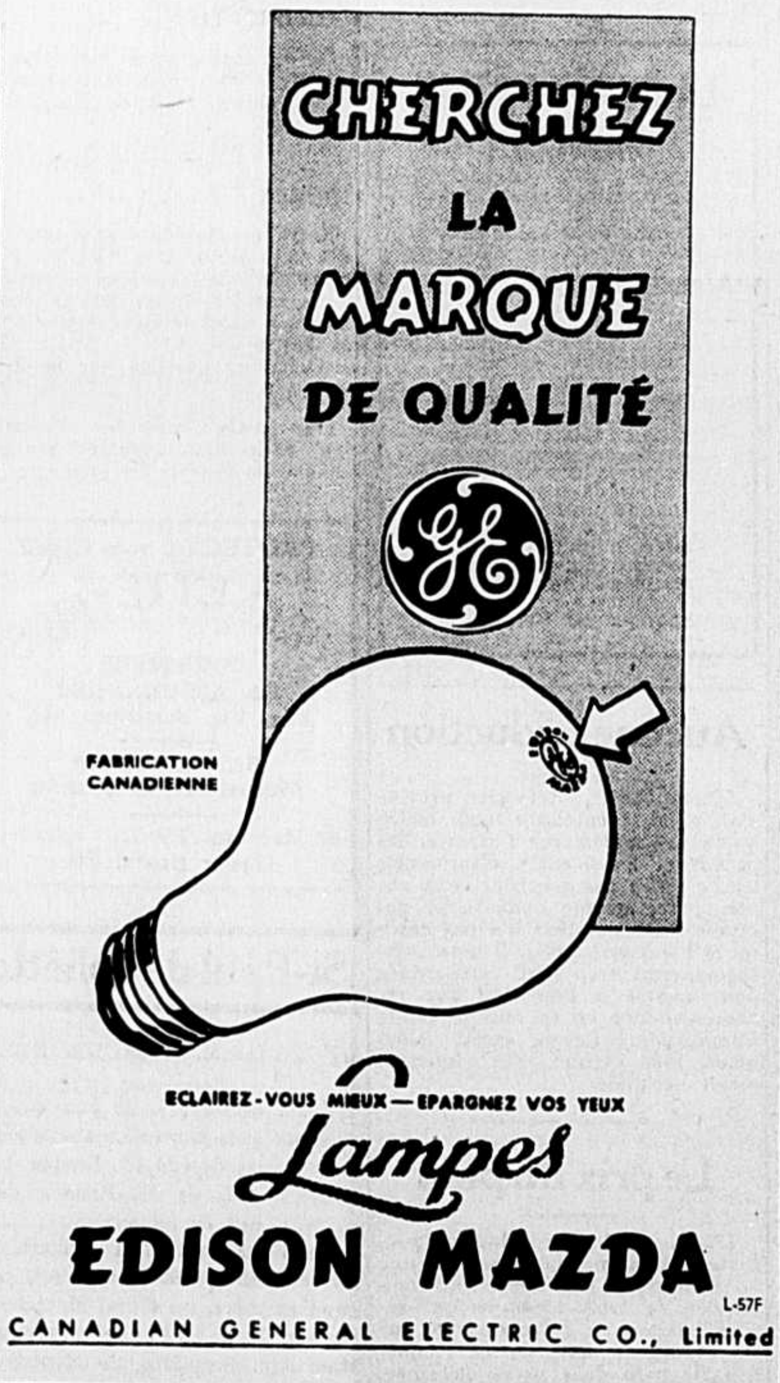

CHERCHEZ LA MARQUE DE QUALITÉ

FABRICATION CANADIENNE

ECLAIREZ-VOUS MIEUX — EPARGNEZ VOS YEUX

Lampes EDISON MAZDA

L-57F

CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO., Limited

## Les inventeurs

### ET LEURS INVENTIONS

Les inventeurs modernes ne ressemblent pas à leurs confrères d'il y a cinquante ans. Dans ce temps passé, l'être humain, qui lançait une merveille, était pour le moins accusé de folie. Notre siècle a compris que les innovateurs lui ont rendu, dans tous les domaines de l'activité humaine, des services si appréciables que se passer de leurs inventions devient un non-sens. Toutefois, certains brevets ont rapporté à leurs auteurs des sommes phénoménales, et il suffit pour s'en convaincre de consulter un peu l'histoire.

L'homme qui inventa le crayon muni d'une gomme à effacer fit avec ce simple objet une fortune de $100,000. C'était facile, mais encore fallait-il y penser!

L'inventeur des pince-cravates est mort millionnaire.

Siemens, à qui on doit la transformation du fer en acier, amassa une fortune évaluée à quelque vingt-cinq millions. Les machines à coudre, dont les créateurs furent Howe, Wheeler et Wilson, leur accordèrent, des années et des années, un revenu annuel d'un demi-million. Singer, célèbre par la machine à coudre qui porte son nom, laissa à sa mort la fabuleuse somme de quinze millions. Le colonel Green, l'inventeur du tube à forer les puits, vendit son droit d'invention $600,000. Le simple fait de remplacer les baleines de parapluies par une armature en métal accorda à Samuel Fox, qui en avait conçu le projet, une fortune de un million et quart. L'inventeur du "petit bout de fer" destiné à renforcer les semelles de souliers, mourut, laissant une succession de trois millions. L'Américain, George Yeaton, qui le premier fabriqua des chaises en joncs tissés, devint en quelques années plus que millionnaire.

Le téléphone a suffi à rendre Edison plusieurs fois millionnaire, et ses recherches sur l'électricité lui ont valu la fortune. La vente de son invention "le phonographe" lui a rapporté à elle seule plusieurs centaines de milliers de dollars. Edison a toutefois disposé des capitaux énormes que ses inventions lui ont fournis, à créer les laboratoires pour pousser plus avant des expériences qui depuis ont étonné la science et le monde entier.

Les inventeurs de poupées parlantes, de bicycles, de tricycles, de jouets mécaniques, etc, ont tous fait des fortunes appréciables. Le créateur du patin à roulettes a vendu son droit d'invention la jolie somme de $80,000. D'ailleurs, la plupart des objets dont nous nous servons ont rapporté la fortune à ceux qui les premiers les ont offerts à l'attention de leurs concitoyens. L'épinglé à ressort, communément nommé épingle à couches, a rendu excessivement riche celui qui l'inventa. Il en fut de même de l'épingle à linge, des boutons, des bretelles, et de toutes ces petites commodités qui rendent l'existence si agréable et desquelles nous ne saurions guère nous passer. Tous les jours, que ce soit dans le domaine de la mécanique, de la chimie, de l'électricité ou dans le domaine strictement intime, d'autres articles s'ajoutent à cette liste déjà si précieuse que nous possédons. Et dire que nous pouvons tous être des inventeurs, des créateurs. Il paraît qu'il faut tout simplement y penser, et que c'est là le point le moins facile de tous!

**YVONNIC**

Tél. 596 Casier Postal 525
PROTECTION COMPLETE
J.-Alfred Tessier
Courtier en Assurances
Représentant officiel depuis au-delà de 10 ans de la SUN LIFE OF CANADA
FEU — VIE — ACCIDENTS AUTOMOBILES
96, LAJOIE, JOLIETTE

## La croisade contre le cancer

*Lutte entreprise contre le grand fléau au moyen de l'Education-campagne dirigée contre l'ignorance, la peur et la négligence.*

par

*J. W. S. McCullough M.D., D.P.H.*
*Secrétaire du Comité du Cancer*
*Ligue de Santé du Canada*

### *Article No 13. — Le traitement du cancer No 1*

Lord Moymham, qui fut un chirurgien de grande renommée a constaté que, dans le cas du cancer du sein, quand l'opération est faite au début, 90.1% des malades étaient en bonne santé dix ans après l'opération, tandis que lors que la maladie est trop avancée, 94.4% des malades sont mortes au cours du même espace de temps. La nature de la maladie était la même; l'opération était la même; La nature de la maladie était la même; l'opération était la même; la période d'évolution de la maladie a fait toute la différence.

Les seuls modes de traitement du cancer consistent dans le recours à la chirurgie qui atteint 70% de ces opérables et dans l'emploi du radium et des rayons X. On n'a découvert jusqu'à présent aucun autre traitement qui puisse exercer sur le cancer une influence favorable durable. Les sérums, les vaccins, les emplâtres de même que les guérisons qui peuvent être l'objet d'une réclame tapageuse n'ont d'autre effet que celui de retarder l'usage des méthodes rationnelles de traitement.

La chirurgie est le mode de traitement employé dans le cas de cancer de l'estomac, des intestins, le corps de l'utérus et des autres organes abdominaux. Elle constitue encore la principale ressource dans le cancer de l'oesophage et du larynx. L'art et la science de la chirurgie sont arrivés à un haut degré de perfectionnement. Dans tous les domaines de son art, le chirurgien est devenu d'une habileté vraiment extraordinaire; il a confiance dans ses capacités. Il n'y a que par des découvertes nouvelles, ou par des méthodes plus exactes et plus simples que l'on pourra détrôner la chirurgie de sa position actuelle dans le domaine du cancer.

Chaque fois que le cancer se développe en un endroit accessible au chirurgien, la maladie est curable si l'opération est faite dès le début, parce que le cancer est d'abord une maladie locale. Le succès futur de la chirurgie du cancer dépend, en grande mesure, de l'éducation de la population au sujet des symptômes précoces de la maladie. Il faut aussi que tous se rendent bien compte que la plus grande peur du cancer devrait être la peur du retard.

Prochain article: "Le traitement du cancer numéro 2".

Les lecteurs qui désirent avoir la série complète des articles du docteur McCullough sur le cancer peuvent les obtenir en s'adressant 105, rue Bond, Toronto, Ontario. à la Ligue de Santé du Canada,

---

Heureux ceux qui peuvent aimer à coeur ouvert, qui ont un sentiment de pitié pour toutes les souffrances et d'admiration pour toutes les vertus! C'est l'échelle de Jacob, l'échelle des anges, par laquelle nous remontons de charité en charité, de tendresse en tendresse jusqu'au trône céleste.

(Xavier Marmier)

---

Par des dépenses insensées, les gouvernements tarissent la source du bien-être populaire, puis ils s'étonnent que les révolutions se succèdent: autant s'étonner qu'un fleuve qu'on aurait mis à sec ne transporterait plus de navires.

(Emile de Girardin)

---

Quelque longue que soit la lettre d'une femme, elle n'y met jamais sa pensée la plus chère qu'à la fin.

(Bernardin de St-Pierre)

Voyez ceci NOUVELLE VERRERIE MODERNE

VERRE A EAU
BOL A FRUITS
ASSIETTE A FRUITS
ASSIETTE

UNE BELLE PIECE DANS CHAQUE PAQUET DE QUICK QUAKER Crystal Wedding OATS

● Achetez de l'Avoine Quaker Éclair avec Verrerie aujourd'hui— pour avoir de délicieux déjeuners économiques de santé. Commencez dès maintenant à collectionner la belle verrerie rose qui est empaquetée dans chaque paquet!

POUR MUFFINS DE SON DELICIEUX Employez Le SON Naturel QUAKER

BEAUCOUP MOINS COUTEUX

## Tribune libre

**La direction dégage toute responsabilité sur les idées émises sous la rubrique: TRIBUNE LIBRE.**

Mon cher Mario,

Puisque vous semblez vous intéresser tout particulièrement à la radio, permettez-moi donc de vous communiquer mes impressions.

Je vous félicite de nous indiquer les **bons programmes.** N'en avons-nous pas assez de ces platitudes d'émissions où un bonimenteur austeur spirituel qu'un âne sauvage pose des questions à quelques insignifiants. Et il termine invariablement, "Désolé, Mademoiselle.......... mais vous avez entendu la cloche". Ou encore, "Voici votre dollard". Et l'on rencontre des "spectateurs" qui ignorent les plus belles pages de notre histoire, ou les données élémentaires de la géographie. Continuez, Messieurs, vous travaillez merveilleusement à nous faire passer pour une bande de sots.

Il y en a d'autres où l'on rappelle les jours glorieux du **cours préparatoire.** "Epelez: **poésie**". "P-o-a-i-s-i-e" —"Encore une chance" — "P-o-é-s-i-t". — "Combien de syllabes"? — "Trois, M'sieur". — "De quel genre?" — "Sais pas". Point n'est besoin de faire de congrès de la langue française, on n'a qu'à acheter un "lot" dans la Laurentie et à y planter une croix portant l'inscription:

"Ci-gît, mort pour toujours,
le génie français".

Il y a aussi des causeries. Sur la façon dont les africaines se coupent les cheveux et ne se nettoient pas les ongles. ...... Il y en a d'autres sur les questions d'actualité: Qui ne se rappelle: "Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs....... la guerre entre le Douché et le Nègre Uss entre aujourd'hui dans sa 157e journée. ......le chemin de fer d'Harrarrrr à Addis-Abbéba ......" Il y en a sur la médecine:......... très intéressantes: "Prenez soin de vos reins et vos reins prendront soin de vous" (Ça doit être dans la légende des Sots).

Et il y aussi: "Bleuuuuus ou noirrrrrs, tout aiiiiimés tous beauuuux" le moribond de la métropole. Que dire d'"Allo, allo, bonsoer les sportsss"? On y apprend comment Kid Queckchose a couché Chick Ratatouille: Recommandé.

Certaines émissions font la part tant à la poésie qu'à la musique. On y entend de la belle prose rimée. Certains vers porteraient merveilleusement l'étiquette: "Attention, soporifique". Les poêtesses .......... (ma chère!), qui viennent vous affliger de leurs rimes ont une voix flûtée et des airs de chatte ébouillantée. Conséquence logique: elles gazent les auditeurs.

Mais la musique, elle. Passable, quelquefois. Quand les chefs d'orchestre ne nous imposent pas d'"arrangement personnel". A certains moments, en écoutant les païasseutiques hoquets des ténors italiens ou le huileux Tony Rassi, c'est à briser un appareil de radio. Et que dire du "Donn Juann de la cuisine", une pilule enveloppée de cellophane.

Il y a aussi "Chante donc, sans coeur". Les amateurs de gros rire, les épais et les niais qui aiment la farce facile, peuvent s'en délecter. Deux programmes, toutefois, comportant des sketche comiques, ont une véritable valeur. Ils ont lieu le lundi, à 9.30, à CBF, et le vendredi, à 8.00, à CKAC. Les comédiens y sont **comiques** ce qui n'arrive pas aux autres, et ce, sans être grotesques.

Il y a aussi les "dikses" de chanson française, et ceux du jazz américain, avec Cab Calloway et ses pompiers à air comprimé. La plupart recommandés comme laxatifs. On y entend les Clément, Sablon, Boyer, Rossi, Chevalier, et toute la catégorie des insignifiants bien payés. Ils ne méritent même pas l'obole du plus méprisant commentaire.

Il y a d'autres programmes encore, et de nombreuses perles, donc. De quoi monter un magnifique collier à Sa Majesté la Bêtise, entretenue chez-nous par l'imbécilité et le manque de goût de certains "parvenus" qui, les goussets bourrés d'argent, tiennent à "faire de l'annonce", en présentant n'importe quelle émissions de 99e ordre.

"Vous entendez d'abord la Sérénade de Gounodddd, chantée par l'oto Shipa"......et au beau milieu du morceau, alors que le ténor s'efforce de décrocher le "Chantez, chantez, la belle", une voix de crécelle vous dit amicalement: "Prenez les comprimés Pognepas pour le rhume, résultant d'un refroidissement. Un avant chaque repas, deux après, trois n'importe quand". Orphée, ta mort horrible fut une jouissance à côté de celà......

**Un auditeur dégoûté.**

## Les salaires des institutrices

Quatre-vingt-quinze pour cent des commissions scolaires ont accepté à date de porter le salaire de leurs institutrices à $300., et de bénéficier en retour des octrois augmentés du gouvernement provincial, annonce l'hon. M. Albiny Paquette, secrétaire de la province. Le ministre estime que cela signifie que 10,000 institutrices de la ville et de la campagne reçoivent le salaire minimum de $300.00.

On sait qu'à la dernière session l'hon. M. Paquette faisait adopter une loi par laquelle le gouvernement mettait une somme de $100,000 à sa disposition pour assurer le paiement du salaire minimum de $300. Cette loi fonctionne comme suit: on augmente les octrois aux commissions scolaires qui payent le salaire minimum de $300.00.

## Papier à journal

Le Premier Ministre de l'Ontario, s'est rendu à Montréal, lundi, où il a eu une importante entrevue avec l'hon. M. Maurice Duplessis. Cette conférence a été convoquée pour préciser comment et dans quelles mesures les gouvernements de Québec et d'Ontario exerceront un contrôle sur la production du papier à journal. Ce contrôle est devenu nécessaire pour plusieurs raisons. La principale est la régression, au cours des derniers mois, des affaires aux Etats-Unis. De fait, plusieurs journaux ont été forcés de diminuer leur volume, ce qui a entraîné une diminution de l'achat du papier. Québec et Ontario étant les deux provinces qui fournissent le plus de papier aux Etats-Unis, elles sont les premières affectées par cette crise. C'est pourquoi, les deux premiers ministres veulent établir un certain contrôle sur la production. Leur but est de faire en sorte qu'aucune usine ne soit obligée de

## Les amours de quinze a

Bien des jours ont passé depuis cette journée,
Hélas! et bien des ans. Dans ma quinzième année,
Enfant, j'entrais alors; mais les jours et les ans
Ont passé sans ternir ces souvenirs d'enfants;
Et d'autres jours viendront, et des amours nouvelles;
Et mes jeunes amours, mes amours les plus belles,
Dans l'ombre de mon coeur, mes plus fraiches amours,
Mes amours de quinze ans refleuriront toujours.

**BRIZEUX (1806-1**

L'ETOILE DU NORD

fut fondée en 1894 par feu M. Albert Gervais. Son programme était de faire du journal "une espèce de jardin soigneusement cultivé dont les plantes exhaleront un parfum précieux sous la douce haleine d'une inspiration d'amour et de charité". — Dévouée aux intérêts sociaux patriotiques et religieux, elle ne s'est pas, depuis, écartée de cette voie. S. G. Mgr Archambault la recommanda publiquement lorsqu'au retour d'un voyage "ad limina", il décernait son fondateur de la croix "Pro Ecclesia et Pontifice" (pour l'Eglise et pour le Pape). Son succès en a fait "Le JOURNAL DU PEUPLE".

PRIX DE L'ABONNEMENT:

| | |
|---|---|
| Dans tout le Canada | $1.00 par année |
| Aux Etats-Unis | $1.50 par année |
| En Europe | $2.00 par année |

La rédaction du journal n'est pas responsable des idées et des opinions émises par les correspondants.

Bureau et ateliers: 24 Place Bourget, Joliette, P. Q.
La Cie de Publication "L'ETOILE DU NORD"
Tél. Bell 48

# • LA VIE AGRICOLE •

## Les engrais chimiques

**Que requiert la culture du tabac jaune dans le district de Joliette.**

Les expériences qui se sont poursuivies à date dans le district de Joliette, ont prouvé hors de doute que le rôle des engrais chimiques s'amène au premier plan dans le succès de la culture du tabac jaune. Il en résulte que cette nouvelle culture, contrairement aux autres plantes cultivées de la ferme, est bien une culture purement artificielle. En d'autres termes, le milieu approprié à ce type de tabac, n'est, théoriquement parlant, qu'un terrain stérile, dans lequel sont, tout naturellement, incorporés, sous une forme rapidement assimilable, des fertilisants en quantités et proportions suffisantes pour les besoins d'une seule récolte. Cependant, dans la nature, le terrain stérile, dans le sens strict du terme, n'existe pas; tout sol tend, en réalité, à s'enrichir avec le temps en certains éléments fertilisants, quoiqu'à des degrés divers, et suivant les conditions de milieu. Par exemple, la couche arable contient toujours un certain pourcentage de matière organique, ou humus, provenant surtout des débris de végétaux et d'engrais de ferme. Or dans toute trace de matière organique, il se trouve, en des proportions différentes, de l'azote organique sous forme, d'ordinaire, lentement assimilable par la végétation. Sur cela, cet item, qu'est celui de la matière organique, doit s'étudier sous toutes ses formes et aspects, lorsque le moment est venu de parler de fertilisation des sols à tabac jaune. De cet énoncé le producteur d'expérience se doit d'établir aussi exactement que possible, la quantité relative d'azote inorganique, voire même organique dans certaines conditions, qu'il aura à appliquer au sol comme source d'engrais. Outre l'azote qui sera toujours appliqué en quantité limtiée pour la culture du tabac jaune, il est certains éléments indispensables à cette culture et constamment déficitaires dans la plupart des sols, tels que, tous le savent, le phosphore (acide phosphorique) et la potasse. Le magnésium, bien que jouant un rôle secondaire, est encore un de ces éléments qu'il ne faut pas ignorer et qui est presque constamment déficitaire dans la majorité des sols à tabac, spécialement ceux de nature sableuse. Il y a encore d'autres éléments, nécessaires à la végétation, tels que le fer, le calcium, le sodium, le chlore, le soufre, le manganèse et quelques autres. Ces derniers éléments se trouvent généralement en proportion suffisante dans la majorité des sols, bien qu'en quantité très minime.

Dans la pratique courante de la culture du tabac jaune, il y a lieu de tenir compte, pour l'application des engrais chimiques, tant au point de vue quantités et formules appropriées, de divers item, tels que de la teneur du sol en matière organique, voire même de la nature de l'humus, du système de culture appliqué, et autres de cette nature. Or, il est convenu, d'une manière générale, que les sols riches en matière organique, partiellement décomposée, ont tendance à produire un tabac jaune de forte texture, à haut rendement et mûrissant lentement, d'où nécessité dans de tels cas de réduire la teneur en azote de la formule. Il en sera de même pour les sols de richesse moyenne en matière organique, mais dont la matière organique sera à peu près totalement décomposée. Par contre, les sols pauvres en matière organique exigeront plus d'azote sous forme d'engrais. Notons toutefois que les sols moyennement riches en matière organique produisent un tabac plus aromatique que les sols pauvres, soit un produit grandement en demande de nos jours sur les marchés domestiques et d'exportation.

Ainsi, pour fins pratiques, les quantités d'engrais et formules à l'arpent, préconisées pour la future plantation de tabac jaune, suivant les conditions de milieu, seront comme suit:

**(a) Environ 800 lbs à l'arpent**
**1-12-10**

Sur retour de pomme de terre

Sur retour de légumineuses (trèfle, pois, etc...) ou de sarrasin.

Sur retour de prairie ou sur terres de bouleaux nouvellement défrichées, très riches (6 po. matière organique dans la couche arable).

**(b) Environ 800 lbs à l'arpent**
**1½-12-10**

Sur retour de tabac à pipe ou à cigare.

Sur retour de céréales.

Sur retour de prairie ou terres de bouleaux nouvellement défrichées et de richesse moyenne en matière organique (3-4 pouces de matière organique dans la couche arable).

**(c) Environ 800 lbs à l'arpent**
**2-12-10**

Sur retour de tabac jaune.

Sur retour de blé d'Inde ou de plantes-racines.

Après une année en jachère.

Sur retour de prairies ou terres de bouleaux nouvellement défrichées et pauvres en matière organique (2 pouces de matière organique dans la couche arable).

Il est entendu que dans chacune des formules ci-dessus mentionnées doivent entrer, outre l'azote, l'acide phosphorique ou la potasse, 2% de magnésium, sous forme de dolomie ou de sulfate de magnésie.

Dans toutes les formules, l'acide phosphorique entrera de préférence sous forme de superphosphates pulvérisés (20% P2 O5). Quant à la potasse, 80% doit être sous forme de sulfate et la balance, soit 20%, sous forme de muriate. Notons, en passant, que le muriate agit très favorablement, lorsqu'appliqué en petite quantité, et sur la qualité et surtout sur le rendement de la récolte.

L'azote entrant dans les formules ci-dessus mentionnées, doit l'être sous différentes formes. Ainsi, pour chaque formule:

**(a) 1-12-10:** les 2/3 seront sous forme de nitrate de soude et la balance sous forme de sulfate d'ammoniaque.

**(b) 1½-12-10:** la moitié de l'azote sous forme de nitrate de soude et la balance sous forme de sulfate d'ammoniaque.

**(c) 2-12-10:** un premier tiers sous forme de nitrate de soude, un second tiers sous forme de sulfate d'ammoniaque, et le dernier tiers sous forme d'azote organique, tel que urée, tankage, sang séché, etc.

Pour obtenir des engrais chimiques, le maximum de rendement, le producteur se doit de se les procurer sous forme composée, telle que préparés par le manufacturier et sur spécification. Peu importe si leurs prix sont un peu plus élevés. La qualité des engrais et la récolte y gagneront. Le producteur se doit aussi se hâter de donner ses commandes d'engrais le plus tôt possible, s'il tient à ce qu'ils lui soient livrés à temps, pour les besoins de la saison à venir. De toute façon, les engrais doivent parvenir au producteur le plus tard au début de mai; quitte à ce dernier de voir à ce que tout se passe à l'ordre vis-à-vis ses fournisseurs.

Il n'y a pas de doute que les formules ci-dessus indiquées ne sont recommandées que pour à présent. Elles seront légèrement modifiées dans un avenir qui n'est peut-être pas encore éloigné. D'ici quelque temps, les sols à tabac jaune du district de Joliette s'amèneront à un niveau de fertilité plus uniforme, soit un niveau de fertilité apte à cette nouvelle culture. On devra par la suite appliquer un système de culture bien défini, basé sur des faits et l'expérience du temps et également sur la grande loi de l'économie qu'est celle de l'offre et de la demande. Les années nous dicteront leurs vues. Il faudra en temps et lieu, diriger les efforts vers la production d'un tabac qui sourira u commerce.

**Conrad TURCOT.**

---

Si l'amour est le plus délicieux sentiment qui puisse entrer dans le coeur humain, tout ce qui le prolonge et le fixe, même au prix de mille douleurs, est encore un bien.

(J.-J. Rousseau)

Économisez

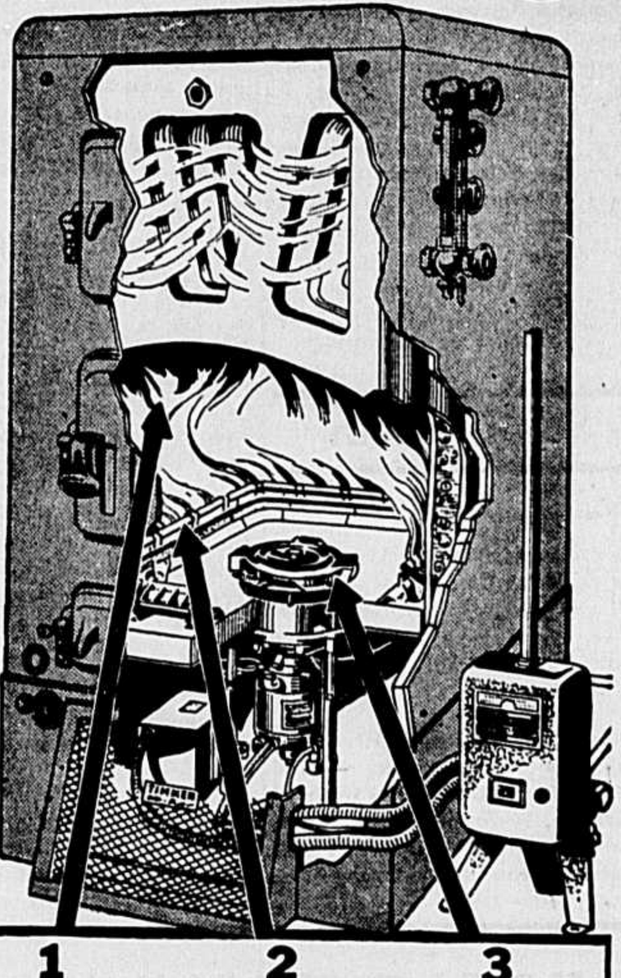

1 **MUR DE FLAMMES ROTATOIRE** couvrant la surface chauffée de votre fournaise. Plus de chaleur absorbée et distribuée aux pièces de la maison ... avec une consommation moindre d'huile.

2 **DISTRIBUTEUR EN ACIER CHROME**—une exclusivité brevetée de Timken qui élimine le gaspillage de la période de réchauffement ... consume entièrement et proprement de l'huile peu coûteuse.

3 **UNE SEULE PIECE MOBILE**—l'axe du puissant moteur électrique assure un fonctionnement super-silencieux ... une longue durée ... un rendement sûr ... une faible dépense d'électricité.

3 Caractéristiques d'Economie Exclusives à Timken

Un brûleur à l'huile Timken coûte actuellement moins que la moitié de ce qu'il coûtait il y a dix ans. Des méthodes scientifiques de production et notre succès inégalé de vente depuis des années nous permettent de vous offrir un brûleur de *qualité* Timken pour un prix convenant à un modeste budget. Pourquoi courir des risques en achetant un brûleur de marque inconnue ou qui ne se fabrique plus? Achetez un Timken fiable, doté de caractéristiques d'économie exclusives—il ne coûte pas plus cher!

Installé dans votre fournaise ou votre bouilloire en quelques heures

Rapidement, facilement, sans inconvénients, une installation Timken appropriée à votre cas convertira votre appareil actuel en un système complet et automatique de chauffage à l'huile. Vous choisirez le modèle qui vous convient exactement dans l'assortiment complet de brûleurs à l'huile Timken. Téléphonez ou écrivez-nous AUJOURD'HUI pour un EXAMEN GRATUIT de votre système de chauffage.

PREMIER VERSEMENT MINIME — 12F

CHAUFFAGE A L'HUILE TIMKEN

J.-R. LASALLE
PLOMBIER
29, de Lanaudière
Tél. 137
Rés. 205

La lumière vient d'en haut"

C'est aux cerveaux que s'adressent les dirigeants de
La Caisse d'Épargne pour Prêts Mutuels
SANS INTERET.
VOUS EN ETES, sans doute.................?

NOEL LEPINE
REPRESENTANT
"La Cie Mutuelle d'Immeubles, Ltée"
CAISSE D'EPARGNE POUR PRETS MUTUELS
45 rue St-Paul, Joliette

René de Cotret, Ferron & Cie
Comptables licenciés — Vérificateurs
Téléphone 1077
137 rue Alexandre, Trois-Rivières
J. H. RENE DE COTRET, C.G.A. HENRI FERRON, C.A.

Crabtree & Company
COURTIERS EN VALEURS
Bourse Obligations Mines
231 St-Jacques ouest, Montréal
PLateau 8061

## Commentaires sur le marché

**Fournis par la Coopérative Fédérée de Québec.**

VOLAILLES VIVANTES:—

Les arrivages sont légers et avec une bonne demande la distribution est encore rapide et les prix fermes.

VOLAILLES ABATTUES:—

Il y a apparence d'une rareté de poulets de belle qualité. Les arrivages courants sont insuffisants pour répondre à la demande immédiate et les prix ont tendance à se raffermir.

Quant aux autres catégories, la demande est un peu plus limitée; toutefois, les prix sont stables au niveau actuel.

OEUFS:—

MONTREAL et QUEBEC

Aucune amélioration à rapporter sur ce marché.

La distribution chez les détaillants a été très lente et avec une augmentation assez considérable d'arrivages au cours des derniers jours, pour éviter l'accumulation, certains détenteurs ont été obligés d'accepter une réduction de prix pour trouver des acheteurs.

VEAUX ABATTUS:—

MONTREAL et QUEBEC

Marché stable et prix soutenus.

PORCS ABATTUS:—

MONTREAL et QUEBEC

Marché un peu plus tranquille et prix stationnaires.

Tél. Bureau: 98 B. P. 268
Tél. Rés. Privée: 807
J.-Bte Fontaine
Courtier d'assurances
Feu — Vie — Accidents
Responsabilité Patronale.
Représentant des meilleures compagnies canadiennes, américaines et anglaises.
45 rue St-Paul, Joliette, Qué.

## Prix du marché

PRIX DE REMISE

Semaine finissant le 15 janv. 1938.

**Poulets abattus (Engraissés au lait)**

| | |
|---|---|
| A — 5 lvs et plus | 28c |
| A — 4 à 5 lvs | 27c |
| B — 5 lvs et plus | 26c |
| B — 4 à 5 lvs | 25c |

**Poulets abattus (Sélectionnés)**

| | |
|---|---|
| A — 5 lvs | 26c |
| B — 5 lvs et plus | 24c |
| B — 4 à 5 lvs | 23c |
| C — 6 lvs et plus | 21c |
| C — 5 à 6 lvs | 20c |
| C — 4 à 5 lvs | 19c |

**Veaux abattus**

| | |
|---|---|
| Bons — | 15c |

**Poules abattues (Selectionnées)**

| | |
|---|---|
| A — 5 lvs et plus | 20c |
| B — 4 à 5 lvs | 19c |
| B — 5 lvs et plus | 19c |
| B — 4 à 5 lvs | 18c |
| C — 5 lvs et plus | 16c |
| C — 4 à 5 lvs | 15c |
| COQS — | 13c |

**OEUFS**

| | |
|---|---|
| A — (Gros) | 23c |
| A — (Moyens) | 22c |
| A — (Poulettes) | 21c |
| B — | 20c |
| C — | 19c |

**Poules vivantes**

| | |
|---|---|
| A — 5 lvs et plus | 22c |
| B — 4 à 5 lvs | 20c |
| C — 3 à 4 lvs | 18c |
| COQS — | 13c |

**Poulets vivants (A rôtir, sélectionnés)**

| | |
|---|---|
| A — 5 lvs et plus | 22c |
| B — 4 à 5 lvs | 20c |
| C — 3 à 4 lvs | 19c |

**Poulets abattus (Engraissés au lait)**

| | |
|---|---|
| A — 6 lvs et plus | 31c |
| A — 5 à 6 lvs | 30c |
| A — 4 à 5 lvs | 28c |
| B — 6 lvs et plus | 28c |
| B — 5 à 6 lvs | 27c |
| B — 4 à 5 lvs | 26c |

**Poulets abattus (Sélectionnés)**

| | |
|---|---|
| A — 6 lvs et plus | 29c |
| A — 5 à 6 lvs | 28c |
| A — 4 à 5 lvs | 27c |
| B — 6 lvs et plus | 25c |
| B — 5 à 6 lvs | 24c |
| B — 4 à 5 lvs | 23c |
| C — 6 lvs et plus | 25c |
| C — 5 à6 lvs | 23c |
| C — 4 à 5 lvs | 22c |
| C — 3 à 4 lvs | 20c |
| Lièvres — Le Couple | 65c |

**OEUFS**

| | |
|---|---|
| A — (Gros) | 24c |
| A — (Moyens) | 21c |
| A — (Poulettes) | 20c |
| B — | 20c |
| C — | 18c |

**Veaux abattus (Engraissés au lait)**

| | |
|---|---|
| Bons — | 15c |
| Moyens — | 13c |
| Communs — | 11c |

**Poules abattues (Sélectionnées)**

| | |
|---|---|
| Spécial 5 lvs et plus | 28c |
| A — 5 lvs et plus | 22c |
| A — 4 à 5 lvs | 21c |
| A — 3 à 4 lvs | 20c |
| B — 5 lvs et plus | 20c |
| B — 4 à 5 lvs | 19c |
| B — 3 à 4 lvs | 18c |
| C — 5 lvs et plus | 18c |
| C — 4 à 5 lvs | 17c |
| C — 3 à 4 lvs | 16c |

**Jeunes dindes abattues**

| | |
|---|---|
| A — | 29c |
| B — | 27c |
| C — | 28c |

**Oies abattues**

| | |
|---|---|
| A — | 19c |
| B — | 17c |
| C — | 18c |

**Beurre frais**

| | |
|---|---|
| No. 1 Pasteurisé | 31c |
| No. 1 Non pasteurisé | 30½c |
| No. 2 | 30c |

**TRES IMPORTANT: — Aucune commission ou frais d'emmagasinage à déduire de nos prix de remise de beurre.**

**Animaux vivants**

Prix obtenus sur le marchhé de Montréal, lundi, le 17 janvier 1938 par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

**PORCS**

| | |
|---|---|
| Select, 190 — 230 lvs | 8.75 à 8.85 |
| Prime, | $1.00 |
| Bacon, 180 — 230 lvs | 8.75 à 8.85 |
| Boucher, 160 — 240 lvs | 8.25 à 8.35 |
| Lourd, 240 — 270 lvs | 8.25 à 8.35 |
| Léger, 120 — 160 lvs | 7.75 à 7.85 |
| Extra Lourd, 270 lvs et plus | 7.75 à 7.85 |
| Truies, | 6.00 à 7.00 |

**Veaux de lait**

| | |
|---|---|
| Choix — | 9.00 à 9.50 |
| Bon — | 8.50 à 9.00 |
| Moyen — | 7.50 à 8.00 |
| Commun — | 6.00 à 7.00 |

**Veaux de champ**

| | |
|---|---|
| Bon — | 4.00 à 4.25 |
| Moyen — | 3.75 à 4.00 |
| Commun — | 3.25 à 3.75 |

**Agneaux**

| | |
|---|---|
| Choix — | 7.00 à 7.50 |
| Pesant — | 6.00 à 6.50 |
| Bélier — | 6.00 à 6.50 |
| Commun — | 6.00 à 6.50 |

**Moutons**

| | |
|---|---|
| Bon — | 3.50 à 4.00 |
| Commun — | 2.00 à 2.50 |

**VACHES**

| | |
|---|---|
| Choix | 4.25 à 4.50 |
| Bonne | 3.75 à 4.00 |
| Moyenne | 3.25 à 3.75 |
| Commune | 2.25 à 2.75 |
| Très Com. | 1.75 à 2.00 |

**Taureaux**

| | |
|---|---|
| Choix | 4.25 à 4.50 |
| Bon | 3.75 à 4.00 |
| Moyen | 3.25 à 3.50 |
| Commun | 2.75 à 3.00 |

**TAURES**

| | |
|---|---|
| Choix | 5.00 à 5.25 |
| Bonne | 4.00 à 4.50 |
| Moyenne | 3.50 à 3.75 |
| Commune | 2.25 à 3.00 |

**Bouvillons**

| | |
|---|---|
| Choix | 5.75 à 6.00 |
| Bon | 5.25 à 5.50 |
| Moyen | 4.25 à 4.75 |
| Commun | 3.50 à 4.00 |
| Com. Léger | 3.00 à 3.50 |

**BEURRE**

Nous avons à rapporter une augmentation assez considérable dans le volume des transactions, non seulement pour répondre aux besoins immédiats, mais dans une large mesure pour approvisionnement ou livraison future.

Il est évident que les statistiques du Gouvernement Fédéral annonçant que les stocks en entrepôts pour tout le Canada au 1er janvier courant qui étaient d'environ 8,200,000 livres de moins que l'an dernier à pareille date, aussi qu'une diminution substantielle dans la production et l'indice d'une distribution favorable sont les principaux facteurs à activer davantage le mouvement de notre marché au beurre.

L'offre des détenteurs est restreinte et avec une demande très accentuée de la part des distributeurs, les prix sont facilement maintenus fermes.

Au cours de l'avant-midi, le 17 janvier, au gros le No 1 Pasteurisé d'herbe reclassifié était coté de 31¾c à 31⅞c la livre et le beurre frais de 31⅜c à 31½c la livre.

**FROMAGE**

La demande est plutôt modorée. Cependant, les prix demeurent stables.

## Cours de coopération

Les cours de coopération organisés d'après l'entente Bilodeau-Rogers dans cinq centres de la province de Québec, se sont ouverts lundi dernier, le 17 janvier.

Le district de Joliette, comprenant quatre comtés, y aura douze représentants, ce qui fait une moyenne de trois par comté.

Les inscriptions pour ces comtés se chiffraient à 30, c'est donc dire qu'il y eut plus de candidats refusés qu'il n'y en eut d'acceptés.

Les Ecoles ne peuvent recevoir chacune plus de 50 élèves, le comité de coopération siégeant à Québec, a fait le choix des élèves acceptés cette année.

Il nous reste à espérer que l'an prochain d'autres séries de cours seront organisées pour la satisfaction de tous les aspirants.

**Anth. CHARBONNEAU,**

---

**L'amitié a deux visages: celui de la tendresse qui est doux et flatteur, celui de la vérité qui parait sévère à côté de l'autre quoiqu'il soit amolli par le sourire de son voisin.**

---

**S'il y avait plus de bienfaiteurs, l'humanité pourrait, peut-être, espérer un peu plus de vraie justice et par conséquent un peu plus de bonheur.**

## — MOTS CROISES —

**Voici un autre jeu de Mots Croisés très intéressant. Fait sur un joli dessin, l'auteur (linotypiste à notre journal) a su trouver des définitions relativement faciles et à la portée de tous les Croisistes expérimentés ... ou non.**

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | ■ | ■ | | | | | | ■ | | | | | | ■ | ■ |
| 2 | ■ | ■ | | | | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | | | | ■ | ■ |
| 3 | | | | | | | ■ | ■ | ■ | | | | | | |
| 4 | | | | | | | | ■ | | | | | | | |
| 5 | | | ■ | ■ | ■ | ■ | | | | ■ | ■ | ■ | ■ | | |
| 6 | | | ■ | | | | | | | ■ | | | ■ | | |
| 7 | ■ | | ■ | | | | | ■ | | ■ | | | | | ■ |
| 8 | ■ | | ■ | ■ | ■ | | | ■ | | ■ | | | | | ■ |
| 9 | ■ | | ■ | | | | | ■ | | ■ | | ■ | ■ | | ■ |
| 10 | | | ■ | | | | | | | ■ | | | ■ | | |
| 11 | | | ■ | ■ | ■ | ■ | | | | ■ | ■ | ■ | ■ | | |
| 12 | | | | | | | | ■ | | | | | | | |
| 13 | | | | | | | ■ | ■ | ■ | | | | | | |
| 14 | ■ | ■ | | | | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | | | | ■ | ■ |
| 15 | ■ | ■ | | | | | | ■ | | | | | | ■ | ■ |

HORIZONTALEMENT

1.— Petit poisson de rivière. — Ustensiles pour réduire en poudre.
2.— Petit poème lyrique. — Terre entourée d'eau.
3.— Célèbre peintre flamand, né à Anvers. — Qui est mort.
4.— Vigilant, vifs. — Exemples, patrons.
5.— Abréviation de saint. — Gros perroquet. — Pronom dém.
6.— Deux voyelles semblables. — Breuvage des dieux de la Fable. — Dans les. — Deux consonnes semblables.
7.— Instrument pour serrer les objets. — Morceau joué ou chanté par un seul.
8.— Deux lettres de "lire". — Mot anglais pour commander de s'arrêter.
9.— Mot hébreux qui signifie ainsi soit-il.
10.— Forme du verbe "boire". — Ecrivain canadien né en 1782. — Petit ruisseau. — Partie dure du corps.
11.— Conjonction qui sert à lier. — Parcourue des yeux. — Forme du verbe "rire".
12.— Existence effective. — Arracher les mauvaises herbes.
13.— Cas que l'on fait d'une personne. — Bouée flottante.
14.— Roue à gorge d'une poulie. — Patriache qui fut la souche des nouvelles races humaines.
15.— Inaction de l'esprit. — Femme de lettres française, née à St-Pétersbourg.

VERTICALEMENT

1.— Coupé jusqu'à la peau (fém.). — Femme de Luther.
2.— Adjectif signifiant "qui est au delà" (fém. plur.).
3.— Partie arrondie et saillante d'un organe quelconque. — Foyer de la cheminée.
4.— Fleuve d'Allemagne. — Particule négative. — Préfixe. — Qui sert à unir.
5.— Dix fois dix. — Conjonct. copul. — Note de la gamme. — Ministre de la religion mahométane.
6.— Pron. pers. — Juif qui entra avec Josué dans la terre promise
7.— Fêtes romaines (moins dernière lettre).
8.— Coups de baguettes. — Deux voyelles semblables.
9.— Saumure qui sert à conserver certaines viandes (plur.)
10.— Note de la gamme. — Préfixe.
11.— Partie du corps. — Action d'un oiseau qui prend son vol. — Disposition de choses.
12.— Génie de l'air. — Embarrassé, confus. — Furoncle.
13.— Qui est sans compagnie. — Deux lettres de "loi". — Attacher.
14.— Insectes coléoptères, de la famille des clavicornes.
15.— Titre du souverain de Russie. — Anciennement seigneur.

"EPUISEE" ET ALARMEE

Se traîner d'un jour à l'autre — incapable de faire son ouvrage et bourrue avec ses enfants — quelle vie! On blâme les "nerfs" quand c'est parfois le rein qui faillit. L'organisme se charge d'impuretés: maux de tête et de rein ont souvent beau jeu. Les Pilules Dodd aident à le nettoyer, donnant à la nature une chance de restaurer santé et énergie. Faciles à prendre. Sûres. 116-F

Pilules Dodd pour le Rei

## Exportation rapide d'oeufs frais

### EN ANGLETERRE

L'exportation d'oeufs strictement frais sur le marché anglais est l'une des plus récentes initiatives du ministère provincial de l'Agriculture. "D'ici quelques semaines, nous déclarait M. Jos.-D. Barbeau, chef de la section avicole, environ 2,000 douzaines seront expédiées outre-mer via St-John, N. B. C'est un essai que l'on tente avec le concours de maisons d'affaires et de quelques couvoirs coopératifs".

Une première expédition de 285 douzaines d'oeufs strictement frais a été faite à Montréal, mercredi, le 5 janvier, par messagerie rapide. Le ministère de l'Agriculture encourage cet essai en payant l'excédent du coût de transport du point de chargement jusqu'au point de correspondance avec le transport océanique. Il fournit également les cartons d'emballage.

On sait que jusqu'à présent seuls les oeufs d'entrepôt étaient exportés. Si cette tentative réussit, ce nouveau débouché pour des oeufs strictement frais pourrait devenir avantageux pour les aviculteurs du Bas St-Laurent et de quelques endroits des Cantons de l'Est, principalement le long des lignes ferroviaires du Pacifique Canadien et du Canadien National. Ce marché ne sera profitable que dans la mesure où les oeufs parviendront à l'état de fraîcheur parfaite.

## MOTS CROISES

**Solution du problème de Mots Croisés, soumis à nos lecteurs, la semaine dernière.**

HORIZONTALEMENT:—

1. — Chauvin — Rapière
2. — Oc — Calins
3. — Utopie — Actes — Oc
4. — Racée — Avion — Ab
5. — Transises — Nizam
6. — Ait — Vi — Tiède
7. — Barème — Suret
8. — Dr — Rea — Mono
9. — Itérim — Patelin
10. — Portée — Or — Seig
11. — Umea — Oba — Même
12. — Moduler — Re
13. — Obvier — Sir — Su
14. — Lia — Noria
15. — Sorlingues — Elie

VERTICALEMENT:—

1. — Courtaud — Putois
2. — Tari — Riom
3. — Avocat — Treuver
4. — Pen — Breta
5. — Voies — Aéré — Meli
6. — Ice — Ivraie — Orin
7. — Asie — Od — Ag
8. — Cave — Mi — Obus
9. — Raciste — Praline
10. — Alto — Aa — Eros
11. — Piennes — Ts
12. — Ins — Idumeem — Mie
13. — Es — Azerolier — Al
14. — Oba — Enigmes
15. — Etc — Maton — Usé

## Une coopérative à Montréal

Un certain nombre de députés ruraux se réuniront au parlement ces jours-ci pour étudier la possibilité d'établir à Montréal une coopérative centrale où serait dirigé le lait des comtés environnant Montréal et même du nord-ouest de la province. Actuellement, les producteurs de lait des centres éloignés de la métropole trouvent difficilement un débouché pour leur produit. Par l'établissement d'une coopérative ou dépôt central, on espère pouvoir faciliter aux cultivateurs de la région de Montréal la vente de lait. Ces derniers pourront ainsi faire concurrence directement aux grosses laiteries de Montréal, dont plusieurs des plus importantes sont à capital anglo-canadien.

# PETITES ANNONCES

### TRAITE D'ANALYSE

"Traité d'Analyse grammaticale et logique", à l'usage des Professeurs, par Adrien Froment, inspecteur. Ouvrage recommandé par le "Comité catholique" Fort volume de 270 pages. Le 2 mille s'enlève rapidement. En vente chez l'auteur rue Beausoleil, St-Gabriel de Brandon, et dans les principales librairies au prix de $1.00.

1150 — 1er oct.

### OUI, JEAN!

Veux-tu que je te donne un "tuyau"? Tu as besoin d'un paletôt. Eh bien! j'ai vu l'assortiment au **Grand Magasin Boulard & Frères à Joliette**, le mien est encore propre mais aux conditions qu'il les vend je n'ai pu m'empêcher de m'en acheter un, pour mes sorties propres. Tu ferais bien d'y aller....

2266—Jno.-16déc.

## FILLE DEMANDEE

**On demande une fille d'expérience pour servir les tables au Restaurant Broadway, 67 Notre-Dame.**

### POURQUOI SOUFFRIR DE

**Nervosité, insomnie, maux de tête, migraine, neurasthénie, épuisement nerveux, quand**

**La Chiropratique en corrige la cause**

*Renseignements gratuits*

**Ant. Fortin, D. C.**

**CHIROPRATICIEN**

Neurocalomètre et Rayons X

**Tél. 275 — 31 St-Paul, Joliette**

### A VENDRE

Belle grosse fournaise "McLary" en parfait ordre, à vendre à bonnes conditions. S'adresser au No 75 Saint-Barthélemi.

2201—2déc—Jno.

GRATIS : Montre, kodak, musique, canif, articles religieux, nécessaire de toilette et de fumeur, couvre-pieds, rideaux, chemise, matériel à robe, coton, drap, serviette, coutellerie, set de table, percolateur, marmite, etc., donnés aux personnes qui vendront nos graines de jardins à 5 cts le paquet.

**Catalogue envoyé sur demande.** Demandez 60 paquets et notre catalogue.

**L'Union des Jardiniers, Enrg**

**1, rue Victoria, LEVIS, P. Q.**

### PARDESSUS A VENDRE

Bon pardessus d'hiver pour homme, très propre, à vendre. S'adresser à nos bureau.

16 déc Jno.

### MAISON A VENDRE

Bonne maison, un logement de 10 pièces, système de chauffage à eau chaude, plancher en bois franc, située au No 130 Notre-Dame. S'adresser à Gérald Dubeau, avocat, édifice Banque Royale ou à 130 Notre-Dame.

2403—5jan.—4f.

## Distributeur demandé

**Pour fromage à la crème supérieur. Si vous êtes en relations avec Epiciers, Magasins-chaînes, Restaurants, Hôtels, etc. écrivez, donnant recommandations: Gérant de la publicité, 34 Notre-Dame est, Montréal.**

### A VENDRE

Bon et beau pardessus de chat sauvage, à vendre à bonnes conditions. S'adresser au No 106 de Lanaudière.

2283—23 déc. Jno.

### AUX PRODUCTEURS DE TABAC JAUNE

Vous pouvez vous procurer ici tout ce qu'il vous faut pour vos séchoirs: tuyauterie complète, fours (dryers), réservoirs 700 gallons, pompes, etc, à des prix défiant toute compétition. Placez vos commandes dès maintenant pour éviter des retards. Adressez-vous chez Jérémie Chaput, ferblantier-plombier, 124a de Lanaudière, tél: 780, Joliette.

13janv.-Jno.

### EMPLACEMENT A VENDRE

Bel emplacement à St-Félix, 4 arpents carrés, bâti de maison et autres dépendances ainsi que poulailler de 195 pieds, à vendre à bonnes conditions. S'adresser à Paul-Emile Desrosiers, St-Félix de Valois.

13janv.-4f.p.

Brûler une lettre d'amour est faire un meurtre moral; dans les cendres d'une correspondance anéantie, il y a toujours quelques parcelles de deux âmes.

**FOREST & MEAGHER**

SERVICE DE RADIO

● Confiez-nous vos réparations de radios!

● Le meilleur atelier de réparations dans les 4 comtés.

● Satisfaction garantie. — Service rapide.

**Tél. 514 — 2, place Bourget, Joliette**

## *La colonne de beauté*

dirigée par

## Cousine Blanche

*Diplômée de l'Université de Beauté de Paris*

**Pour avoir une belle peau.**

La plupart des efflorescences, boutons, couperoses, nez rouges et autres défauts de la peau sont causés par les fermentations des intestins ou l'insuffisance du foie et des reins.

Toutes les crèmes, lotions ou remèdes externes que vous appliquerez à votre visage n'auront qu'un effet temporaire, sachez-le bien, car il est facile de comprendre qu'une simple application locale ne saurait avoir raison d'un état gouverné par un trouble digestif. Appliquer une crème quelconque sur le visage d'une personne dont la dermatose (éruptions, boutons, etc) est causée par un vice de fonctionnement des intestins, ne saurait être de meilleur effet que de poser un cataplasme sur une jambe de bois!

Il faut d'abord et avant tout, assurer la propreté des canaux intestinaux — le traitement externe est toujours secondaire et parfois même superflu.

Dans ma brochure, "Hommage à la beauté", je dis textuellement ceci, sous le titre "Première règle de beauté":

"La beauté extérieure, je l'ai dit et écrit maintes et maintes fois, n'est que le reflet de la propreté intérieure. Les meilleurs produits de beauté ne seront efficaces que si vos intestins éliminent convenablement les détritus de la digestion. C'est pourquoi je pose, comme première règle de beauté, de prendre chaque matin, à jeun, un verre d'eau dans lequel vous aurez fait dissoudre des sels de fruits. Il existe en pharmacie un grand nombre de marques de sels de fruits. Vous n'avez que l'embarras du choix. Il ne faut pas confondre les sels de fruits (**fruit salts**, en anglais) avec les sels purgatifs (sels à médecine) dont l'effet est violent. Si vous éprouvez de la difficulté à vous procurer des sels de fruits dans votre localité, sur demande, je me ferai un plaisir de vous en procurer.

Si le dosage laxatif indiqué dans le mode d'emploi du sel que vous choisissez est trop fort, il n'y a qu'à prendre une dose moins forte. L'important, c'est de s'assurer au moins UNE bonne évacuation chaque jour".

Croyez-moi lorsque je vous dis que la peau de votre visage est le miroir qui reflète l'état de vos organes digestifs et si vous voulez avoir un teint clair, une belle peau, occupez-vous moins de soigner votre visage que de soigner votre estomac.

Maintenant, passons à un deuxième point — celui du savon. Il n'est pas de savon universel, c'est-à-dire de savon qui soit aussi efficace sur les peaux grasses que sur les peaux sèches. Cependant, s'il est un savon qui se rapproche le plus de cet idéal qu'est le savon universel, c'est bien l'humble savon de Castille, qu'on trouve partout et qui est si peu coûteux.

Un bon estomac, une peau bien lavée à l'eau claire avec du savon de Castille, si vous n'en avez pas d'autre, et vous aurez un teint à faire envie à celles qui dépensent toutes leurs épargnes à l'achat de cosmétiques. Lisez à ce sujet mon feuillet sur les soins du visage. Je serai heureuse de vous l'envoyer contre un timbre-poste de 3 sous!

**Consultez-moi par poste. — Mes conseils sont gratuits.**

J'ai publié toute une série de feuillets sur les soins de beauté... soins du visage, des mains, des cheveux, des yeux; enlèvement des poils follets; développement, raffermissement ou amaigrissement du buste, la maigreur, l'excès de graisse, les poids et mesures normales, etc. Ces feuillets ne sont pas des annonces. Ils ne comportent pas un mot de réclame. Ils ne contiennent que des conseils tout à fait désintéressés. Il suffit d'indiquer lesquels (ou lequel) de ces feuillets vous intéressent et de m'envoyer un timbre de 3 sous pour chaque feuillet désiré, lesquels vous seront envoyés dans une enveloppe cachetée, discrète, qui ne révèle pas leur origine.

Adressez simplement vos lettres à "COUSINE BLANCHE", 197 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal.

Cousine Blanche

**RHUME ET MAL DE GORGE promptement soulagés!**

Prenez 2 comprimés d'Aspirine avec un grand verre d'eau.

Ecrasez 3 comprimés d'Aspirine dans le ⅓ d'un verre d'eau—gargarisez —vous 2 fois toutes les 2 ou 3 heures.

La rapidité avec laquelle les comprimés d'Aspirine soulagent les fâcheux symptômes du rhume et du mal de gorge qui l'accompagne est vraiment stupéfiante . . . et le procédé est à la fois simple et agréable. Il suffit d'écraser et de faire fondre 3 comprimés d'Aspirine dans le tiers d'un verre d'eau. Puis, gargarisez-vous 2 fois avec cette solution, la tête bien rejetée en arrière.

Ce gargarisme médicamenteux agit presque comme un anesthésique local sur la muqueuse endolorie et irritée de la gorge. La douleur et l'irritation sont bientôt soulagées.

● Les comprimés d'Aspirine sont préparés au Canada. Le mot "Aspirin" est la marque déposée de la Cie Bayer, de Windsor, Ontario. Exigez, en forme de croix sur chaque comprimé, les lettres du nom Bayer.

**Exigez la Marque "ASPIRIN"**

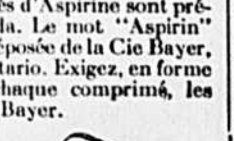

Fabrication Canadienne

## Condoléances

**Extrait des minutes d'une séance ordinaire du conseil de la Cité de Joliette tenue à l'heure et au lieu règlementaires le lundi, 17 janvier 1938 et à laquelle il y avait quorum.**

M. le maire suspend l'ordre du jour et s'exprime en ces termes:

"L'on répète souvent: "et la vie continue", mais bien souvent l'on se fait à soi-même la réflexion suivante: ceci est bien vrai, mais après qu'elle ait enlevé à la chose publique des hommes précieux, à la religion des chrétiens convaincus et à la famille, un être cher et aimé.

Je veux ici faire allusion au décès de M. Lactance Goulet, ancien échevin de cette ville.

Lors de son stage dans cette enceinte, il se montra un conseiller prudent et un administrateur habile.

Il fut pendant de nombreuses années employé au Canadien National et il apporta dans l'exécution de sa charge un intérêt constant et une application assidue.

Mis à sa retraite à l'âge de 65 ans, il en éprouva un vif désappointement, attendu que l'esprit de travail dont il était animé l'incitait à ne pas abandonner le travail dans un âge qu'il considérait relativement jeune.

Il laisse une nombreuse famille, particulièrement composée de fils et ces derniers savent maintenir la bonne réputation dont leur père jouissait.

Je crois qu'il incarnait ces trois vertus qui font l'homme utile à son pays, à Dieu et à sa famille, savoir, comme je le mentionnais plus haut: le dévouement comme homme public, les convictions comme chrétien, de même que la tendresse et la bonté comme père.

Je me fais donc un devoir tant en mon nom personnel qu'en celui des citoyens de cette Cité pour offrir ici de sincères sympathies à la famille éplorée."

M. l'échevin H. Mainville, appuyé par M. l'échevin Hottin, propose:

Que les sentiments qui viennent d'être exprimés soient considérés comme ceux intimes de ce conseil;

Que l'assistance en corps aux funérailles, la mise en berne des drapeaux et l'offrande de deux grand'messes soient ratifiées par ce dernier;

Que copie de la présente résolution soit adressée à la famille éplorée et aux journaux locaux pour publication.

ADOPTE.

(Signé) J.-C. Perrault,
Maire.
(Signé) Camille Bonin,
Sec.-trés.

Vraie copie:
Camille BONIN,
Sec.-trésorier.

**Remède efficace**

Pour soulager promptement l'anémie, la débilité générale, l'épuisement nerveux, la faiblesse, l'insomnie, la perte d'appétit, les suites de surmenage physique ou mental et les troubles de la digestion. Le *tonique* **ZYMOPHOS** 13

## Congrès international des raquetteurs

**Parade aux flambeaux. — Feu d'artifice. — Messe à Notre-Dame.**

Plus le temps approche, plus les détails de l'organisation de ce gigantesque Congrès se dessinent.

La parade aux flambeaux, avec chars allégoriques, sera toute une révélation pour nos gais lurons. En effet, le Comité a ordonné des flambeaux, "vieux temps" comme on s'en servait autrefois. Plus d'inconvénients pour les porteurs et plus de dommages aux uniformes; ce sera un véritable plaisir de les porter.

Le parcours de la parade qui se terminera au Parc Lafontaine est fait pour satisfaire les plus difficiles et se fera dans l'un des plus beaux districts de la Métropole Canadienne. A l'arrivée des raquetteurs au Parc Lafontaine, celui-ci sera illuminé d'une façon féerique et un feu d'artifice éclairera le firmament de ses mille feux.

Nous prions les raquetteurs de prendre note que la "Clef Touriste" sera donnée à la parade du samedi soir. Après la parade, une réception sera donnée dans le vaste Marché St-Jacques.

Dimanche matin, après la parade d'Eglise, la Messe aura lieu dans la bonne vieille Eglise Notre-Dame, qui encore une fois de plus, revêtira ses plus beaux atours pour recevoir nos gais lurons. La musique sera fournie par la Chorale de la Paroisse, dont la réputation n'est plus à faire.

Des coupes pour les Clubs les plus nombreux cette parade, seront données ainsi que des coupes pour les corps de clairons de Dames. En un mot, nos congressistes sont assurés d'une réception qui restera inoubliable. Tout est prévu pour leur confort et leur satisfaction et bien difficile sera celui qui ne le serait pas.

Le Comité de Courses travaille sans relâche, afin de mettre à point son programme. Le Marathon de 10 milles qui sera couru le 29 janvier dans la matinée, promet d'être chaudement contesté; l'enjeu en vaut la peine. Les arrangements sont définitivement conclus et le gagnant de cette épreuve ira à St. Paul, Minn., toutes dépenses payées, représenter les Unions Canadienne et Américaine, dans le Marathon de cette Ville le 5 février prochain.

Des coupes et médailles de valeur seront données aux vainqueurs des différentes courses sur petites distances, pour championnats canadiens et internationaux.

La "Reine des Raquetteurs" dont la proclamation aura lieu au Bal ouverture le 26 janvier, présidera toutes les activités du Congrès.

Les bureaux du Comité d'Organisation du Congrès sont situés à l'Hôtel Queen's, chambre 106. Le bureau d'information sera en charge de M. J.-C. Perrault, dans l'Hôtel Queen's pour la durée du Congrès.

Aussitôt qu'une pensée vraie est entrée dans notre esprit, elle jette une lumière qui nous fait voir une foule d'autres objets que nous n'apercevions pas auparavant.

**Jos. Frenette**

Vendeur des autos

**PACKARD et NASH**

et camions

**INTERNATIONAL**

**96, MANSEAU — Tél. 750**

Casier postal 70

**JOLIETTE, QUE.**

Tél. 42 — Boîte postale 70

**J.-CONRAD PERRAULT**

**SYNDIC EN FAILLITE**

**Assurances: FEU, VIE, ACCIDENTS, GARANTIES.**
**Représentant de: "The Great-West Life Ass. Co."**
**pour le district de Joliette.**

90 rue NOTRE-DAME. — JOLIETTE, Qué.

Antonio Barrette, M.A.L.
Noël Lépine — Tél. 365

**BARRETTE & LEPINE**

Courtiers en assurances

Feu — Vie — Accidents —
Garanties — Automobiles

45 rue St-Paul, — Joliette

## Dindons expédiés en Angleterre

**Pour fins d'élevage.**

Le type de dindons que nous élevons dans la province de Québec, remarquable par la délicatesse de son squelette et la saveur de sa chair, a déjà attiré l'attention de quelques éleveurs anglais désireux de vulgariser dans leur pays l'élevage d'oiseaux de ce type.

Des coqs d'Inde de race bronzée ont été expédiés de Québec le 12 courant à Newport, Angleterre. Ces oiseaux ont été importés par le **Harper Adams Agricultural College**, l'un des instituts agricoles les plus importants des Iles Britanniques. Cette expédition de dindons pour fins d'élevage tend à devenir assez importante pour représenter une source de revenus qu'il ne faut pas négliger.

La transaction a été faite par l'intermédiaire de la Section avicole du ministère de l'Agriculture.

## Ste-Elisabeth

**Naissances:—**

Le 6 janvier: Joseph, Arsène, Léo fils de M. et Mme Ernest Rondeau (Florina Chaput). Parrain et marraine, M. et Mme Arsène Lepage (Albertine Rondeau), oncle et tante de l'enfant.

Le 9 janvier: Joseph, Henri, Lucien, fils de M. et Mme Wilfrid Adam (Flore Rondeau). Parrain et marraine, M. et Mme Joseph-Léandre Adam (Albertine Corriveau), grands parents de l'enfant.

Le 14 janvier: Marie, Elisabeth, Huguette, fille de M. et Mme Dangeville Forget (Cécile Joly). Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Joly (Elisabeth Tellier) grands parents de l'enfant.

**Sépulture:—**

Le 8 janvier, est décédé M. Eugène Tessier, époux de Georgiana Lacourse, à l'âge de 69 ans. Le service fut chanté par le Rvd Père Edouard Fafard, P.B., neveu du défunt, assisté de MM. les vicaires comme diacre et sous-diacre. Il laisse dans le deuil, sept enfants: Mme Philippe Forget (Alice), Mme Wilfrid Lavallée (Marie-Blanche), Mme Origène Allard (Irène), Mlles Ada et Eva Tessier, deux fils: Rogatien et René Tessier, et plusieurs *petits-enfants. Nos sympathies à la* famille.

Mlle Jeanne d'Arc Marseille est allée passer les vacances dans la Beauce. Elle a fait un bon voyage.

M. Joseph Ménard a été nommé marguillier en remplacement de M. Lazare Forget, sortant de charge.

LE VRAI GOUT DE HOLLANDE A TO[illegible] BIENFAISANT

gin de Kuyper

MAISON FONDÉE EN 1695

ET LES VRAIS CANADIENS L'ONT TOUJOURS PRÉFÉRÉ DEPUIS PLUS DE CENT ANS

RECETTE ORIGINALE DE LA "TONIC"
GIN de KUYPER
GENEVA

ECOLE TECHNIQUE

200 rue Sherbrooke ouest, Montréal

**Cours d'Automobile**

Un cours pratique de mécanique et d'électricité d'automobile. Moteurs modernes de 4, 6, 8 et 12 cylindres. Venez voir ou écrivez.

**Le prochain cours commencera le 31 janvier 1938**

# Petite Chronique Médicale

## De la myalgie

**Dr C.-A. Roussin**

Le terme Myalgie désigne le phénomène douleur qui a le muscle pour origine. C'est le rhumatisme musculaire, la myosite, la fibrosite des auteurs américains.

La myalgie a un processus pathologique encore inconnu. Elle atteint, en certaines régions de prédilection, des muscles individuels ou des groupes; au cou, la myalgie prend le nom de torticolis; au dos, c'est le lumbago; au thorax, c'est la pleurodynie.

Des causes déterminantes très variables amènent des accès de myalgie. L'exposition au froid, à l'humidité, aux courants d'air, particulièrement durant un état de transpiration profuse, se retrouve dans un grand nombre de cas, ailleurs, un traumatisme, une arthrite chronique déclanche la maladie.

Souvent, on constate que la myalgie dépend d'un foyer infectieux banal, dentaire, amygdalien, intestinal, ou fait suite à une infection aiguë rhumatismale, typhique ou grippale.

La myalgie localisée se reconnait de ce que le phénomène douleur apparait seulement lorsque le muscle atteint se trouve en une certaine position, toujours la même, par exemple dans le lumbago quand le malade veut fléchir sa colonne vertébrale, dans le torticolis quand il est question de bouger la tête. Dans le dernier cas, la myalgie est unilatérale et porte le muscle sternomastoïdien et le trapèze; le patient semble alors avoir la tête soudée au tronc, car pour effectuer tout mouvement de rotation il fait pivoter synchroniquement tête et tronc.

Une autre forme de myalgie localisée atteint les muscles profonds de la cage thoracique, particulièrement les inter-costaux. Ici, la douleur est très vive et est exacerbée par toute ébauche de mouvement comme une aspiration profonde, l'éternuement, la toux, le balancement des membres.

Une dernière forme de la myalgie localisée est celle qui affecte les muscles du cuir chevelu où il peut se former dans les aponévroses et aux points d'insertion des nodules dont la sensibilité se manifeste par une douleur exquise s'irradiant par le cou jusque dans le deltoïde. Cette myalgie compliquée de réaction du tissu conjonctif peut apparaître dans les régions temporales, frontale et occipitale.

La myalgie est dite multiple, quand elle atteint des groupes de muscles simultanément ou successivement; elle débute parfois par une légère élévation de température et s'accompagne de douleurs articulaires, voire même de lésions cardiaques et pulmonaires.

Il faut alors bien différencier la myalgie pure, rhumatisme musculaire, douleur musculaire, de l'accès de goutte avec réaction musculaire, de l'érythème noueux, de la trichinose et de la myalgie du neurasthénique.

**Camille-A. Roussin,**
Professeur de biologie et de botanique au Séminaire de Joliette.

Ouverture de livres
Auditions commerciales
TEL. 551 — C. P. 988

**V. BARRETTE**

Comptable Public
Commissaire de la Cour Supérieure
**JOLIETTE, Qué.**

Spécialité: Vérification des livres Scolaires, Municipaux.

## ST-THOMAS

Lundi soir, chez M. Aristide Champagne, près de 75 personnes de la Petite Chaloupe s'étaient réunies pour être témoins des activités du Cercle des Jeunes fondé en novembre dernier, grâce à l'initiative de M. Joseph Champagne. Ce Cercle débuta modestement, mais les directeurs bénévoles: MM. Jos. Champagne, président, Parfait Coutu et Rémi Masse, directeurs, ainsi que Noël Turgeon, secrétaire y mirent tant de bonne volonté et d'énergie que ce groupe de jeunes encouragés par leurs exemples fit des succès marqués. Lundi soir, les directeurs furent honorés de la confiance de leurs confrères en étant confirmés dans leur fonction. Il y eut rapport des activités du Cercle depuis sa fondation et les personnes présentes ont pu constater que le travail accompli a donné des résultats très encourageants pour l'avenir. Quelques discours furent prononcés par les membres du bureau de direction et M. le vicaire A. Allard présent à cette séance spéciale a su donner le mot d'ordre pour que ces jeunes marchent toujours dans cette union d'intelligence, de volonté et de sentiments vers des succès toujours plus grands.

# 37^EME^ ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DE LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

**Année très satisfaisante en progression marquée. — Allocution du Président et Commentaires du Gérant Général.**

La Banque Provinciale du Canada a tenu jeudi 13 janvier courant, à son siège social, 221 rue St-Jacques ouest, à Montréal, la 37ème assemblée générale annuelle de ses actionnaires.

Au cours de cette assemblée, M. Chs-A. Roy, président de la Banque, a prononcé une allocution qui a été suivie de brefs commentaires de M. J.-U. Boyer, gérant général, sur les opérations de la Banque au cours de 1936-1937.

### ALLOCUTION DU PRESIDENT

M. Chs-A. Roy fait remarquer que les volumes de production de l'industrie manufacturière et de l'industrie minière se sont fortement accrus en 1937, leur remarquable essor paraissant être la caractéristique principale de la situation économique actuelle du pays. Si la récolte de blé est inférieure dans les provinces de l'ouest, les autres provinces ont, par contre, enregistré des récoltes satisfaisantes et les prix des denrées agricoles ont été en hausse. Le tourisme est en progression et le commerce de détail s'est considérablement amélioré.

Les conditions économiques de l'heure actuelle, ainsi que les possibilités naturelles du Canada, permettent d'envisager l'avenir avec assurance, malgré que quelques problèmes réclament une solution urgente, tels ceux des chemins de fer et de l'allègement des taxes et impôts. Une main-d'oeuvre compétente est nécessaire et il faut se féliciter de la création récente par les gouvernements de centres d'enseignement et d'entrainement pour la jeunesse.

Mais la prudence est indispensable dans l'administration générale du pays, comme dans les affaires privées. Il ne faut pas que des législations collectives puissent bouleverser la stabilité des affaires, qu'une nouvelle augmentation du coût de production, de distribution et d'administration retarde le recouvrement économique actuel, qu'aucune entrave ne soit mise par les pouvoirs publics à l'amélioration des conditions économiques et que pleine liberté soit laissée à ceux qui dirigent leurs affaires, conscients de leurs responsabilités envers le public comme envers leurs actionnaires. Les placements doivent être faits avec discernement et la spéculation soigneusement évitée. La constitution de réserves, l'amortissement des engagements s'imposent pour tous, collectivités comme particuliers.

### COMMENTAIRES DU GERANT GENERAL

La situation commentée par M. J.-U. Boyer, gérant général de la Banque, est vraiment très satisfaisante et montre une situation en progrès marqué.

L'actif immédiatement réalisable est de $39,912,017.31, en augmentation de $3,654,935.95 sur l'an dernier, correspondant à 77.11% de liquidité des engagements de la Banque vis-à-vis du public. L'encaisse et les dépôts de la Banque dans d'autres Banques atteignent $8,427,299.17, en progression de plus d'un million comparativement à 1936.

Les revenus de la Banque se sont accrus très sensiblement au cours de l'exercice 1936-1937, et ses profits, durant la même période, atteignent la somme de $444,410.41 après qu'il ait été pourvu à tous les comptes de contingences, à comparer avec $402,678.14 l'an dernier. Ils équivalent à un revenu net de $7.25 par action en 1936-1937, après les paiements des taxes de toutes sortes, contre $6.60 en 1935-1936.

*Les bénéfices* de cette année ajoutés au solde créditeur du compte Profits et Pertes de l'an dernier donnent un total de $676,347.37.

Sur cette somme les taxes fédérales et provinciales ont été payées, pour $103,440. au total, les dividendes pour $240,000., un montant de $50,000, a été appliqué au compte d'amortissement des immeubles, et une provision de $50,000. transférée au "fonds contingent". Le surplus reporté au crédit du compte Profits et Pertes s'élève, cette année, à $232,907.37 en progression sur l'an dernier.

Le porte-feuille-placement de la Banque enregistre, au cours du dernier exercice, une augmentation de $1,669,306.22, s'élevant à $26,427, 571.57, comparativement à $24,758,265.35 l'an dernier.

En augmentation de près de deux millions, les prêts de la Banque, au cours de l'année fiscale 1937, se sont élevés à $13,730,073.70 contre $11,966,364.20 en 1936.

Les dépôts, au 30 novembre 1937, un montant total de $48,484,032.68 en augmentation de $5,734,901.55 sur l'année dernière.

Les billets de la Banque en circulation représentent, au 30 novembre 1937, une somme de $3,055,226.50.

La Banque Provinciale du Canada possède actuellement 135 succursales et 179 agences au Canada.

### ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les actionnaires, après avoir entendu ensuite le rapport des Commissaires Censeurs de la Banque, et rempli les formalités ordinaires, ont procédé à l'élection du Conseil d'Administration qui est ainsi composé: M. Chs-A. Roy, l'hon. M. Alphonse Raymond, C. L., M. Geo.-A. Savoy, M. Jos. Sirois, N. P., M. Alfred Lambert, M. J.-L. Coderre, L'hon. M. Raoul O. Grothé, C. L., M. C.-G. De Tonnancourt et M. Jean Rolland.

Le Bureau des Commissaires Censeurs pour l'année courante fut également élu et ses membres sont: l'hon. E.-L. Patenaude, l'hon. Cyrille F. Delâge, N. P., M. J.-L. Fortin, l'hon. Louis Côté, C. R., M. Edouard Labelle, C. R., et Mr Cecil Carsley.

A une séance spéciale du Conseil d'Administration tenue immédiatement après l'assemblée des actionnaires, M. Chs-A. Roy a été réélu président de la Banque, l'hon. M. Alphonse Raymond, C. L., 1er vice-président et M. Geo.-A. Savoy, 2ème président.

Une autre réunion également du Bureau des Commissaires Censeurs tenue au même moment, a réélu l'hon. E.-L. Patenaude, C.P. C.R., président et l'hon. Cyrille F. Delâge, vice-président.

## ST-EMILE

Résultat du concours de décembre à l'école No 2, dirigée par Mlle M.-A. Lesage.

| | % |
|---|---|
| **5ème ANNEE** | |
| Roch Grenier | 82 |
| Marie-Rose Riopel | 80 |
| Eugène Boyer | 77 |
| Paul Charron | 65 |
| **3ème ANNEE** | |
| Cécile Grenier | 78 |
| **2ème ANNEE** | |
| Cécile Riopel | 76 |
| Alfred Grenier | 73 |
| Magella Boyer | 69 |
| **CLASSE ENFANTINE** | |
| Hervé Riopel | T.B. |
| Magella Leroux | T.B. |
| Florence Riopel | T.B. |
| Germaine Boyer | T.B. |
| Bernice Leroux | T.B. |
| Denise Riopel | T.B. |
| Léo Riopel | T.B. |
| Norma Leroux | T.B. |
| Jeannette Riopel | T.B. |

Résultat du concours de décembre à l'école No 1, dirigée par Mlle Cécile Gariépy.

| | % |
|---|---|
| **6ème ANNEE** | |
| Cécile Pagé | 98 |
| **5ème ANNEE** | |
| Florence Riopel | 86 |
| Yvette Grenier | 87 |
| **4ème ANNEE** | |
| Gilberte Grenier | 92 |
| Yvonne Roy | 76 |
| Fernande Perreault | 75 |
| Rita Beauchamp | 65 |
| **3ème ANNEE** | |
| Madeleine Perreault | 71 |
| Léo Grenier | 56 |
| Lucien Grenier | 55 |
| Alice Grenier | 54 |
| **2ème ANNEE** | |
| Magella Charron | [illegible] |
| Laurette Roy | [illegible] |
| Rolland Perreault | [illegible] |
| Lucille Dupuis | [illegible] |
| Maurice Roy | [illegible] |
| Roger Charron | [illegible] |
| **1ère ANNEE** | |
| Thérèse Malo | T.B. |
| Jeannine Provost | T.B. |
| Rolland Grenier | T.B. |
| Françoise Grenier | T.B. |
| Fernand Beauchamp | T.B. |
| René Grenier | T.B. |
| Georgette Laporte | T.B. |
| **CLASSE ENFANTINE** | |
| Jacqueline Cantara | T.B. |
| Marcel Provost | T.B. |
| Lucille Charron | T.B. |
| Marielle Laporte | T.B. |
| Paul-Emile Roy | T.B. |

## Les salaires raisonnable

Depuis le premier septem 1937, date de son entrée en fo tion, l'Office des Salaires Rai nables a tenu dans notre provi 48,000 enquêtes dans les usines, boutiques, les bureaux ou les ma sins. Ces enquêtes ont été faites 35 inspecteurs. Ils ont révélé 224 firmes sur 297 envoyaient trefois de faux rapports à la Co mission du Salaire Minimum femmes. Comme on le sait, dernière commission a été L'Office des Salaires Raiso qui a des pouvoirs plus é prendre les moyens néce pour faire cesser ces abus.

# La Semaine Sportive

## LA PREMIERE MOITIE DE LA SAISON

Nos équipes locales qui forment peut-être le plus intéressant circuit présenté à Joliette depuis la construction de l'arena, ont terminé la première moitié de la cédule régulière. Le succès obtenu à date est relativement encourageant. Plus de 4000 personnes ont payé leur admission aux guichets de l'arena. Les billets de saison ont reçu un bon accueil des amateurs, il s'en est même vendu plus que toute autre année où il n'y avait que du local. Il faut remarquer cependant que les prix d'admission sont de beaucoup inférieurs à ceux exigés les années dernières. Il n'y a d'abord aucun billet à 35 sous. Le billet de saison lui-même donne à l'amateur le privilège de payer un peu moins de 15 sous par partie. Les enfants ne payent que cinq sous. Il se vend à chaque partie, surtout le dimanche, quelques billets spéciaux à 25 sous.

Cette année les équipes peuvent vivre avec ces faibles ressources, vu que le conseil municipal après entente avec les locataires de l'arena a décidé de remettre aux équipes de la ligue une partie du loyer de la saison d'hiver. De plus, les équipes n'ont aucune dépense de costume, chandails, pantalons et bas, comme la brasserie Frontenac les a totalement équipées sous ce rapport. Cette dépense revient à près de $40. par année pour une équipe. Cette même brasserie, comme le rapportait notre journal, dans sa dernière édition de décembre, a versé à la ligue la jolie somme de $50. somme à peu près équivalente aux dépenses d'organisation et de publicité.

*

## LA LOCATION DE L'ARENA

A sa dernière séance, tenue lundi soir le 17 janvier, le conseil municipal de notre ville était avisé par la direction actuelle de l'arena qu'elle n'avait pas l'intention de renouveler son bail qui se termine en mai prochain.

En même temps qu'ils avisaient le conseil du refus de renouveler leur bail, les administrateurs actuels souhaitaient pour les nouveaux locataires de l'arena des conditions meilleures. En effet, depuis les 6 ans que les administrateurs actuels de l'arena dirigent l'arena, ils ont eu à envisager plus d'un déboire. Le loyer qu'ils avaient à rencontrer les ont obligés maintes fois à refuser des conditions qui auraient aidé le développement local de nos jeunes. Peut-on les blâmer d'avoir agi ainsi? Le conseil du temps (1932-33) avait cru bon de louer la salle municipale sur une base financière et les locataires, qui avaient accepté il est vrai ces conditions, ont été obligés de se placer sur le même pied que le conseil dans l'exploitation de l'arena afin de **perdre le moins** d'argent possible. Il ne nous appartient pas de dicter une ligne de conduite à ceux qui dirigent actuellement les destinées de notre ville, mais nous leur suggérons d'exiger de ceux qui prendront la direction de la salle municipale des conditions pécuniaires plutôt raisonnables afin que la ligue de hockey, qui ne peut vivre de l'air du temps ou de la vitesse de ses joueurs, puisse demander de son côté des conditions favorables au développement des jeunes et surtout à leur formation sportive et à leur amusement sain. Le conseil peut certainement prendre en considération ce qu'a coûté à la ville cette salle municipale (de $12,000. à $15,000. y compris l'entretien jusqu'à date) et n'exiger que le remboursement de l'intérêt de ce capital avec un certain fonds d'amortissement qui permettrait d'éteindre la dette en une période d'une trentaine d'années. Nous ne voulons pas aller trop loin sur ce sujet pour le moment, mais nous y reviendrons certainement. D'ici là, nous suggérons au conseil de bien sauvegarder les droits acquis par nos locaux pour la saison d'hiver.

*

## LA LIGUE PROVINCIALE

Plusieurs de nos lecteurs, amateurs de hockey et ardents supporteurs de nos clubs locaux les années dernières, trouvent que nous ne faisons pas beaucoup de publicité à la ligue Provinciale de hockey dont Joliette faisait partie les deux dernières saisons.

Cette ligue semble réunir des équipes la plupart de calibre senior mais encore moins que les années dernières cette ligue ne peut rencontrer ses dépenses. A date, seul le club Sherbrooke paraît devoir boucler son budget à la fin de la saison et encore à force de souscriptions et d'assistances monstres. Mais il nous faut mentionner que comparativement à nous qui habitons une ville de 12,500 habitants, Sherbrooke nous triple presque sous ce rapport. Le Granby a changé de direction. Le Drummondville a dû laisser partir quelques-uns de ses joueurs. Le Valleyfield résiste à force de sacrifices et on prétend que le déficit sera énorme. Nous ne parlons pas des clubs de Montréal. Comme les années dernières, ils ne sont pas du calibre des autres clubs du circuit, ce qui contribue beaucoup pour enlever de l'intérêt dans la ligue. Seul le St-Jacques a réussi à gagner une partie depuis le début de la saison.

La ligue Provinciale a sa raison d'exister mais organisée d'une toute autre façon qu'elle l'est actuellement. Pourquoi pas n'accepter que des clubs receveurs? Pourquoi aussi ne pas diviser la ligue en 2 sections "Nord" et "Sud" formées d'équipes qui ne se rencontreront que pour le détail ?

# Windsor l'emporte sur les Chevaliers

**Après avoir mené le bal par deux points, les Chevaliers perdent à la troisième période. — Guilbault compte le point vainqueur.**

Le Windsor a de nouveau pris la tête de la ligue en triomphant des Chevaliers de Colomb par le compte de 4 à 3 dans une partie régulière de la ligue locale cédulée pour dimanche dernier. Cette joute, une des plus intéressantes de la saison, a été disputée devant près de 600 amateurs pour lesquels la victoire du Windsor semblait bien populaire. C'était la deuxième partie consécutive que les Chevaliers perdaient après avoir été déclassés 7 à 2 le jeudi précédent par le Restaurant Denis.

Le Windsor ne remporta pas la palme sans batailler ferme. En effet, les Chevaliers furent les premiers à prendre l'avantage et à peine une minute était écoulée à la première période que les Chevaliers comptaient par l'entremise de Boisvert qui réussit à déjouer Leroux sur un lancer de trois pieds. Ce point eut comme effet de piquer au vif le Windsor qui se lança résolument à l'attaque. Les Chevaliers eurent à subir pour quelques minutes un bombardement en règle, mais Contré eut l'oeil assez bon pour tout bloquer, permettant ainsi à ses hommes de reprendre leur aplomb. Les Chevaliers reprirent l'avantage du jeu au milieu de la période pour menacer les buts de Leroux à plusieurs reprises.

Dès le début de la deuxième période, les Chevaliers augmentèrent leur avantage quand Forget compta sur une passe d'Alfred Dalphond. Presqu'immédiatement après ce point, Venne et Riopel prirent une punition pour s'être bousculé un peu trop sur le côté droit de la bande. Dénommé les suivit au pénitencier pour s'être servi de son gouret pour une autre fin que sa fin ordinaire. Les Chevaliers et le Windsor subirent ces absences sans trop de dommages. Après le retour de leurs coéquipiers du frigidaire, les hommes de L'Heureux forcèrent le jeu pour arriver devant les buts de Leroux dans une démêlée qui aurait pu avoir des suites graves. En effet, le juge des buts donna le signal d'un point compté en allumant la lumière rouge. Le jeu continua quand même, car aucune des deux équipes ne doutait que la rondelle avait pu faire un tel chemin. L'arbitre arrêta cependant le jeu et malgré les récriminations des Chevaliers refusa le point, étant convaincu que la rondelle n'avait pas pénétré dans les filets.

Le jeu se continua et quelques secondes plus tard, le Windsor prit Contré par surprise et compta le premier point des siens. Ce succès eut l'effet d'une douche froide sur les hommes de Goulet. Se lançant résolument à l'attaque, ils réussirent à égaliser les chances comme Daher comptait sur une passe d'Hétu après 12 minutes de jeu dans cette période. Cette égalité ne devait durer que quelques secondes car 10 secondes plus tard Dénommé prenait le deuxième retour de Poitras et U. Dalphond pour déjouer Leroux sur un coup qu'il n'eut aucune chance de bloquer.

La période se termina sans autre incident.

Le troisième et dernier engagement fut tout à l'avantage des "Windsor" qui furent favorisés par la chance en comptant deux points en 15 secondes pendant que les Chevaliers menaient au jeu. Cinq punitions furent infligées à cette période dont 3 au Windsor et 2 aux Chevaliers.

Les hommes de L'Heureux eurent beau forcer le jeu à cette période que Leroux sut garder l'avantage des siens.

Les Chevaliers ont essayé une nouvelle combinaison qui marcha à merveille, en mettant Boisvert Alf. Dalphond et Roland Forget sur la première ligne. Boisvert fut moins effectif que d'habitude à partir de la première moitié de la premère période comme il fut blessé à une épaule. Il sera sûrement quelques parties sans jouer et les Chevaliers s'en apercevront sûrement, car il est l'un des plus effectifs joueurs de la ligue, faisant un beau travail près des filets ennemis et étant un des rares joueurs à revenir sur ses adversaires après avoir perdu la rondelle. Les autres équipes devraient profiter de son absence pour consolider leurs positions.

Le Windsor a bien joué et comme à peu près toujours Leroux fut encore l'artisan de la victoire de son équipe. Contré dans les buts des Chevaliers fut lui aussi à la hauteur de la position mais il a été bien malchanceux sur le dernier point.

### SOMMAIRE

Windsor. Buts: Leroux. Défenses: Goulet, Lowe. Avants: Jubinville, Guilbault, Houle. Substituts: Crochetière, Borduas, Daher, Hétu, Lowe R., Venne.

Ch. de C. Buts: Contré. Défenses: Frenette, Sauvageau. Avants: Boisvert, Dalphond U., Dénommé. Subs: Perrault, Dalphond A., Forget, Riopel, Poitras, Pelland, Ducharme.

1ère Période

| | |
|---|---|
| C. C. Boisvert G. | 1.25 |

2ième Période

| | |
|---|---|
| C.C. Forget, Dalphond A. | 1.15 |
| W. Guilbault | 8.30 |
| W. Daher, Hétu | 12.15 |
| C.C. Dénommé, Poitras, Dalphond U. | 12.25 |

Punitions: Venne, Riopel, Dénommé, Venne.

3ième Période

| | |
|---|---|
| W. Jubinville, Lowe. | 5.25 |
| W. Gulbault | 5.40 |

Punitions: Lowe, Pelland, Lowe, Riopel, Daher.

Arrêts des gardiens de buts:

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| LEROUX | 11 | 7 | 12 | — 30 |
| CONTRE | 7 | 15 | 6 | — 28 |

# Parties à l'affiche

## CE SOIR

Ce soir, à l'arena, le Christ-Roi rencontre les Chevaliers de Colomb. Drôle de coincidence, le Christ-Roi a gagné ses deux dernières parties tandis que les Chevaliers ont dû s'avouer vaincus aux deux dernières parties auxquelles ils ont pris part. Par une victoire ce soir, le Christ-Roi peut monter en troisième position et ainsi se rapprocher des Chevaliers et du Windsor. C'est dire que les hommes de Bazinet n'iront pas de main morte et feront tout leur possible pour l'emporter sur les Chevaliers qui seront privés des services de Boisvert blessé à la partie de dimanche.

## DIMANCHE, LE 23

Dimanche prochain, le Windsor fera la rencontre du Restaurant Denis dans une partie qui promet d'être intéressante au possible. Ces deux équipes se sont rencontrées deux fois depuis les débuts de la saison: le premier résultat fut nul tandis que le Windsor décrocha le deuxième verdict par la faible marge d'un point.

## MARDI, LE 25

Mardi prochain, le 25 janvier, le Restaurant Denis qui a vaincu les Chevaliers de Colomb par l'humiliant pointage de 7 à 2 la semaine dernière rencontrera de nouveau cette équipe. Cette fois les Chevaliers se promettent une éclatante victoire aux dépens des hommes de Pouliot et de Beauparland. Les Chevaliers de Colomb ont besoin d'au moins une de ces deux rencontres afin de se tenir dans le classement.

# Position des équipes

| | g. | p. | n. | pp. | pc. | pts |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Windsor | 4 | 2 | 1 | 29 | 27 | 9 |
| Chevaliers de C. | 4 | 3 | 0 | 27 | 29 | 8 |
| Rest. Denis | 2 | 3 | 2 | 29 | 30 | 6 |
| Christ-Roi | 2 | 4 | 1 | 36 | 35 | 5 |

# Rest. Denis victime du Christ-Roi

*Par cette victoire, le club de la paroisse voisine conserve ses chances de prendre part au détail.*

La lutte se corse de plus en plus dans la ligue locale. Il n'y a maintenant que 4 points de différence entre la première équipe et la dernière dans le classement après 7 parties de jouées. C'est dire qu'aucune équipe n'est éliminée. Même plus les clubs qui sont derniers au classement se révèlent plus dangereux que leurs adversaires et pourraient bien causer des surprises en éliminant un des clubs auquel on concédait de grandes chances de décrocher le championnat.

Par sa victoire facile de mardi soir dernier aux dépens du fameux Restaurant Denis, le Christ-Roi s'est rapproché à 1 point seulement de cette dernière équipe conservant ainsi ses chances de participer au détail. C'était la deuxième victoire consécutive du Christ-Roi, l'ayant emporté sur le Windsor la semaine dernière dans une partie durement contestée.

La première période fut très monotone. Les deux équipes semblaient se craindre et ne voulaient prendre de chance. Le jeu se fit dans le milieu de la patinoire de sorte que les deux gardiens de buts eurent la tâche facile. Il y avait pas moins de 12 minutes de jeu écoulées quand Geo. Pouliot bloqua le premier lancer du Christ-Roi tandis que Hétu de son côté arrêta le seul lancer du Restaurant Denis à la dernière minute de jeu de cette même période. Les deux équipes semblaient figées et les joueurs ne donnèrent pas leur rendement ordinaire.

Dès le début du deuxième engagement le Christ-Roi prit l'avantage à la suite d'une magnifique pièce de jeu préparée par Gendron qui s'empara de la rondelle derrière ses buts pour la monter jusque derrière les buts du Restaurant Denis pour la passer à Racette qui la passa à Théoret qui lança dans les filets sans que Ti-Georges eut de chance de bloquer. Le Christ-Roi ne garda pas très longtemps cet avantage car Lévesque se chargea de redonner à son équipe des chances égales en comptant un magnifique point. Deux minutes plus tard un point fut alloué à ce même joueur comme à la mise au jeu de la rondelle près de la ligne de défense du Christ-Roi, Gendron fit voler la rondelle dans ses propres filets. Ce point un peu chanceux du Restaurant Denis eut pour effet de réveiller les gens de la paroisse voisine qui se lancèrent résolument à l'attaque et comptèrent 3 points avant la fin de la période. Jalette eut le crédit de deux points tandis que Racette compta le dernier pendant que Bertrand Malo purgeait la seule punition de la partie.

A la troisième période, le Restaurant Denis dut s'ouvrir et jouer un jeu offensif afin de reprendre le terrain perdu et gagner les 2 points que le Christ-Roi avait en plus Ce jeu ne leur fut pas favorable. Le Christ-Roi profita des ouvertures et ajouta trois autres points à son crédit tandis que le Restaurant Denis ne réussissait qu'à compter un seul point. Les deux équipes ont fourni du beau jeu à cette période qui fut la plus intéressante de la partie. Chacune manqua des points qui paraissaient certains. Jalette entre autre manqua un filet ouvert alors qu'il avait tout déjoué devant lui, avait fait sortir le gardien de ses buts pour lancer ensuite à deux pouces du filet.

Joffre Pouliot fut le pilier défensif de son équipe. Ses adversaires ont trouvé son hockey très long et ses épaules solides. Il a bloqué à lui seul autant de lancers que le gardien de buts lui-même sans compter tous les adversaires qu'il laissa près de la bande. Ses montées furent dangereuses et le Restaurant Denis dut le surveiller de près. Gendron fut l'étoile à l'attaque. Il fit des montées sensationnelles à la Howie mais par contre fut très malchanceux autour des buts où il vit tous ses lancers bloqués par Georges. Théorêt et Jalette furent les As-compteurs.

Frank Rivest fut à son meilleur pour le Restaurant Denis, son travail défensif contribua pour beaucoup à éviter à son équipe une plus humiliante défaite. Lévesque fournit de beaux efforts individuels mais il était bien surveillé.

### SOMMAIRE

REST. DENIS: Buts: Pouliot; défenses: Rivest F., Racette; avants: Marion, Levesque, Beaudry; subs: Boisvert G., Jetté, Boisvert J., Casavant, Rivest, Bonin.

CHRIST-ROI: Buts: Hétu; défenses: Pouliot, Malo; avants: Théoret, Gendron, Laporte; subs Marion, Hétu, Jalette, Racette, Delisle, Forget R.

1ère PERIODE

Point: Aucun.

Punition: Aucune.

2eme PERIODE

| | |
|---|---|
| 1— Christ-Roi: Théoret, (Gendron, Racette) | 1.40 |
| 2— Rest. Denis: Lévesque | 7.10 |
| 3— Rest. Denis: Lévesque | 9.10 |
| 4— Christ-Roi: Jalette, (Hétu, Forget R.) | 13.15 |
| 5— Christ-Roi: Jalette | 14.40 |
| 6— Christ-Roi: Racette, (Jalette) | 18.10 |

Punition: Malo.

3ème PERIODE

| | |
|---|---|
| 7— Christ-Roi: Gendron, (Théoret) | 2.08 |
| 8— Rest. Denis: Rivest, (Casavant, Jetté) | 8.00 |
| 9— Christ-Roi: Forget (Hétu) | 11.30 |
| 10— Christ-Roi: Théoret | 13.30 |

Punition: Aucune.

Arrêts des gardiens de buts

| | | |
|---|---|---|
| POULIOT: | 5-8-6 | — 19 |
| HETU: | 1-6-7 | — 14 |

# Rest. Denis gagne une partie mouvementée

**Le Restaurant Denis déclasse les Chevaliers de Colomb au cours d'une joute mouvementée.**

Jeudi dernier, les hommes de Roger Pouliot ont pris une belle revanche de la partie qu'ils avaient déjà perdue avec ceux de Victor L'Heureux. Ils ont joué avec brio et entrain, pour vaincre les Chevaliers au compte de 7 à 2. Il est vrai que s'ils étaient privés des services de Forget, qui fut assez sérieusement blessé lorsque Leroux l'eut projeté sur la bande, la semaine précédente, ils s'étaient assurés ceux de "Frank" Rivest. Le joueur de l'Université ne fut pas lent à se mettre en évidence. Une minute et trente secondes après le début de la première période, il logeait la rondelle derrière Contré, à la consternation générale. Cette période continua sur une allure endiablée. Les hommes du Denis étaient prudents, et ne voulaient pas compromettre leurs chances. Les Chevaliers semblaient confiants d'égaliser bientôt, pour s'assurer l'avantage un peu plus tard. A. Dalphond et Poitras se tenaient sans cesse autour des buts de Pouliot, guettant la moindre chance. Ils réussirent des lancers dangereux que Georges écarta facilement. Et la période se termina sans apporter de changements.

Au début de la seconde reprise, les Chevaliers tentent une attaque en règle, ils viennent près d'égaliser, mais Lévesque s'échappe avec Beaudry, et profitent de la confusion qui règnait chez les Chevaliers, déjouent Contré. Deux minutes plus tard, Lévesque franchit encore les défenses, un coup de sifflet retentit, Contré laisse la rondelle pénétrer dans le filet et les arbitres accordent le point. Il faudrait expulser les "ptits gas" qui sifflent ainsi et troublent le jeu. Qu'ils laissent donc aux arbitres le soin de surveiller les hors-jeu. Car ce point eut été facilement évité. Urbain Dalphond, Forget, Denommé et Boisvert forcent le jeu. Pouliot fait des arrêts étonnants, il va même bloquer des joueurs à une dizaine de pieds en avant de ses filets. Mais Marion ne s'est pas dépenser outre mesure depuis le début, aussi, alors que les autres joueurs commencent à ralentir, il s'empare de la rondelle, vient saisir un "retour" et déjoue Contré. Celui-ci en voit alors de toutes les couleurs, et ce ne sont que bonds d'un côté et de l'autre. Il opère encore de magnifiques arrêts. Mais les Chevaliers se lancent avec l'énergie du désespoir, Sauvageau essaie ses lancers de loin, les Dalphond et Poitras saisissent les "retours", et Boisvert réussit finalement à compter. La période se termine sur une série de montées dangereuses de la part des Chevaliers.

La troisième période commence avec les Chevaliers à l'attaque. Ils assaillent Pouliot, et Rivest et Racette n'en finissent plus de nettoyer le territoire. Casavant et Pelland attrapent chacun une punition. Les Chevaliers font des montées rapides et Riopel compte, sur une passe de Frenette. L'Heureux envoie cinq hommes en avant. Frenette vient près de compter encore plusieurs fois. Pelland fait quelques montées. Boisvert, Forget et les Dalphond se succèdent autour des buts. Mais Roger Pouliot gardait pour la fin un truc de son cru. Alors qu'il reste à peine quelques minutes de jeu, il envoie cinq joueurs en avant. Ceux-ci jouent comme s'il s'agissait de reprendre le terrain perdu, ils bombardent Contré qui reste médusé, et avant qu'il soit revenu de sa surprise, ils avaient compté trois points en 43 secondes.

Et la partie se termine alors que tous les joueurs commencent à en avoir asses.

### SOMMAIRE

Ch. de C.: Buts: Contré. Défenses: Frenette, Pelland. Avants: Boisvert G., Dalphond A., Forget R. Substituts: Sauvageau, Dalphond U. Dénommé, Riopel, Poitras, Ducharme, Perreault.

Rest. Denis: Buts: Pouliot. Défenses: Rivest F., Racette R., Avants: Lévesque, Marion, Beaudry. Substituts: Boisvert Gas., Jetté, Bonin, Casavant, Boisvert J., Rivest J.

1ère Période

| | |
|---|---|
| D. Rivest F., Lévesque | 1.30 |

Punitions: Forget Rol., Casavant, Jetté.

2ième Période

| | |
|---|---|
| D. Lévesque, Beaudry | 2.35 |
| D. Lévesque | 4.00 |
| D. Marion | 8.15 |
| C.C. Boisvert G., Dalphond A. | 12.00 |

Punitions: Marion, Lévesque.

3ième Période

| | |
|---|---|
| C.C. Riopel, Frenette | 12.00 |
| D. Lévesque | 19.10 |
| D. Boisvert J., Boisvert Gas. | 19.40 |
| D. Boisvert J. Boisvert Gas. (Jetté) | 19.53 |

Punitions: Pelland, Casavant.

Arrêts des Gardiens de buts:

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Contré | 5 | 4 | 11 | — 20 |
| Pouliot | 7 | 10 | 11 | — 28 |

M. R.

# Du bord d'la bande

La joute de mardi dernier peut soulever maints commentaires, des protestations même..... ce qui reste certain, c'est la victoire du Christ-Roi.

Il fallait voir les joueurs du Séminaire ..... les adversaires les cherchaient sur la glace ..... ils étaient partout à la fois...

Racette marche sur les traces de son frère Jules ... et l'on sait que ce n'est pas peu dire ... Gendron joue avec élégance, mais son coup de patin laisse tous les autres derrière. Théorêt a un lancer terrible et quand il monte, faut le laisser passer.... Pouliot a toujours été un athlète ... et son lancer est le plus rapide, et peut-être le plus dur de tous les joueurs...

Georges Pouliot a repris ses anciennes habitudes ... si quelqu'un l'aperçoit à trente pieds des buts, ou couché le long de la bande ... qu'il ne soit pas surpris ... c'est qu'il est dans sa meilleure condition.

Hétu a fait de très beaux arrêts, il a volé plusieurs points....

Frank a eu quelques montées dangereuses ... mais il fut très effectif sur la défense.... Joffre vous en dira un mot...

Casavant est très solide .... Racette en a eu la preuve....

Lévesque et Marion ont réussi des montées superbes et dangereuses ... Hétu ne savait plus quel tour inventer pour les parer....

Delisle s'est fait remarquer durant toute la partie ... par son absence. Les parties dirigées par un seul arbitre sont toujours prisées par le public ... le remède est simple pour donner des parties intéressantes. Dr Laporte ne s'en fait pas sur la glace ..., il est littéralement "frett".

Malo a sauvé plusieurs beaux points ..., mais demandez à Joffre s'il a obtenu un nombre d'arrêts plus grand que celui d'Hétu ..., il ferait vraiment un gardien de buts efficace....

La foule marqua son approbation du beau jeu des deux équipes par des cris enthousiastes et prolongés, ce fut réellement plus qu'une belle partie...

# SUR LES ONDES...

Les lecteurs trouveront dans une autre page le texte d'une lettre d'un "*auditeur dégouté*". Nous la publions à titre d'opinion libre. L'auteur n'a peut-être pas tout à fait raison, mais il est évident qu'il n'a pas complètement tort. C'est une opinion, et, comme telle, s'il est permis de la discuter, il faut tout de même la respecter.

Radio-Canada diffusera vendredi un reportage du combat de boxe entre Tommy Farr, champion anglais poids-lourd et Jimmy Braddock, ancien champion du monde. Cette émission commencera à dix heures. Le combat est de dix rondes.

Samedi, à sept heures et demie, Radio-Canada présentera la seconde causerie de la série "La science pour tous". Le conférencier sera M. Léon Lortie, qui parlera sur "Les substances de remplacement". Ces causeries s'adressent à un public qu'anime quelque curiosité intellectuelle et qui n'a pas toujours le temps de lire ou n'a pas à sa portée les ouvrages de vulgarisation; elles seront avant tout éducationnelles. Réservées au profane, elles seront dites dans une langue qui ne rébutera personne.

Samedi encore, dans l'après-midi, Radio-Canada diffusera l'opéra de Rossini "*Le Barbier de Séville*". Cet opéra, représenté pour la première fois, à Rome, en 1816, est le chef d'oeuvre de l'opéra-bouffe italien. Rossini n'avait que vingt-quatre ans quand il le composa. Treize jours de travail, a-t-on dit. Rossini fit comme les écrivains de l'époque. Il avait dit un jour à Wagner "J'avais de la facilité, j'aurais pu arriver à quelque chose". Une trop grande facilité, souvent, nuit.

Voici l'intrigue du Barbier de Séville: Rosine est séquestrée par son tuteur Bartolo, vieux barbon qui veut l'épouser. Le comte Almaviva aidé par Figaro, barbier de Bartolo, prend les nippes d'un bachelier, se baptise Lindor et pénètre dans l'appartement clos: il vient y suppléer don Bazile, le maître organiste, qui enseigne la musique à Rosine.... Bartolo a tout préparé pour que son mariage par devant notaire, soit signé cette nuit même. Mais le Comte et Figaro ont la clef de la jalousie, et ils escaladent le balcon. Le notaire est-là. Et c'est Almaviva qui signe, Bazile acheté, qui contresigne, tandis que Bartolo va chercher le guet...... L'alcade se refuse a appréhender un comte. Et comme tout est signé, Bartolo signe aussi, à ce mariage par substitution. L'intrigue a été conservée dans ses grandes lignes, par le libertiste Serbini.

DISTRIBUTION

| | |
|---|---|
| LE COMTE ALMAVIVA | Bruno Landi, ténor |
| BARTOLO | Pompilio Malatesta, basse |
| ROSINE | Lily Pons, soprono |
| FIGARO | John Charles Thomas, baryton |
| DOM BAZILE | Ezio Pinza, basse |
| FLORELLO | Wilfred Engleman, baryton |
| BERTA | Irra Petina, mezzo-soprona |
| UN OFFICIER | Giordano Paltrinieri, ténor |

Au pupitre de chef d'orchestre, Gennaro Papi.

Samedi soir, l'orchestre symphonique de la NBC jouera d'abord l'Ouverture de l'opéra de Cherybini, "Anacréon", une oeuvre qu'on a rerament entendue à la radio. La première d'Anacréon eut lieu à Paris le 4 octobre 1803. L'oeuvre sombra, mais l'Ouverture a survécu et est devenue une pièce de concert assez recherchée. Cet opéra n'est pas sans intérêt pour les Américains puisqu'il évoque un personnage de la mythologie grecque dont on s'est inspiré dit-on, pour créer l'hymne national des Etats-Unis.

L'orchestre jouera ensuite la Symphonie en si bémol de Haydn, l'une de ses moins connues assurément. Comme on le sait, Haydn, que ses biographes appellent souvent "papa Haydn", a composé pas moins de 104 symphonies. Il faut toutefois ajouter que plusieurs de ces oeuvres, — on en compte trente-neuf, — ne seraient pas de lui. Le débat se continue à ce sujet dans le monde des critiques.

L'oeuvre est dans les quatre mouvements habituels: Adagio allegro, Adagio cantabile, Menuetto allegro et, enfin, Finale presto.

La seconde des deux Sérénades écrites par Brahms pour petit orchestre, opus 16, en la majeur, fait une transitition pittoresque avec l'oeuvre de Richard Wagner qui terminera ce programme. Brahms avait vingt-six ans quand il composa cette Sérénade. Elle n'a rien du syle espagnol ou italien.

Brahms n'a pas échappé au romantisme et on à écrit à ce sujet qu'il avait composé cette pièce alors qu'il "était l'admirateur timide de la prudente et de la casanière Dorothée de Hambourg". Cette Sérénade sort du conventionnel en ce sens que ce ne sont pas les violons qui expriment les principaux airs mais les "altos à la sombre voix".

Le concert se terminera avec le Prélude des Maitres-Chanteurs de Wagner. C'est l'une des oeuvres CBF diffusera tout le concert. Le poste CBF n'en diffusera qu'une partie. Il se raccordera au réseau de la National Broadcasting Company à 10 h. 30.

—

L'heure dominicale Ford aura comme artiste invité, dimanche prochain, Richard Crooks, du Metropolitan Opera. (Emission relayée par CKAC).

Nous signalons pour le dimanche, à midi, à CBF, l'émission d'orchestre symphonique, sous la direction d'Ernest LaPrade. Au cours de ce programme, on explique comment se servir d'un instrument de façon à lui faire donner sa meilleure sonorité. On enseigne aussi sur quelle allure tel ou tel morceau doit être joué. A 12.30, "Radio City Music Hall", 3.00, La Messe en si mineur, de Bach. 10.00. La jeune poésie canadienne. 10.30, Le long du Danube.

Lundi, à 4.00, Le Messie, de Haendel. 9.30, Rions ensemble. 10.-30, Portraits canadiens. Causerie par le Frère Marie-Victorin. Sujet: "*Michel Sarrazin, médecin des troupes françaises au Canada*".

Mardi, à 8.30, "En roulant ma boule". 9.00, L'Heure symphonique de Radio-Canada, sous la direstion de Jean-Marie Beaudet. Soliste: Charlotte Cook, pianiste.

Mercredi, 8.00, "Dans ma tasse de thé" 10.30, Les chanteurs de Radio-Canada, à Toronto, sous la direction d'Albery Whitehead.

Jeudi, 8.15, "Eastman Scholl of Music", 6.30, L'Heure mauve.

Vendredi, 3.00, Carmen, de Bizet. (Disques phonographiques) 9.20, Bonjour Paris, Bonsoir.

Samedi, outre les émissions déjà signalées, nous remarquons, à 8.00, "Quand la brise vagabonde" avec le trio lyrique.

Cette semaine, croyons-nous, sera une des plus intéressantes, au point de vue radiophonique. Nous invitons les lecteurs cultivés, et ceux qui veulent le devenir, à écouter ces différentes émissions qui seront toutes diffusées par CBF, 910 kilocycles, 329 mètres.

MARIO.

Avez-vous déjà goûté au POISSON SÉCHÉ OU MARINÉ

Non? . . . Alors vous ne savez pas ce que vous avez manqué

● Votre marchand favori peut vous procurer une variété de poissons canadiens, séchés ou marinés, dont la saveur vous paraîtra aussi bonne que si vous veniez de les pêcher vous-même.

Vous pouvez les préparer de plusieurs manières appétissantes. Le poisson séché tel que la morue, l'églefin, le merlan, la merluche et la morue noire, et le poisson mariné tel que le hareng, le maquereau et l'alose, peuvent être servis sur votre table sous forme de mets nouveaux . . . pour régaler toute la famille.

Servez du poisson canadien plus souvent. Mettez "Le Poisson au Menu du Jour". Si loin que vous soyez des grandes eaux, votre marchand peut vous procurer du poisson séché ou mariné . . . dont toute la saveur et la valeur alimentaire ont été conservées pour vous satisfaire. Et, il n'y a pas de doute que son économie saura aussi vous plaire.

MINISTÈRE DES PÊCHERIES, OTTAWA.

Mesdames! DEMANDEZ LA BROCHURE GRATUITE

420

Ministère des Pêcheries, Ottawa.

Veuillez m'envoyer votre brochure gratuite de 62 pages, intitulée "Le Poisson au Menu du Jour" et contenant 100 recettes délicieuses et économiques pour la préparation du poisson.

Nom.............................

Adresse.............................

.............................WDI-F

DU POISSON N'IMPORTE QUEL JOUR

# Spécial avant inventaire

REDUCTION SUR TOUS NOS COUVRE-CHAUSSURES — QUI EN ACHETERA A CES BAS PRIX. MEILLEUR MARCHE QUE LE PRIX DU GROS.

VOICI QUELQUES UNS DE NOS SPECIAUX

| | |
|---|---|
| Couvre-chaussures en velours pour dames, 3 à 7. La paire | **1.75** |
| Couvre-chaussures en velours pour fillettes, 8 à 2. La paire | **1.65** |

Achète à bon marché qui achète chez

**Léon Ratelle & Fils**

**Rue Notre-Dame, Joliette.**

VOISIN DE L'HOTEL JOLIETTE

## A L'OCCASION DES FETES

Nous aurons un choix considérable d'articles de toilette de qualité. Aussi un choix considérable d'articles en cuir comprenant:

- SACOCHES
- ALBUMS POUR PHOTOGRAPHIES
- COUVRE-LIVRES
- PORTE-MONNAIES

Etuis à cigarettes, Etuis pour chapelets, Etuis pour lunettes ou lorgnons, Etc., Etc., Etc.

## CHOCOLATS LAURA SECORD

- Chocolats assortis
- Chocolats et Bonbons
- Chocolats à centres durs

en boites de ½, 1, 2, 3, 4 et 5 livres.

Si vous voulez vous assurer votre choix, il serait très important de donner votre commande à l'avance. Prière d'en prendre note.

**OSCAR LANDRY**

La pharmacie la mieux assortie du district

Tél. 228 et 229, 51, rue Notre-Dame

# Chez nous et autour de nous

### REMERCIEMENTS

Mme Vve Amédée Dalphond et Mlle Blanche Beaupré remercient sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion du décès de M. Amédée Dalphond, soit par offrandes de messes, sympathies, tributs floraux, bouquets spirituels, visites ou assistances aux funérailles.

1f.p.

### TERRE A VENDRE

Terre bien bâtie, 120 arpents cultivables, bon ordre, sans roulant, située dans Ste-Elisabeth, rang St-Pierre, vendrait à bonnes conditions. S'adresser à Jean-Louis Poulette, Berthier.

Achetez les machines Frost & Wood, machines agricoles de tout genre, à conditions faciles. M. J.-L. Poulette, de Berthier.

2444—1f.

### OCCASION UNIQUE

Les ménagères auront l'occasion de leur vie d'économiser une somme appréciable si elles savent profiter des spéciaux de F.-X. Morin, dès le 4 février prochain. Ayez l'oeil ouvert!

2438

## Buanderie Jolicoeur

**Essayez notre nettoyage Zoric.**

N'oubliez pas que la **Buanderie Jolicoeur** est toujours à votre service—2 camions à votre disposition—pour nettoyage, teinture, lavage, pressage.

**ROLLAND BRISSON**

REPRESENTANT

Tél. 831 — 70 Baby

### PROCHAINE RETRAITE FERMEE

Du 28 au 31 janvier, il y aura une retraite fermée pour jeunes filles chez les Soeurs de l'Immaculée-Conception. Les instructions seront données par le R. P. Cholette, c.s.v.

### LOGEMENT A LOUER

Beau logement avec toutes les améliorations modernes, avec garage, situé devant le parc Renaud, à louer à bonnes conditions. S'adresser à W.-Z. Miron, 16 rue de Lanaudière, Joliette.

2440—1f.

### AVERTISSEMENT

Le magasin d'aubaines de F.-X. Morin, 59 rue N.-Dame, sera le théâtre d'un événement sans précédent à partir du 4 février prochain. Il faut s'y préparer!

2438

## Coiffure pour les fêtes

**Nouvelle machine à permanentes**

Ayez une belle coiffure pour les fêtes. Un bon traitement à l'huile redonnera à vos cheveux le lustre et la souplesse.

Nous donnons aussi: komol, papier et marcel ainsi qu'ondulation à l'eau.

N'oubliez pas votre coupe de cheveux; c'est très important.

Spécial: nouveau shampoo de qualité à prix modérés.

**Mlle A.-M. Poirier**

14a PLACE LAVALTRIE

### RESTAURANT A VENDRE

Restaurant bien situé, bonne clientèle, dans le centre de la ville, à vendre pour cause d'autre occupation. S'adresser au propriétaire, à 54 Notre-Dame, Joliette.

2436—1f.-p.

### A VENDRE

Un manteau rouge-vin pour dame, à vendre à sacrifice. Cause de deuil. S'adresser au No 75 Gaspard, Joliette.

2437—1f.-p.

### POUR TOUS

La grande vente du magasin F.-X. Morin, 59 N.-Dame, commençant le 4 février, présentera des aubaines très spéciales pour tous: coupons et autres lingeries à la verge, rideaux fournitures de maison, etc, etc. Surveillez-la!

## Produits sans os

**MESDAMES,**

Profitez de nos spéciaux pour essayer ces produits. Les ménagères économes en font un gros usage.

| BOEUF DE L'OUEST | |
|---|---|
| Surlonge ou Surloin, Steak 2 livres | 25c |
| Premier rôti, la livre | 14c |
| Rôti roulé, la livre | 13c |
| Langue de boeuf, la livre | 15c |

| VEAU DE LAIT | |
|---|---|
| Steak, la livre | 25c |
| Rôti désossé, la livre | 21c |

EXTRA ! EXTRA ! EXTRA !

Foie de veau,

Filet de porc frais,

Filet mignon,

GROS POULETS de 6 à 8 lbs

POUR VENDREDI

Flétant frais,

Filet d'haddock frais,

Hareng frais.

"Une boucherie sanitaire"

**Marché de Joliette**

Z. Dufort, prop.

Tels 691 et 885 — 74 Manseau

### CAMION A VENDRE

Camion 2½ tonnes, chevrolet Maple Leaf, modèle 1936, en parfaite condition, vendrait à prompt acheteur à prix avantageux. Mme Clovis Grégoire, St-Cuthbert, comté de Berthier. R. R. No 2.

2444—1f.

### MASCOUCHE

Jeudi, le 13 janvier, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Arthur Deschamps, professeur de piano. Les funérailles ont eu lieu lundi le 17, à 9 h. 30, en l'église paroissiale de St-Henri de Mascouche.

### LE 4 FEVRIER

Un grand événement se prépare actuellement en ville. Le dénouement aura lieu le 4 février prochain, à 9 hres de l'avant-midi. Tenez-vous prêts!

2438

### PATATES A VENDRE

100 poches de belles patates "montagnes vertes", garanties de première qualité, triées par un agronome, à vendre: 50c la poche, livrées au domicile du vendeur, 104 de Lanaudière.

2441—1f.

## Victor Boucher

COIFFEUR-EXPERT

annonce à tous ses nombreux clients qu'il est toujours à leur service et garantit entière satisfaction.

**PERMANENT "ACME"**

sans fil.

Permanent sans électricité et sans machine

**HELENE CURTIS**

**PERMANENT "ZOTOS"**

**$1.50 à $5.00**

Ouvrage garanti ou argent remis.

KOMOL 50c; PAPIER 35c; A L'EAU 35c.

103a St-Charles — Tél. 773

## Examen scientifique de vos yeux

Troubles Musculaires corrigés, Strabisme, avec nos TRAITEMENTS ORTHOPTIQUES. Ajustement des yeux artificiels.

**EMILE PREVOST**

Optométriste et Opticien

26 RUE ST-PAUL, JOLIETTE

*Notre livret sur la VUE et L'HYGIENE de l'Oeil envoyé gratis sur demande*

## PARDESSUS

- A notre magasin, vous pouvez vous procurer les dernières nouveautés en fait de modèles et de couleur dans les pardessus d'hiver et les habits à prix spéciaux. Notre assortiment est complet.
- Notre spécialité d'habits sur mesure se continue comme par le passé et nous garantissons la coupe, le matériel ainsi que les fournitures.

**Une visite est sollicitée.**

**Lazare Steinberg**

**JOLIETTE**

### LOGEMENT DEMANDE

On demande à acheter une maison ou à louer un logement de 7 pièces ou plus, pour possession au 1er mai prochain. S'adresser à 59a St-Chs-Borromée. Tél. 339.

2442—20 janv. Jno.

### AUTOBUS

#### MISE AU POINT

M. Alfred Desmarais informe ses clients qu'il n'a pas vendu à M. Raoul Desrosiers de St-Félix la ligne d'autobus qui relie Joliette à St-Michel des Sts, comme tend à le faire croire une certaine rumeur répandue par certains intéressés.

Tout ce que M. Desmarais a vendu à M. Desrosiers, c'est un "snowmobile" et pas plus. A bon entendeur, salut. Alfred Desmarais, 92 St-Thomas, Joliette. (Comm.)

### A VENDRE

Ferme comprenant 117 arpents de terre et accessoires, située à 3 milles de L'Assomption, rang "Point du Jour sud". Pour toutes informations, s'adresser à Alexandre Lachance, Point du Jour Sud, L'Assomption.

2435

## chez RATELLE

LE BOUCHER

**112 de Lanaudière**

TEL. 134

VIANDES DE CHOIX DE TOUTES SORTES

Appelez-nous pour votre prochaine commande afin de comparer nos prix et la qualité de notre marchandise.

### GAGNANT DU $5.00 EN OR

M. Georges Lalonde est l'heureux gagnant du $5.00 en or, au tirage du Calendrier Commercial. Le tirage eut lieu samedi dernier, le 15 janvier, 1938, au grand magasin Boulard & Frère, rue N.-Dame.

20janv.Jno.

### MARIAGE BASKIN-HILLMAN

M. et Mme A.-E. Hillman, de Joliette annoncent le mariage de leur fille Edna-Alice, avec M. Edwin Baskin, de Hemmingford, Qué. Le mariage a été célébré le 15 janvier dans l'église Mac Vicar Memorial, de Montréal, par le Rvd Ritchie Bell.

### A VENDRE

Balayeuse électrique usagée mais garantie pour un an, avec accessoires, ainsi que deux phonographes avec records, à vendre, à sacrifice. S'adresser au R. F. Charbonneau, noviciat des C.S.V., Joliette.

2432—1f.

### ARENA DE JOLIETTE

AVIS est par le présent donné à tout intéressé que cette salle publique sera offerte en location à partir du 30 avril prochain.

Le Secrétaire de la Cité,

**CAMILLE BONIN.**

2433

### A VENDRE A ST-LIGUORI

Restaurant bien achalandé, le seul dans le village, $3000 d'affaires par année, à vendre à bonnes conditionse. Meilleurs références. S'adresser à Elzéar Martel ou à M. Alcide Bonin, son voyageur, Joliette.

2430—1f.

### PROCHAIN MARIAGE

On annonce le mariage de Mlle Annette Raynault, fille de M. et Mme Sigefroi Raynault, de l'Assomption, et soeur de Son Honneur M. Adhémar Raynault, maire de Montréal et député de l'Assomption, avec M. Roland Barrette, fils de M. Adélard Barrette, de Montréal, et de Mme Barrette, décédée. La bénédiction nuptiale leur sera donnée, le samedi 29 janvier, en l'église du Très-Saint-Nom-de-Jésus, Montréal.

### HOMME DEMANDE

Homme pour prendre territoire Rawleigh profitable. Clientèle établie. Ventes plus fortes cette année. Devra être satisfait de gains de $30. par semaine pour commencer. Ecrivez: Rawleigh, Dépt ML-513-101-A., Montréal, P. Q.

### VACHE A VENDRE

Bonne vache laitière "Holstein", fraiche vêlée, à vendre à bonnes conditions. S'adresser à M. Florimond Vincent, St-Paul de Joliette.

2427—1fp.

## Démonstration des produits

**Heinz**

57 PRODUITS

SPECIAUX POUR SAMEDI, LE 22 JANVIER

| | |
|---|---|
| CATSUP, 2 pour | 39c |
| PUREE pour bébés, 2 pour | 19c |
| FEVES, (gr. boite) 2 pour | 35c |
| SOUPES HEINZ ordinaire 3 pour | 27c |
| format de famille, 2 pour | 27c |

**JEAN MAGNAN**

épicier-licencié

19, Place Bourget, Tél. 52

### VENTE AVANT INVENTAIRE

Il me faut baisser mon stock: toutes mes marchandises sont réduites aux plus bas prix. Beaux bas de cachemire, camisoles, bouffants de laine, beau crêpe à 50c la verge, etc. Venez au petit magasin des grandes aubaines, de Mme Jos. Gaucher, 79 Lajoie. Tél: 324.

2457—20janv.-3fs.-p.

### NOMME MARGUILLIER

M. Hector Perreault fut nommé marguillier pour remplacer M. Clément Lemire, sortant de charge.

### A VENDRE

Manteau en seal et un autre en mouton de Perse, usagés, à vendre à sacrifice, ainsi que diverses fourrures de belle qualité. S'adresser à Mlle Beaudoin, 14a Place Lavaltrie.

2450—1f.p.

### NAISSANCE A ST-ALEXIS

M. et Mme Hervé Marsolais, née Blanche Roy ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 16 janvier et baptisée le 18, par M. l'abbé Lamarche, curé de cette paroisse, sous les noms de Marie, Claudette, Laure, Lucette. Parrain et marraine, M. Florent Marsolais, de St-Jacques, Mlle Marie-Berthe Marsolais, de Joliette, cousin et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Jeanne Marsolais, de St-Jacques, cousine de l'enfant.

### MONTRE

Montre-bracelet en or perdue ces jours derniers dans la ville de Joliette. Prière de la rapporter au No 7 Lajoie, récompense promise.

2426—1f.

### FOURNITURES FUNERAIRES

Economisez en profitant de nos bas prix en achetant vos fournitures funéraires chez M. S. Rondeau Fils Mfg., de cercueils. Marchandise de premier choix et à prix très réduits. S. Rondeau Fils, St-Norbert, comté de Berthier.

2493—1f.p.

### REMERCIEMENTS

M. Léo Adam et la famille Delangis remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par des offrandes de messes, bouquets spirituels ou de sympathies, soit par des visites au corps ou par assistance aux funérailles de Mme Léo Adam, née Auréa Delangis.

2429—1f.

## CAFE TOUJOURS FRAIS

Du rôtisseur à votre tasse

ACHETEZ

- THE
- CAFE
- EPICES

CHEZ MESDEMOISELLES

**J. et E. ROBERT**

Cadeaux pour toutes circonstances

RUE ST-PAUL, JOLIETTE

*La gagnante du dernier tirage a été Mme Gariépy, No 26 Précieux-Sang, Joliette.*

### CHEVAL A VENDRE

Bon cheval à vendre. S'adresser à Alexandre Beauséjour, 4ième Rang, St-Ambroise de Kildare.

2428—1f.-p.

### SERVANTE DEMANDEE

On demande une servante immédiatement au No 70 rue Saint-Viateur.

2448-1f.

### SERVANTE DEMANDEE

On demande une servante immédiatement au No 28 rue St-Paul. Bon salaire.

2449-1f.

### NAISSANCE A MONTREAL

M. et Mme Ferrier Bertrand (Marie-Ange Landreville) de Montréal ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé par M. l'abbé Mercier, en l'église de la paroisse St-Barthélemi, sous les noms de Joseph, André, Richard. Parrain et marraine, M. Jos. Landreville et Mlle Yvonne Landreville de Joliette, grand-père et tante de l'enfant.

## St-Charles de Mandeville

VA ET VIENT:—

M. et Mme Alcide Bergeron ont été à St-Justin la semaine dernière.

M. et Mme Elphège Hubert et M. Alfred Hubert ont été à St-Didace, dimanche dernier.

M. et Mme Bernard Désaulniers, sont allés à Louiseville, samedi, chez M. J.-L. Désaulniers, où une belle réception les attendait à l'occasion de leur récent mariage.

Mlle Lucile Bergeron qui a visité plusieurs parents dans notre paroisse est retourné à St-Vincent de Paul.

Mlle Cécile Paquin de St-Didace, était en visite chez ses parents cette semaine.

M. Roy de Joliette, en visite chez son amie, Mlle Valentine Yale.

Mlle Mabel Bussières, de St-Gabriel de Brandon, chez M. Hormisdas Martin.

M. et Mme Zotique Baril, ont été à St-Didace dimanche dernier.

M. et Mme Wellie Latendresse sont revenus de leur voyage dans l'Ouest Canadien.

CONSEILLERS:—

MM. Eugène Désalliers, Joseph Charpentier et Alphonse Lafrenière ont été élus par acclamation.

BAPTEME:—

Le 14 janvier, à M. et Mme Lucien Desrochers, est née une fille, baptisée le même jour sous les noms de Marie, Thérèse, Louise. Parrain et marraine, M. et Mme Roland Desrochers, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Osmond Bergeron.

C'est avec un profond regret que nous annonçons la mort soudaine de

**M. J. A. L. Desaulniers**

survenue à Sherbrooke, Qué., le 18 Janvier, 1938

The D. L. & W. COAL CO. of CANADA, LTD.
Montréal, Qué.

## 21 millions de pièces de monnaie

La monnaie canadienne a produit en 1937, 21,576,500 pièces de monnaie, soit deux fois et demie la moyenne des neuf dernières années. Les hauts fonctionnaires de cette institution ne s'expliquent pas cette augmentation, sauf peut-être la reprise des affaires et un certain gain dans l'emploiement.

Durant l'année écoulée, la monnaie a frappé 10,540,000 pièces d'un sou. En 1932, elle en avait frappé 21,000,000. Chaque année, la monnaie canadienne est tenue de frapper pour distribution, de sept à dix millions de sous afin de remplacer ceux qui sont perdus, amassés, mutilés ou usés.

Ces derniers sont achetés par la Banque du Canada qui les retourne à la monnaie pour les faire frapper de nouveau, bien que le rendement ne soit plus le même.

En outre, la monnaie a frappé en 1937, 240,900 dollars en argent, 192,000 pièces de 50 cents, 2,847,000 pièces de 25 cents, 2,734,000 pièces de dix sous et 5,022,000 pièces de cinq cents. L'ensemble représente $1,678,700.

On sait que la monnaie canadienne fait de plus du raffinage de minérai d'or et pièces d'or usagées. Au cours de l'année écoulée, elle a ainsi raffiné 3,907,419 onces d'or provenant de mines canadiennes et 25,624 onces provenant de vieux articles en or. Elle a aussi produit en raffiné 543,622 onces d'argent venant des mines du Canada et 6.730 onces à même des pièces d'argent usagées.

## Congrès Eucharistique de Québec

**Les dates en sont avancées.**

Les organisateurs du Congrès Eucharistique national de Québec qui devait avoir lieu dans la vieille capitale du 29 juin au 3 juillet, annoncent que vu les difficultés qu'aurait crées aux compagnies de transport ce surcroit de trafic au temps du congé de la Fête de la Confédération, ils ont cru devoir avancer de quelques jours les dates du Congrès. Ils annoncent donc officiellement aujourd'hui que le Congrès tiendra ses assises du 22 au 26 juin inclusivement. Cette décision a été prise à la suite d'une conférence entre les autorités religieuses de Québec et les représentants du Pacifique Canadien et du Canadien National.

Ces imposantes manifestations religieuses, qui dureront cinq jours, ne manqueront pas d'attirer à Québec un très grand nombre de visiteurs, non seulement de la province, mais aussi du reste du Canada et des Etats-Unis. Nos compagnies des chemins de fer ont offert leur entière coopération aux organisateurs pour assurer, aux conditions les plus favorables possibles, le transport rapide et confortable des congressistes. Elles annonceront en temps et lieu les concessions spéciales dans les tarifs qu'elles comptent faire pour faciliter le voyage à Québec en cette circonstance.

## $5.000,000 pour le ski

### AU CANADA

**Un sport qui devient une industrie importante.**

Les plaisirs et les incomparables sensations que procure le ski ne peuvent être appréciés de tout le monde — il y aura toujours des gens qui considèreront les skieurs comme des imprudents et qui craindront de monter sur ces planches qui vous emportent en trombe en bas des collines — mais il est tout de même un fait dont personne ne peut s'empêcher de reconnaître aujourd'hui l'importance. C'est que ce sport, encore relativement nouveau au Canada, a fait dépenser cette année dans le pays une somme que les gens au courant estiment dépasser $5,000,000. Aux Etats-Unis, le total serait de $20,000,000.

Un sport qui fait dépenser autant d'argent en achat d'articles d'équipement, sans compter les revenus énormes qu'il assure aux compagnies de transport, aux hôtels, aux journaux, et même aux populations des régions fréquentées par ses adeptes, ne saurait être traité à la légère. Au contraire, il mérite toute l'attention de ceux qui ont pour mission de travailler au développement du tourisme dans le pays, particulièrement dans la province de Québec, car le ski est le facteur le plus efficace que nous ayons à notre disposition pour activer le tourisme hivernal.

Déjà cet hiver, bien que la saison ne soit encore pratiquement qu'à ses débuts, le ski nous a valu la visite de milliers de skieurs de l'étranger, des Etats-Unis surtout. Durant la seule période des Fêtes, plus de 2,000 Américains sont venus passer plusieurs jours dans nos diverses stations d'hiver laurentiennes. Et grâce aux excellentes conditions qui se maintiennent, l'affluence des visiteurs continue sans interruption. Depuis le milieu de décembre dernier, les convois du Pacifique Canadien en service sur la ligne des Laurentides ont transporté près de 30,000 skieurs, soit la moitié du total pour toute la saison, l'an dernier. Ce sont là des chiffres très significatifs, qui témoignent des progrès formidables du ski chez nous. On estime, d'après les renseignements fournis par les associations et clubs de ski, que le nombre total des skieurs au Canada cette année est de 128,000. Il sera encore beaucoup plus considérable l'an prochain.

# Vendredi, le 21 janvier

**A 8 HRES**

# Grande assemblée

des ouvriers appartenant aux Syndicats Catholiques

**31, ST-PAUL**

## "Chansons populaires du vieux Québec"

*Ouvrage de Marius Barbeau*

La chanson populaire était jadis aussi familière aux habitants de Québec que le pain quotidien. Elle accompagnait voyageurs, explorateurs, coureurs des bois et canotiers dans leurs expéditions à travers le continent. C'est à la cadence des chansons d'aviron que les rivières de l'Ouest portèrent les premiers découvreurs blancs, et que les échos de l'Ottawa et du haut Saint-Laurent, au passage des bûcherons et des forestiers, souvent se réveillèrent. Des airs innombrables rythmaient le labeur des femmes et des hommes. Hommes et femmes, enfants et vieillards, amoureux, mères, artisans, bûcherons et buveurs, tous fredonnaient à l'envi les refrains populaires. Dans ce temps-là, chez-nous, on aimait la musique plus qu'on ne l'aime aujourd'hui !

C'est précisément ces refrains que Marius Barbeau commente avec la perspicacité et l'originalité qu'on lui connait dans ses CHANSONS POPULAIRES DU VIEUX QUEBEC. Cette plaquette de luxe qui contient une vingtaine de chansons populaires annotées et commentées est magnifiquement illustrée de dessins d'Arthur Lismer, représentant chanteuses et chanteurs canadiens bien connus tels Madame Jean-Baptiste Leblond, Philias Bedard, Vincent Ferrier de Repentigny et autres interprètes des chansons de notre territoir. L'ouvrage contient aussi en appendice une riche bibliographie des chansons populaires au Canada.

L'ouvrage de Barbeau "CHANSONS POPULAIRES DU VIEUX QUEBEC" est en vente au bureau du *Directeur des Editions, ministère des Mines et des Ressourses, Ottawa, Ont.* au prix de 25 l'exemplaire.

## Un musée du ski aux Etats-Unis

**Le premier du genre en Amérique**

La rapidité avec laquelle les divers articles qui constituent l'équipement du skieur deviennent démodés, est une preuve de plus du développement phénoménal de ce sport. Des skis en usage il y a deux ou trois ans paraissent aujourd'hui désuets, tandis que ceux qui faisaient l'orgueil des experts il y a une décade, sont considérés comme des pièces de musée.

C'est la réalisation de ce fait qui a donné l'idée au Dartmouth Outing Club, de Hanover, dans le New Hampshire, de fonder cette année un musée du ski, où seront conservés pour les générations futures les skis et autres pièces d'équipement qui auront servi aux pionniers de ce sport en Amérique. Il existe déjà un tel musée à Oslo, en Norvège, mais celui de Hanover sera le premier du genre de ce côté-ci de l'Atlantique. On y classera des skis, des bottines, des bâtons, des fixations, des farts, etc., illustrant les progrès en Amérique au cours des années.

Certaines pièces historiques ont déjà été présentées au nouveau musée. On remarque par exemple la première paire de skis utilisée à Hanover en 1887, par le Dr J.-B. Thomas. Ces skis venaient de Suède, L'amiral Byrd a promis d'envoyer une paire de skis ayant servi au cours de sa première expédition dans l'Antarctique, tandis que le professeur R.-H. Goddard, qui faisait partie de la deuxième expédition de MacMillan dans l'Arctique, a offert les skis dont il se servit dans ce voyage. Le champion Dick Durrance, élève de l'Université Dartmouth, a donné pour sa part les premiers skis qu'il utilisa dans un concours.

Cette idée d'un musée de ski est très originale et il semble qu'elle devrait être imitée ici dans la province de Québec, où le ski compte de si nombreux disciples et est appelé à un développement dont nous ne réalisons peut-être pas encore suffisamment toute l'importance.

## Vente par le shérif

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tel que mentionné plus bas.

FIERI FACIAS DE BONIS ET DE TERRIS.

**Cour Supérieure**

Province de Québec,
District de Montréal,
No 143898.

GILBERT PILON, cultivateur, de la paroisse de Saint-Luc, demandeur; contre LES HERITIERS DE FEU DAME GEORGIANA ARCHAMBAULT, de son vivant épouse contractuellement séparée de biens de Cyrille Lachapelle, de Saint-Paul l'Ermite, district de Joliette, défendeurs.

Un emplacement situé au village de Saint-Paul l'Ermite, mesurant environ soixante-cinq pieds de largeur sur le chemin public, mesure anglaise, plus ou moins par toute sa profondeur, depuis le chemin public jusqu'à la rivière de l'Assomption, ledit emplacement étant démembré de la terre connue et désignée comme le numéro cent-sept aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Saint-Paul l'Ermite, est maintenant connu comme étant le lot numéro un de la subdivision du lot originaire numéro cent-sept (107-1) dans ces dits plan et livre de renvoi officiels—avec maison, hangar et autres bâtisses construites sur le dit emplacement.

Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Paul l'Ermite, le QUINZIEME jour de FEVRIER 1938, à DIX heures de la matinée.

Le shérif,
JOS. SYLVESTRE.
Bureau du shérif,
Joliette, le 4 janvier 1938.

## Suggestion pratique du chef V. Simar

A propos du sinistre de St-Hyacinthe, le chef de pompiers Vincent Simard, de Joliette, rappelle que lors du congrès des chefs de pompiers tenu à Québec, les 26, 27 et juin 1935, il a proposé que le congrès conseille aux diverses communautés religieuses de la province d'établir leurs dortoirs dans les étages inférieurs au lieu des quatrième et cinquième étages afin d'éviter le risque de pertes de vies en cas d'incendie.